

PRESTIGE ET QUALITE CHEZ  
**Yvan BROUILLETTE** bijoutier  
 Montres *Mido*  
 171 Principale Granby

# La Voix de l'Est

La météo  
 ENSOLEILLÉ  
 Pér. nuageuses  
 Minimum: 45  
 Maximum: 75

avec  
**Coke**  
 y a d'la  
**joie!**

30e ANNEE - No 110

GRANBY, SAMEDI, LE 15 MAI 1965

DIX CENTS

## La représentation de la province réduite de 75 à 74

# Un remaniement des frontières des comtés fédéraux du Québec

MONTREAL (PC) - Un remaniement radical des frontières des comtés fédéraux du Québec, remaniement qui réduirait de 75 à 74 la représentation de la province aux Communes, est à l'ordre du jour.

Il représente la principale recommandation faite par un rapport de la commission des frontières électorales pour le Québec. Il ramènera les circonscriptions électorales à un commun dénominateur sous le rapport de la population.

Douze comtés disparaîtront. Ils seront fusionnés à d'autres. Onze autres verront le jour. Une seule division électorale restera inchangée.

La commission conseille aussi qu'un nombre moindre de municipalités soient fragmentées pour fins électorales fédérales.

La représentation des campagnes ne sera pas très réduite. Seules les frontières subiront d'importants changements, selon un personnage officiel.

Les îles de Montréal et de Jésus compteront ensemble 24 députés, trois de plus que ce dont elles disposent présentement.

La ville de Québec sera partagée en trois circonscriptions: Limoilou, Langelier et Louis-Hébert, qui ne s'étendent pas au-delà des limites de la ville.

Présentement les quatre districts électoraux de la ville, soit Québec-Est, Québec-Sud, Qué-



M. Maurice RAYMOND, de Rougemont, un des clients qui étaient à la banque Canadienne Nationale au moment du hold-up a bien voulu démontrer à notre photographe comment les bandits armés les avaient forcés à se placer alors qu'ils procédaient à vider les tiroirs et le coffre-fort de leur contenu de \$3,000. Au centre on aperçoit la succursale de la banque Canadienne nationale, sise sur la rue Principale, à Rougemont tandis que notre dernière vignette représente M. Maurice Raymond, quelques minutes à peine après que le hold-up fut perpétré et qui a répondu aux questions de notre envoyé.

### A Rougemont

## Trois cagouleurs armés prennent la fuite avec \$3,000

ROUGEMONT (DNC) - "Be good boys. Be good boys" "Les mains en haut et au mur" ont crié en entrant à la banque Canadienne Nationale, sise rue Principale, à Rougemont, deux cagouleurs armés, hier soir, vers 7h. 35.

Les cagouleurs selon un client qui se trouvait à la banque avaient le visage recouvert de bas de nylon et portaient une mallette de voyage de couleur bleue.

Pendant qu'un cagouleur surveillait les clients et le gérant ainsi que le caissier au mur, le second vidait les tiroirs et le coffre-fort de leur contenu d'environ \$3,000.

Un troisième bandit attendait ses complices dans une Pontiac 1963 brune et les trois individus prirent la direction de Granby.

Il ne leur aura fallu, selon la déclaration d'un témoin, qu'à peine trois minutes pour perpétrer le hold-up.

Six clients se trouvaient à ce moment dans la banque dont MM. Fernand Lussier et Maurice Raymond, de Rougemont.

M. Jean-Marie Charette, gérant de la succursale de Marieville, de la banque Canadienne Nationale et responsable de la sous-succursale de Rougemont ainsi que son caissier, M. Lorrain, tous deux de Marieville étaient présents.

La Sûreté provinciale de St-Hyacinthe a dépêché sur les lieux deux de ses agents pour procéder à une enquête.

Cependant, tard hier soir on n'était encore sans nouvelle des trois cagouleurs qui prirent la fuite dans une automobile immatriculée 6A 8486.

### Mme Clément Tessier

## Une dame de Rougemont gagne le premier prix

GRANBY -- Voici la liste des gagnantes du concours de La Voix de l'Est: "Qui suis-je", pour la semaine se terminant le 8 mai.

M. Gérard Lefebvre, chef du tirage à La Voix de l'Est a lui-même procédé au tirage à CHEF.

Mme Clément Tessier, 964, rue Principale, à Rougemont se mérite \$25. Le 2e prix a été gagné par Mme Irène Quintal, 245, rue Principale, à Granby qui double son prix de \$10 à \$20 parce qu'elle a joint à son envoi un coupon "Doublez mon prix".

C'est Mme Marcel Racine, 525 rue St-François, à Granby qui a reçu le 3e prix. Mme Racine a elle aussi doublé son prix à \$20. Le 4e prix va à Mlle Germaine Charbonneau, 253, rue Desjardins, à Granby qui gagne \$10.

Deux autres prix de \$10 ont été remis à Mme Rosaire Malo, rang Papineau, à St-Paul d'Abbotsford et Mme Philippe Giroux, 270 rue Principale, à Farnham.

## Voir nos informations dans les pages 20 à 29

Elle désire ainsi corriger ce que certains de ses membres ont qualifié de léger déséquilibre favorisant les districts moins peuplés.

Au nombre des députés dont les comtés vont être fondus avec d'autres figurent le chef créditiste Réal Caouette, actuellement député de Villeneuve dans le nord-ouest de Québec; le ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, député des îles de la Madeleine, dans le golfe Saint-Laurent, et le député libéral John Turner, du comté de Montréal - Saint-Laurent-Saint-Georges.

Cas unique L'unique comté auquel on ne touchera pas est celui de Verdun, voisin de Montréal, actuellement représenté par un député libéral.

La population du Québec est de 5,259,211 selon le recensement de 1961, d'après lequel la commission a établi ses calculs. Pour la province de Québec, le président de la commission est le juge Paul Langlois, de la cour supérieure.

Les autres membres de la commission sont MM. C. L. Ogden Glass, principal et vice-chancelier de l'université Bishop's de Lennoxville; François Drouin, officier rapporteur en chef pour le Québec; et Nelson Castonguay, directeur général intermédiaire des élections fédérales qui est ex officio membre des commissions de redistribution pour chacune des dix provinces.

Depuis 1952 Les présentes frontières des comtés furent établies par les Communes en 1952.

Les dix commissions furent instituées par une loi fédérale l'an dernier. Elles reçurent pour mandat de faire rapport sur le rajustement de la répartition des sièges des provinces à la Chambre des Communes.

Le comté de M. Turner, à Montréal, sera absorbé par les circonscriptions de Saint-Jacques, Westmount et Ste-Anne.

Le comté du ministre de la Justice, M. Favreau, chef libéral pour le Québec, Papineau, englobera une partie du comté de Dollard ainsi qu'une partie actuelle de Papineau.

Séances publiques La population de ce comté qui est actuellement de 87,588 âmes sera réduite d'environ 9,000 âmes.

Le comté de M. Sauvé, dont la population est de 12,749 âmes, sera fusionné avec un comté constitué de la péninsule de Gaspé.

À Québec, la commission a dû supprimer des comtés dont la population était supérieure dans la proportion de 25 pour cent au quotient de 71,070 ou inférieure à ce quotient de plus de 25 pour cent.

Le comté le plus peuplé en vertu de la réfection de la carte électorale sera celui de Trois-Rivières, réformé. Son député est M. Léon Balcer, ancien chef conservateur pour le Québec, maintenant indépendant.

Le comté de Trois-Rivières a actuellement une population de 68,854 âmes.

SOMMAIRE	
Editorial	..... P. 2
Granby	..... 3-14-15-32
Régionale	..... 2-4-12-14-15
St-Hyacinthe	..... 5
Féminine	..... 10
St-Jean	..... 7
Sports	..... 17-18-19
annonces classées	..... 30
Comiques, Télévision	..... 31



SON EXCELLENCE MADAME GEORGES VANIER, épouse du gouverneur général du Canada, semble prendre beaucoup de plaisir à entendre une anecdote que lui raconte le Très Honorable John Diefenbaker, chef de l'Opposition au Parlement canadien. Le gouverneur général, son épouse et l'ancien Premier ministre du pays assistaient alors à la cérémonie de la pose de la pierre angulaire du nouvel édifice qui logera la Bibliothèque nationale et les Archives du Canada, à Ottawa. L'événement eut lieu cette semaine. L'édifice constituera l'un des monuments commémoratifs qui marqueront le centenaire de la Confédération canadienne en 1967. Le général Vanier lui-même, truelle en mains, procéda à la mise en place de la pierre.

## L'ONU obtient un droit de regard sur la situation en République Dominicaine

NATIONS UNIES, N.Y. AFP -- Les Nations unies ont acquis, vendredi, un droit de regard sur la situation en République Dominicaine marquée d'une part par une guerre civile contenue par un cessez-le-feu boiteux et, d'autre part, par une intervention militaire américaine de proportions massives.

Le droit de regard, qui prend la forme de l'envoi sur place d'un représentant du secrétaire général U Thant, est, en fait, une intervention des Nations unies dans la nouvelle crise des Caraïbes. C'est une intervention timide mais une intervention qui a eu raison néanmoins de la puissante opposition des Etats-Unis. La diplomatie américaine a dû ouvrir une brèche dans le barrage dont elle protégeait l'exclusivité de la compétence de l'Organisation des Etats américains dans l'affaire.

Il a fallu pour cela les graves événements survenus à Saint-Domingue dans la nuit de jeudi à vendredi: échauffourées entre "rebelle" du colonel Caamano et militaires américains qui ont progressé au-delà de la "Zone de sécurité", et, surtout, attaque aérienne de la station de radio de Saint-Domingue. Cette dernière attaque, semble-t-il, a été une initiative que les autorités américaines ont trouvé inacceptable et elle a probablement modifié l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de la junte du général Imbert Barreras.

Menace à la paix Dès lors la junte du général Barreras, étant considérée comme toute dévouée aux Etats-Unis, privait la délégation américaine de l'ONU de ses meilleurs arguments et particulièrement de celui selon lequel la mission de l'Organisation des Etats américains avait fait oeuvre utile à Saint-Domingue et avait assuré un cessez-le-feu effectif. Depuis plusieurs jours l'Uruguay et d'autres membres non permanents du conseil parmi lesquels la Jordanie et la Côte d'Ivoire, s'étaient efforcés de "faire passer" un texte qui aurait affirmé, ne serait-ce que furtivement, une compétence du Conseil de sécurité dans la médiation à la paix que constituent les événements de Saint-Domingue.

Cela paraissait impossible puisque les Etats-Unis disposaient de l'appui de la Grande-Bretagne, de la Bolivie, des question posée la veille par le



Le Dr Pierre CREVIER, président du Collège des Optométristes de la province de Québec, présentera son rapport annuel lors du congrès du Collège qui se tiendra à Québec du 22 au 25 mai. Plusieurs conférenciers de marque sont les invités d'honneur durant ce congrès qui se clôturera par un dîner-causerie présidé par l'hon. Alphonse Couturier, ministre de la Santé.

## Selon Dief Elections sous peu

SUDBURY, ONTARIO (PC) - Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, ne serait pas surpris que le premier ministre Pearson déclenche des élections sous peu.

Il a confié à des reporters, vendredi, que la visite de M. Pearson à son comté d'Algoma-Est était le signe avant-coureur d'une prochaine élection.

A son avis, le gouvernement libéral n'aimerait pas mieux que d'être battu aux Communes afin de pouvoir reporter sur les épaules des conservateurs la responsabilité d'un appel au peuple.

On l'interrogea au sujet de la popularité de son parti dans la province de Québec. Il rétorqua que les conservateurs y étaient plus nombreux qu'au moment où il devenait chef du parti.

La négociation d'un accord culturel de cette province avec la France est un exemple de la faiblesse du gouvernement fédéral. "Le gouvernement Pearson a si peu de colonne vertébrale que quoi qu'il fasse il plie," dit-il.

### Selon Nicholson

## Lemay serait ramené des E.-U. au Canada

OTTAWA (PC) - Le ministre de l'Immigration, M. Nicholson, a informé les Communes, vendredi, que Georges Lemay, figurant sur la liste des individus plus recherchés par la gendarmerie fédérale, serait vraisemblablement ramené des Etats-Unis au Canada grâce aux procédures en extradition entamées devant la justice américaine.

Le ministre répondait à une question posée la veille par le

chef de l'opposition, M. Diefenbaker, qui avait demandé si Lemay, recherché en rapport avec un vol de banque commis à Montréal, il y a quatre ans, était entré au Canada le 23 avril et était retourné aux Etats-Unis par la suite.

Lemay fut arrêté en Floride il y a une semaine à la suite de la publication de sa photo par le satellite "Oiseau du Matin".

### Les 4, 5 et 6 juin à Montréal

## Mille délégués assisteront au congrès provincial SSJB

MONTREAL - "Depuis quelques années, la Fédération des S.S.J.B. a adopté comme politique de populariser et d'actualiser auprès de la masse de ses membres et de la population québécoise, les grands problèmes que confronte la nation canadienne-française. Elle l'a fait en adoptant des thèmes d'études précis pour chacun de ses congrès, en approfondissant davantage certaines grandes questions par les cours de Formation nationale et en stimulant l'étude au niveau régional et local," déclare le président de la Fédération, M. G.H. Fortin, au cours d'une conférence de presse convoquée pour annoncer la convocation du 19e congrès annuel de cet important organisme.

Puis le président provincial rappelle que depuis lors les S.S.J.B. se sont préoccupés du problème économique au congrès 1960, elles ont établi un thème général qui inspire toutes les activités: "VERS UN QUEBEC FORT PAR LA SOCIALISATION ET LA COOPERATION" - que les congressistes seront invités à étudier avec des spécialistes, qui ont acquis une vaste expérience en ces questions.

Déjà, au cours de l'année, des spécialistes et des praticiens ont parlé des problèmes de la socialisation et de la coopération dans les différentes sociétés diocésaines qui participent à la vie de leur Fédération provinciale. Les dirigeants des S.S.J.B. ont donc été en mesure de faire un effort de réflexion personnelle et ils ont été invités à ajuster leur action au besoin nouveau de la société canadienne-française.

M. Paul-Emile Robert, responsable du 19e Congrès de la Fédération des Sociétés St-Jn-Baptiste a annoncé que près de mille congressistes seront attendus à Montréal, au Reine Elisabeth, les 4, 5 et 6 juin prochains. Ils représenteront les 17 sociétés diocésaines ou régionales affiliées à la Fédération. L'on sait déjà que le mouvement Saint-Jean-Baptiste compte plus de mille sections locales dans toute la province de Québec.

## Intéressons-nous davantage au regroupement municipal

La régionale Richelieu-Lac Champlain des Chambres de commerce étudiera l'un des problèmes les plus importants de l'heure: la fusion des municipalités, lors de son congrès annuel demain, dans la ville de St-Jean. On doit féliciter la direction de la régionale d'attirer l'attention de ses membres sur cette question. Les Chambres de commerce peuvent aider à la solution d'un problème qui entrave et menace d'entraver encore davantage dans l'avenir le développement normal et bien ordonné des municipalités.

La multiplication des municipalités est devenue avec les années une véritable plaie au Québec. Il y a trop de municipalités de villages et de paroisses. Dans la majorité des cas, il s'agit de corporations locales situées dans des zones industrielles et vivotant près des agglomérations urbaines. Au moins le quart des 1,400 municipalités du Québec pourraient s'annexer à un centre voisin. Leur groupement permettrait non seulement d'améliorer les services municipaux, mais de faciliter le développement industriel.

On se rend compte des problèmes que peuvent susciter dans un tel contexte le maintien de services efficaces à un coût raisonnable et l'adoption de politiques progressives. Quand quatre et même cinq municipalités ne sont séparées que par des limites territoriales artificielles, on se demande, non sans raisons, pourquoi tant de services alors qu'une seule usine de filtration, un seul service de police, une seule brigade de pompiers, seraient suffisants. La multiplication de ces services n'entraîne-t-elle pas des dépenses inutiles? Est-il possible également dans ces conditions d'établir des services aptes à répondre à toutes les exigences?

Comme le déclarait, l'an dernier, le ministre des affaires municipales, en invitant les municipalités à songer à leur regroupement, "plus les citoyens, et c'est leur droit, exigeront de confort et de bien-être, plus les municipalités devront augmenter le nom-

bre de leurs services, plus ceux-ci seront chers et plus les responsables municipaux devront en limiter le coût en augmentant le nombre de leurs bénéficiaires. C'est le principe de la coopération, "disait M. Laporte". Il a fait ses preuves sur le plan économique, pourquoi ne le ferait-il pas sur le plan municipal?

Ce qui était bon ou pouvait l'être autrefois, en effet, ne l'est plus aujourd'hui. Nos institutions municipales ne sont pas adaptées à la réalité de 1965. Notre province s'industrialise rapidement et nos structures municipales n'évoluent pas en fonction de ce développement. L'urbanisation rapide commande des mesures immédiates et coûteuses que seules les villes d'importance moyenne, et encore, sont aptes à adopter pour répondre aux besoins de l'heure.

L'esprit de clocher ne doit plus marquer la vie rurale et urbaine. La population doit comprendre qu'à l'instar d'une grande industrie, une grande municipalité a moins de difficultés à résoudre ses problèmes qu'une petite. Et à un coût moins élevé. Dans les conditions actuelles, pour un grand nombre de municipalités, précisément à cause de leurs limites territoriales illogiques, le moindre problème administratif devient souvent un véritable casse-tête. Cette situation est préjudiciable aux intérêts des contribuables, et aussi à ceux de toute la province. Car de la stabilité de l'économie municipale dépend dans une bonne mesure la stabilité économique provinciale. C'est une fausse conception de l'autonomie municipale que de maintenir des municipalités qui n'ont plus leur raison d'être et dont l'annexion à d'autres municipalités voisines serait un bienfait pour tout le monde.

C'est là, à notre sens, un problème que devraient étudier toutes les associations intéressées au bien-être des citoyens. C'est là un problème qu'il importe à toute la population d'envisager selon les réalités de l'heure.

## Mission humanitaire des Etats-Unis à St-Domingue

Doit-on condamner ou approuver l'intervention des Etats-Unis à St-Domingue? C'est là une question que plusieurs se posent, en se demandant si Washington n'eut pas dû attendre un peu plus pour y envoyer des troupes. Mais il est plus facile de s'interroger que de prendre des décisions dans une telle circonstance.

Washington tout d'abord n'avait pas le temps de consulter les Etats américains. Il ne pouvait non plus reconnaître la junte militaire et répondre à sa demande d'aide sans être accusé d'intervenir dans un conflit intérieur entre des factions politiques dominicales. Il lui était également impossible de ne rien faire, quand des milliers de vies humaines, des citoyens de plus de quarante pays, étaient menacés. Washington devait donc sans retard prendre des mesures pour protéger ses ressortissants et ceux des autres nations.

Et ce, non sans raison, puisque la violence, le pillage, l'incendie, le rapt

régnaient déjà en maître dans toute la république. Il ne s'agissait pas en effet d'un simple changement de gouvernement, mais de l'instauration d'un régime de terreur susceptible de mettre cette république sous la domination communiste. La nature même de la révolution le démontrait hors de tout doute. Il importait donc pour les Etats-Unis d'intervenir sans retard, d'ailleurs avec l'approbation des Etats américains. Ils se devaient de rétablir l'ordre, et seul l'envoi de troupes pouvait leur permettre d'atteindre cet objectif.

Leurs soldats contribuèrent à rétablir la paix et, par la distribution de vivres et de médicaments, à soulager le sort des victimes. Leur mission de secours mit enfin un terme aux activités subversives des communistes que condamnant, si ce n'est Cuba, tous les membres de l'Organisation des Etats américains. Peut-on blâmer Washington de son intervention? Nullement. Il a agi comme il se devait de le faire dans les circonstances.

## A Marieville

# Mme Marc Brouillard a été élue la maman de l'année

MARIEVILLE (G) - La fête des mères a été célébrée de brillante façon à Marieville par une manifestation à laquelle assistaient environ 400 personnes au gymnase de l'Ecole Secondaire Crevier, MM. les maires Jacques Marcoux et Emmett Ashby et leurs épouses, M. le curé Robillard et ses vicaires ainsi que plusieurs personnalités de Marieville avaient répondu à l'invitation de la section féminine de la SSJB, qui organisait cette fête en l'honneur de la maman de l'année et de toutes les mères de la paroisse.

C'est Mme Lucien Galté, présidente de la section féminine qui a souhaité la bienvenue à l'assistance et qui a dévoilé le nom de Mme Marc Brouillard comme étant élue la Maman de l'année. Celle-ci a été couronnée par Mme Emmett Ashby, la maman de l'année 1964. L'heureuse élue de son nom de fille Lyne Daneau est née à Pierreville et le 6 octobre 1931, elle épousait Marc Brouillard qui exerce à cet endroit le métier de beurrier. Quelque temps après leur arrivée à Marieville, M. Brouillard devenait sacristain, fonction qu'il exerce encore aujourd'hui. En plus de travailler pour l'église, les époux Brouillard travaillent également pour la patrie. En effet, de leur union sont nés 14 enfants, - 8 garçons, 6 filles - dont 13 sont

encore vivants. Ce sont: Jean-Marc, 33 ans, de Marieville; Paul-André, 31 ans, de Marieville; Marielle, (Mme René Paquette) 30 ans, de Marieville; Claire, (Mme Gilles Grenier) 28 ans, de Beloeil; Jean-Marie, 27 ans, de St-Hyacinthe; Rosalire, 25 ans, de Marieville; Jeanne, (Mme Réal Ménard) 23 ans de Marieville; René, 21 ans de Ste-Andèle; Cécile, (Mme Michel Riendeau) 18 ans, de Montréal; Gérard, 17 ans, étudiant au Séminaire d'Okla; Lise, 15 ans, étudiante à Marieville et Noëlla, 11 ans, étudiante à Marieville.

Après le couronnement de Mme Brouillard, des élèves des écoles Crevier et Notre-Dame de Fatima et de la Maternelle de Mme Robert Jean ont présenté des pièces et des tours de chants en l'honneur de la fête des mères. Un groupe d'élèves de la 6e année B ont chanté "Maman vous aime" et "Fleurs et Souhaits", "Hommage à toutes les mamans" a été lu par France Pomerleau de l'année D. "Ah! si j'étais riche à millions" par un groupe de la 5e année A. Claude Morette de l'année C avait "Un secret pour toi maman". Sylvie Gravel a chanté "Tu es, maman, la plus belle du monde", "Je l'attendais ce jour charmant" par Noël Leblanc de 4e année B. "Sois heureuse et chérie" par Jean-

Marc Dufresne de 2e année A. Michel Gosselin de 6e année A a chanté "Le cœur de maman", "Maman a des lunettes" a été réécrit par Pierre-Yves Marcoux de 2e année B. "Bonne maman" par Francine Dubuc de l'année D. Une chanson en duo "Le petit volier" par Daniel Cadieux et Jean Rémillard de l'année C. "L'heureuse maman" par Manon Ostigay de l'année B. "Petite mère, c'est toi" par Michel Paquette de 3e année B. "Maman je voudrais pour ta fête" par Daniel Lapointe de 3e année A. Serge Beaulieu de l'année A a réécrit "Maintenant, j'apprends et très bientôt, je vous enseignerai" et une chanson "Pour maman" par un groupe de 5e année B. La maman de l'année a entendu deux de ses filles lui réciter des compliments, Noëlla, dans "Un tout petit enfant" et Jeanne, "J'avais 20 ans". Il y eut aussi un compliment par Guy-Laine Messier, du chant par Lyne et Sylvie et un monologue "Maman sait tout" par Julie Marcoux, toutes des élèves de la Maternelle. C'est Mme Réjeanne Lareau qui agissait comme maîtresse de cérémonie et qui a présenté tous ces enfants qui avaient bien appris leurs leçons et qui ont bien fait honneur à leurs professeurs, à leurs parents et en particulier à toutes les mamans de Marieville.



UNE DE CES MERES sera choisie la maman de l'année, à Waterloo lors du deuxième gala annuel de gymnastique qui aura lieu à Waterloo, dimanche, le 23 mai. Sur la photo, nous apercevons dans l'ordre habituel, Mme Claude Bernard, représentante du Cercle d'économie domestique; Mme Léonide Berger, du Cercle Jeanne d'Arc; Mme Alphonse Laflamme, de l'Association Parents-mères; Mme Bernard Ledoux, des Filles d'Isabelle; Mme Bruce Soles, la Légion canadienne et Mme Bouthillier, de la LOCF. Le choix de la maman de l'année se fera au moyen d'un vote populaire dont les bulletins de vote seront dans les éditions de La Voix de l'Est du jeudi, 13 mai et mardi, 18 mai. (Photo Studio Marcel Côté)

## DANS LE SECTEUR DE BEDFORD, CETTE ANNÉE

# Les célébrations de la SSJB auront un caractère régional

BEDFORD - A sa dernière assemblée générale mensuelle, la S.S.J.B. de Bedford, a décidé à l'unanimité que pour la 11ème année consécutive, des célébrations officielles marqueraient dans la région de Bedford, notre fête nationale.

On a insisté pour que ces célébrations épousent cette année, comme par le passé, un caractère régional.

Les paroisses entourant Bedford, seront donc appelées à apporter leur concours en vue d'assurer le succès de ces manifestations. Mais pas seulement en spectateurs ou en in-

terprètes. La contribution des citoyens de toute la région deviendra essentielle puisqu'elle ira jusqu'à exiger l'hospitalité de certaines localités pour la célébration de fêtes à caractère particulier.

Les paroisses voisines seront d'ailleurs appelées à déléguer un représentant pour siéger au conseil des fêtes.

Un homme - un peu de la région sera pressenti sous peu en vue d'accepter la présidence du comité des manifestations et le public connaîtra sous peu le choix du conseil d'administra-

tion de la S.S.J.B. de Bedford. On se souviendra que l'an dernier, c'est M. David L'Espérance, courtier en placements, qui avec sa brillante équipe, assura le succès des manifestations 64.

A en croire les rumeurs, les manifestations 65, y gagneraient cette année, en couleur, et dureraient au moins trois jours.

## LA BIBLE VOUS PARLE

Nous n'avons rien apporté dans le monde et de même nous n'en pouvons rien emporter. Lors donc que nous avons nourriture et vêtement, sachons être satisfaits. (1 Tim 6, 7-8)

## UN MOMENT S'IL VOUS PLAÎT

L'année dernière, les incendies ont causé la mort de 595 Canadiens dont 250 étaient des enfants. La perte en valeurs immobilières se chiffrait à \$146,114,160 d'après le ministère des Travaux publics. Il y a peu d'incendies qui soient causés par des phénomènes naturels; la majorité provient de la négligence et de l'imprudence. Un grand nombre d'incendies sont causés par des enfants qui s'amuse avec des allumettes et des briquets; certains autres incendies sont causés par la canalisation fautive des fils et par des appareils électriques défectueux.

de nouveau...

ENCAISSABLES AU PAIR... EN TOUT TEMPS

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

INTÉRÊT ÉLEVÉ

Vous rencontrerez vos amis à la

CLINIQUE DE SANG

# Le conseil municipal accorde un octroi de \$100 au Club Mok-A-Sin

ST-CESAIRE (DNC) -- Le Club Mok-A-Sin, de St-Césaire-Rougemont a reçu lors de la dernière séance du conseil municipal, un octroi de \$100 pour défrayer une partie du coût de leurs opérations.

Après un premier refus il y a un mois, les autorités du Club ont réitéré leur demande aux échevins, appuyées par M. Guy Nadeau et M. Claude Gagné.

La demande fut donc réétudiée par les échevins et fut ensuite discutée pendant une trentaine de minutes. Les Moks ont insisté sur le fait que 170 des 210 membres du Club étaient de St-Césaire et pour un grand

nombre d'entre eux, des contribuables. Les Moks ont de plus ajouté que leur situation financière actuelle étant difficile, la ville devait faire quelque chose pour leurs jeunes.

Les échevins ont bien pris la chose, puisque sur proposition du conseiller O. Casavant, appuyée par le conseiller Laurier Beaudry, un vote public des cinq échevins a été pris. MM. Côté et McLean ont refusé catégoriquement tandis que les trois autres conseillers ont approuvé la résolution. Le Club Mok-A-Sin s'est dit très heureux de l'encouragement du conseil et a promis de se servir de la somme à bon escient.

# Des cours de danses modernes à Bedford

BEDFORD (DNC) -- Le Centre de loisirs St-Damien, sous la présidence de M. Grégoire Gingras, offre à la population de Bedford et de la région une série de dix cours pratiques sur les danses modernes.

Les cours se donnent au Collège de Bedford, tous les mardis soirs à 8 heures. La série

sera interrompue en juin afin de permettre aux élèves de pratiquer leurs pas au cours de l'été et de se perfectionner à l'automne avec les derniers cours.

On peut s'inscrire à ces cours jusqu'au 20 mai. Le professeur René Bertrand de l'école de personnalité Maisonneuve agit comme moniteur.

# L'armée est à court de bataillons d'infanterie

OTTAWA (PC) L'armée est tellement à court de bataillons d'infanterie que le ministère de la Défense a dû recourir pour service à Chypre d'une formation qui assure la relève de la garde sur l'esplanade du parlement, cérémonie qui constitue la grande attraction pour les touristes pendant la saison d'été.

Le 2e bataillon des Canadian Guards rejoindra la force des Nations unies à Chypre en septembre lorsqu'il se sera acquitté de la fonction qui lui a été assignée face au parlement, si le mandat imparti par les Nations unies est reconduit comme on s'y attend.

Au cours des dernières années, le 2e bataillon n'a pu recruter son plein effectif, soit 900 hommes. L'été dernier, il ne comptait que 570 hommes et n'a pu prendre part aux manœuvres de sa brigade à Camp Gagetown, N.-B.

Outre la parade estivale qui lui est assignée, esplanade du parlement, tâche qui lui incombe depuis 1960, le bataillon a prêté des équipes aux écoles de blindés et d'infanterie et des escouades de démonstration.

Le Royal 22e

Le bataillon est pratiquement immobilisé en tant qu'unité combattive et il faudra compléter ses cadres au moyen d'hom-

mes cueillis dans d'autres unités, principalement le 1er régiment des Guards de Camp Pictou, Ontario, avant de partir pour outre-mer.

Les six régiments de l'infanterie canadienne, comptant chacun deux bataillons à l'exception du Royal 22e, qui en possède trois, ont participé à des missions des Nations unies ou rempli des fonctions de surveillance à l'exception du Black Watch. Ce dernier régiment a déjà un bataillon en Allemagne de l'Ouest et un autre est stationné à Camp Gagetown. Ce dernier représente l'apport canadien à la force aéroportée de l'OTAN.

ENDROIT POUR ARTISTES

Moulin Historique du Québec, situé près d'une montagne, instructeurs bilingues, peintures, céramiques, excellente cuisine, appartements à 40 milles de Montréal, écrire pour un déplacement gratuit: Le Vieux Moulin Art Centre, 51-53 rue de Bagot, P.Q. Canada.

DATSUN

\$1895.00 TOUT EQUIPE

DATSUN SEDAN "1200"

En route Et cinq personnes voyagent à l'aise, dans ce sedan confortable et souple... une compacte aux lignes racées qui possède les caractéristiques d'une grande voiture. D'un pare-chocs à l'autre, sa construction robuste et soignée lui permet d'atteindre rapidement des vitesses supérieures à 80 milles à l'heure. Elle est économique: jusqu'à 40 milles au gallon! L'équipement standard comprend trois vitesses avant, entièrement synchronisées; des pneus blancs; la chauffe-rotte et les indicateurs de direction.

tel 3-8766

G. & L. AUTOMOBILE LTEE

8190 Des Cascades Saint-Hyacinthe Amère

La Voix de l'Est

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations qui originent de la salle de rédaction de la Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

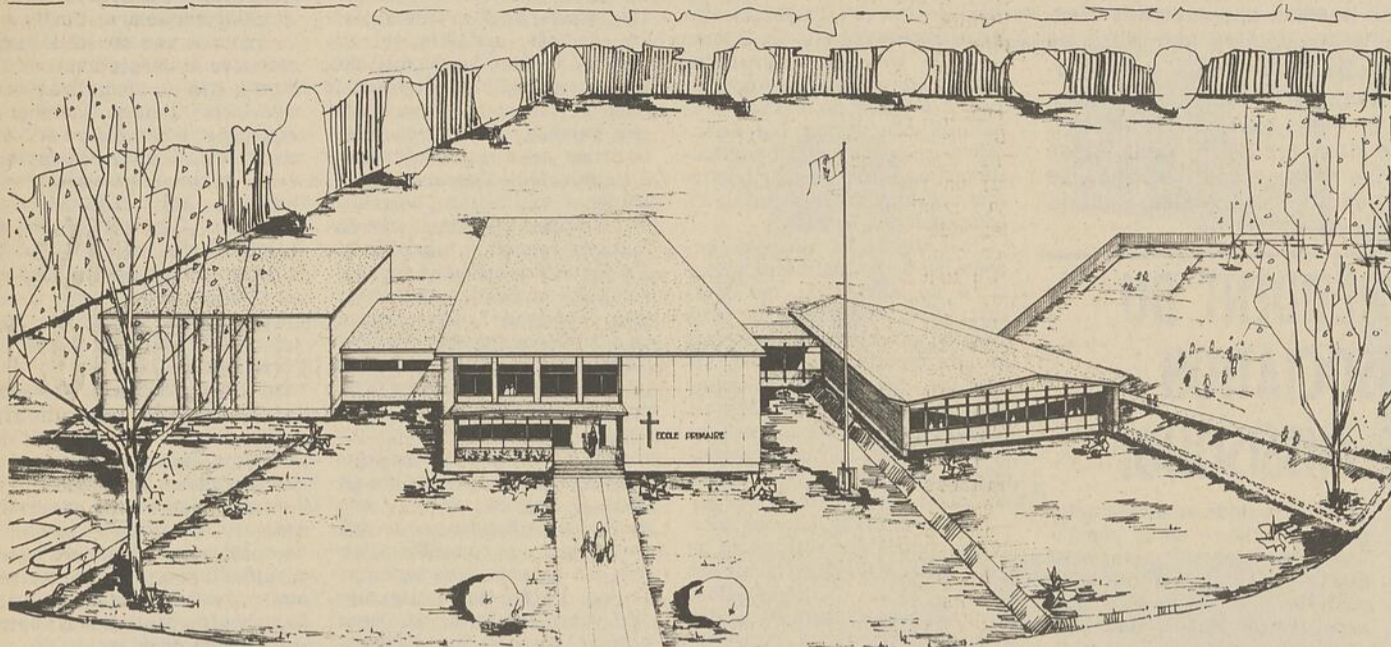
"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

TARIFS D'ABONNEMENT

Par camelot	Par jour	Samedi	Semaine
	\$0.07	\$0.10	\$0.45
Par la poste	1 m.	3 m.	6 m.
Canada	\$1.50	\$4.00	\$10.00
Etats-Unis	\$4.00	\$10.00	\$18.00
Autres pays	\$12.00	\$30.00	\$50.00

## Pour la population de Granby

# Un Centre culturel et sportif suggéré



LA NOUVELLE ECOLE PRIMAIRE de Granby sera formée d'un complexe de trois édifices fonctionnels aux lignes sobres mais fort élégantes. Cette esquisse, produite par les dessinateurs du cabinet d'architecture de M. Laurent St-Pierre, auteur des plans et devis, exprime bien ce que sera cette école, construite rue Calixa-Lavallée, aux confins de la paroisse St-Joseph, dans le quartier Bourget de notre ville. Au centre, le corps de bâtisse qui logera les 18 salles de classe et les bureaux. Les deux maternelles se trou-

ront dans le bâtiment de droite. A gauche, l'édifice ou seront installées les salles de récréation et de toilette ainsi que d'autres facilités. Les trois corps de l'ensemble seront reliés par des passages couverts, abondamment éclairés. On sait que la Commission scolaire catholique de Granby a publié des avis de demande de soumissions, cette semaine, pour cette construction de \$350,000. Les commissaires devraient désigner l'entrepreneur général le ou après le 1er juin prochain.

GRANBY. "La formation d'un centre sportif et culturel bien équipé, en notre ville, éviterait la duplication des activités déjà existantes, en combinant et consolidant toutes ces activités. Cette entreprise est d'autant plus nécessaire qu'un nombre considérable d'activités désirées ne sont pas offertes à la population de Granby du au manque de facilités appropriées".

Telles sont les principales constatations et la grande recommandation du sous-comité de l'éducation permanente et de planification à titre consultatif de la Commission régionale Meilleur.

Ce sous-comité a soumis son rapport avant la rédaction définitive du mémoire que le comité de planification doit présenter au président et aux commissaires de la Régionale Meilleur, mercredi soir prochain.

### LES RESPONSABLES

Le sous-comité, dont les travaux et les recherches ont nécessité un nombre considérable d'enquêtes et des questionnaires de toutes sortes, était présidé par M. W. T. Ward, industriel et membre de la Commission scolaire protestante de Granby. Il comprenait M. l'abbé Jean-Paul Boutin, principal de l'Ecole Normale, vice-président; M. Jacques Dubois, administrateur général de la Régionale Meilleur, secrétaire; et MM. Marc Leclerc, président du comité général de planification; Henri Payette, secrétaire-gérant de la Caisse populaire Notre-Dame de Granby, vice-président du comité général; Rémy Bergeron, orienteur à la Régionale Meilleur; Constant Bagordo, coservateur de la bibliothèque municipale et secrétaire de la Chambre de Commerce du district de Granby; Yves Gagnon, coordonnateur des Loisirs de Granby Inc. Philippe de Chazal, professeur à l'Ecole communautaire de Granby; Isidore Martin, président de la Coopérative agricole de Granby; et Mlle Adèle Tétrault, étudiante à l'Ecole secondaire Immaculée-Conception, Granby.

### OBSERVATIONS

"Nous constatons présentement que des efforts immenses sont déployés dans le but de réorganiser, de diversifier et de rendre l'éducation accessible à tous les jeunes. Par ailleurs, cette réorganisation doit tenir compte des besoins pressants et grandissants des adultes et faire en sorte de créer les facilités d'équipement qui permettront à ces adultes d'utiliser, d'une façon profitable, leurs loisirs. En effet, l'adulte est à l'âge de la dernière phase, dans notre contexte d'éducation permanente, et cette phase consiste à la consolidation possible d'un équilibre en principe acquis mais encore incertain. L'éducation des adultes, qu'elle soit d'ordre académique, culturelle, sociale ou physique, s'inscrit dans la ligne de la progression comme une nécessité actuelle et future. Cette progression peut s'envisager en terme de forces et de causes, à la fois sur le plan économique et social:

A) Augmentation continue et toujours croissante de la population.  
B) Augmentation en progression géométrique du nombre de personnes éduquées.  
C) Augmentation toujours croissante du niveau de vie.  
D) Diminution des heures de travail.  
E) Détérioration marquée de l'état physique de la population adulte.

"Or, il en résulte un désir grandissant pour chacun de connaître plus, ou de parfaire des connaissances déjà acquises. L'employeur, d'une part, cherche une main d'oeuvre plus qualifiée et, d'autre part, l'employé cherche à se qualifier pour augmenter ses revenus. De l'augmentation des heures de loisirs il en résulte encore que les adultes cherchent à se développer sur le plan culturel, social et physique.

"Par ailleurs, en nous appuyant sur le relevé du "Bureau Fédéral de la Statistique", (recensement 1961), nous notons que 60% des adultes au Canada ne possèdent qu'un maximum de huit ans de scolarité. Si par projection nous faisons d'hypothèse d'une situation semblable dans notre province, nous nous sentons plus que justifiés de préconiser l'éducation des adultes.

"D'après ces causes et résultats soulignés ci-dessus, il sera absolument essentiel à la société de s'organiser de façon à remplir le vide qui ressent déjà et qui se fera sentir de plus en plus. Nous pourrions en conclure que la société doit être responsable des droits de la famille et doit contribuer à son perfectionnement physique, intellectuel, moral et social pour la réalisation du bien commun.

"Dans cet esprit, notre sous-comité de l'éducation perma-

nente et des Loisirs, soumet un inventaire sommaire des activités de notre région, des besoins des adultes et des moyens de réalisation actuels et futurs.

### CONCLUSIONS

1. La population de la Région démontre un intérêt croissant pour un nombre d'activités de plus en plus diversifiées. Cependant, les facilités pour ces activités, sont la plupart du temps, inadéquates.

2. Un nombre considérable d'activités désirées ne sont pas offertes à la population de Granby du au manque de facilités appropriées.

3. La formation d'un centre sportif et culturel bien équipé éviterait la duplication des activités déjà existantes, en combinant et consolidant toutes ces activités.

4. "QUE les facilités de la Commission Scolaire Régionale soient mis à la disposition des organismes sociaux, religieux, commerciaux, industriels, culturels et des loisirs, à un prix nominal pour encourager l'emploi maximum de ces facilités.

5. "QUE l'approbation de l'usage des lieux doit être de droit la responsabilité de la Commission Scolaire Régionale. Cependant l'organisation et la direction d'un grand nombre de ces activités doit être laissée à l'initiative des groupes et des organisations intéressés.

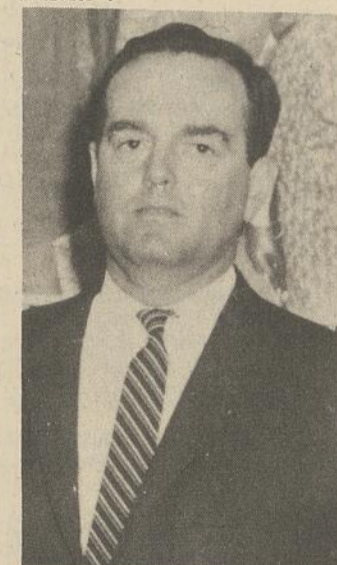
6. "QUE les cours académiques, commerciaux, professionnels qui sont disponibles aux étudiants durant le jour, le soir pour les adultes le soir -- en autant qu'un nombre suffisant d'adultes soient intéressés à poursuivre ces cours.

7. "Qu'une personne compétente en la matière soit engagée pour mener une enquête en profondeur sur les besoins et les désirs de la population de la région, concernant l'éducation permanente et les Loisirs".

B. SPECIFIQUES  
"Nous recommandons que les projets suivants soient intégrés dans les plans de la Commission Scolaire Régionale:

1. Un gymnase et un centre de culture physique qui permettra d'entreprendre plusieurs ac-

RECOMMANDATIONS  
A. GENERALES  
(Suite en page 14)



M. W. T. WARD

4. Une étude plus détaillée des besoins et aspirations des individus et des organismes de la région, devrait être effectuée dans le but de déterminer d'une façon plus précise nos besoins. Il fut impossible à ce comité, avec le peu de temps et de ressources à sa disposition, de faire ce travail indispensable.

### Travaux de \$22,000

## Le Granby Curling Club agrandira son édifice

GRANBY -- La cité de Granby a émis un permis d'une valeur de \$22,000 pour l'agrandissement du Granby Curling Club, un édifice situé sur la rue Long, à Granby.

Large de 20 pieds, la nouvelle construction sera longue de quelque 70 pieds. Elle n'aura qu'un étage et abritera une cuisine de même qu'un petit salon. La façade de l'édifice actuel sera par la même occasion renouvelée.

Les plans et devis de la nouvelle construction ont été préparés par M. Laurent St-Pierre, architecte.

### Autres nouvelles en pages 14, 15 et 32

### L'AGENCE DE VOYAGES

Marie Rees  
Boulangier

vous invite à visiter les PAYSAGES DE L'ITALIE et de LA COTE D'AZUR sous la direction du

Père St-Pierre  
S.V.D.

Faites vos réservations dès maintenant

Départ de Montréal: le 29 juillet

Voyage de 3 semaines  
Tout compris: CA. \$818.00

pour informations: 481 PRINCIPALE  
GRANBY TEL: 378-4624

## Assemblée des Professionnels demain matin

GRANBY -- L'Association des Professionnels de Granby tiendra sa réunion mensuelle dimanche matin, le 16 mai, à 10 heures, à la maison des Auxiliaires du Purgatoire, 135 boulevard Leclerc.

Le conférencier sera le Révérend Père Albert St-Pierre de la Société du Verbe Divin qui traitera d'éducation.

Tous les professionnels sont cordialement invités.

### Egout Robinson

## Une pelle a commencé à éventrer la rue St-Luc

GRANBY -- Une pelle mécanique a commencé à éventrer la rue St-Luc à partir de l'intersection de la rue Laval en vue de la pose de tuyaux d'égout d'un diamètre intérieur de sept pieds. Il s'agit en fait de la continuation des travaux entrepris sur la rue Laval, deuxième chantier ouvert par la firme à qui la cité a confié la construction de l'égout collecteur de la rue Robinson.

Sur Laval, les travaux sont pratiquement complétés. L'installation des tuyaux de béton préfabriqués est terminée. Le remplissage est même commencé.

### ROBINSON

Hier, les travaux d'excavation

se sont arrêtés juste en face de la quincaillerie Robinson, sur la rue Robinson.

Pour ce qui est des palplanches d'acier qui doivent être enfoncées dans le sol afin de protéger la tranchée, l'on est rendu en face du numéro 247, rue Robinson.

Le radier et la couronne de l'égout sont coulés à mesure que les travaux d'excavation avancent.

L'on sait que sur Robinson, les travaux doivent se poursuivre jusqu'à l'intersection de la rue St-François pour aller rejoindre la partie de cet égout qui vient d'être construite sur la rue Laval.

### Pour la première fois depuis son existence

## La troupe de l'Aiglon joue "Le Bourgeois Gentilhomme"

GRANBY -- Pour la première fois depuis 16 ans, la troupe de l'Aiglon, du Collège Mgr Prince composée uniquement des élèves des belles-lettres se risquera à présenter une pièce classique de Molière intitulée: "Le bourgeois gentilhomme".

Les représentations auront lieu les 16, 17, 18 et 19 mai, au Collège Mgr Prince à 8 heures p.m.

Les comédiens sont sous la direction du Frère Georges Boyer et la distribution comprend Gérald Ouellette dans le rôle vedette, celui de M. Jourdain; Marthe Lapierre, dans celui de Mme Jourdain; Francine Breton

Lucille; Françoise Lemoine, Nicole; Guy Ménard, Cléonte; Marc Messier, Coville; Jean-Luc Cousineau, Dorante; Elise Bienvenue, Dorimène; Bertrand Lamoureux, maître de musique Gilles Paul, élève du maître de musique; Denis Rodrigue, maître de danse; Jean-Guy Vachon maître d'armes; Gilles Brodeur maître de philosophie; Denis Marchand, maître tailleur; Robert Gagné, garçon tailleur; Germain Catusal et Robert Leclerc, les deux laquais; Françoise Lemoine, Manon Potvin, Hélène Payette et Francine Côté, les quatre ballerines; Guy Ménard, le Mufti, le fils du Grand Turc; Marc Messier et Bertrand Lamoureux dans le rôle des deux dignitaires turcs; Michel LeBlanc, Yvon Perras,

Pierre Breault, Yvan Boulerice, Léon Brouillard et Serge Papineau, les six Turcs.

Le souffleur est M. Jean Parent tandis que les décors ont été confiés à M. Marc Lecours et M. Jean-Luc Cousineau.

L'ingénieur du son sera M. Claude Racine et le technicien éclairagiste, M. Daniel Casault; assistant au contrôle, M. Jean-Claude LeBlanc; régisseur et maquilleur, M. Luc Lasière; publicistes, M. Pierre Bernier, M. Charles Boivin et M. Léon Brouillard; les finances, M. Yvon Boulerice.

Les Frères Fernand Rheault, Adrien Saint-Martin, Robert Chagnon, Philippe Huot et Paul Ouellette sont les conseillers techniques.

## UNE COLLISION EST SURVENUE A GRANBY

GRANBY -- Une collision est survenue jeudi, vers 3 h. 25 p.m., en face du 14, rue Robinson sud, à Granby.

Mme Rita Martin, 42 ans, de la route rurale no. 1, à St-Pie dans le comté de Bagot était au volant d'une Chrysler 1961 lors de l'accident. Les dommages à son véhicule ne

sont que de \$20.  
M. Léo Broderic, 31 ans, du 20, rue Viger, à Granby, conduisait pour sa part une Studebaker 1964 laquelle fut endommagée pour \$1.50.

Les constatations d'usage ont été faites par le constable Paul-Emile Robert.

## 20 JEUNES FILLES ADHÉRENT AU 4-H

GRANBY -- En présence de M. et Mme Yves Ménard, parrain du Club 4H et de M. l'abbé Maurice Jodoin, vicaire moral une vingtaine de jeunes filles de l'école secondaire Immaculée-Conception ont fait il y a quelques jours une promesse pour leur adhésion au Club 4H de Granby.

Après avoir dit le mot de bienvenue, Soeur Lise Lambert, responsable des 4H, à Granby demanda à M. Yves Ménard de prendre la parole. M. Ménard n'a pas caché sa joie que Granby ait maintenant son Club 4H-H.

Une démonstration a ensuite eu lieu dans la cour d'école où on apprit la façon de planter un arbre.

La présidente du Club 4H, Mlle Francine St-Onge et Soeur Lise Lambert procédèrent à la cérémonie d'admission.

Selon Soeur Lise Lambert, encore six jeunes filles s'apprêtent à rejoindre les rangs de ce mouvement.

Les invités ont pu visiter pour terminer une petite exposition de plaques murales.

## Une collision fait 3 blessés

ST-PAUL-D'ABBOTSBORD -- Une collision survenue à St-Paul d'Abbotsford a fait trois blessés hier soir, vers 8h.15. M. et Mme Michel Guertin, de Montréal ainsi que leur fillelette de 2 1/2 ans, Josée, ont été transportés à l'hôpital St-Joseph de Granby.

Mme Guertin semble la plus gravement atteinte souffrant de multiples fractures à une jambe. Quant aux deux autres, les blessures sont assez superficielles.

Les trois personnes ont été transportées dans un hôpital de Montréal, hier soir.

## Aventures de voyage au Richelieu, lundi

GRANBY -- Le docteur Simon Brunelle sera le conférencier au souper hebdomadaire du club Richelieu, lundi, à 6 heures 15 au Club Social de la rue Elgin. Il intitulera son entretien: "Aventures de voyage". M. Georges Zigby, président invite tous les membres.



HOTEL  
**Mont  
Shefford**  
GRANBY

Jeu-di - Ven-dredi - Sa-medi 13 - 14 - 15 mai  
Chanteur  
**CARLOS RAMIREZ**, Vedette internationale



CETTE SCENE DU "Bourgeois Gentilhomme" a pour titre "Le jeu d'épée". On voit ici deux comédiens de la troupe de l'Aiglon lors d'une répétition au Collège Mgr Prince. "Le Bourgeois Gentilhomme" tiendra l'affiche, les 16, 17, 18 et 19 mai, à 8 heures tous les soirs. (Photo Jean-Paul Matton)

A l'affiche! Jusqu'à samedi inclusivement

THEATRE PALACE GRANBY  
FR 2-4466

EN PRIMEUR

ELVIS  
Danse le "clam" cette nouvelle danse qui fait sensation.

GIRL HAPPY  
AU MEME PROGRAMME: KIRK DOUGLAS  
DANS UN HOMME DOIT MOURIR

DIMANCHE À SAMEDI 16-17-18-19-20-21-22- MAI

C'est le piège aux filles de l'esclavage moderne...

ASSOIFFÉE DE PLAISIRS...  
ELLE N'ÉCOUTAIT QUE L'APPEL DE... LA CHAIR

JANET MONRO - JOHN STRIDE

UN-FILM A VOIR! EN PRIMEUR

LE PRIX DE LA LUXURE  
En couleurs au même programme

L'AVENTURIER MAGNIFIQUE

Cinémascop - Couleur avec  
Arthur Stephen et Diane Martin.

# Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

## Le grand gala musical

### Billets offerts dès aujourd'hui à Acton

ACTON VALE (A.C.) - Les organisateurs du Grand Gala musical qui marquera le 25<sup>e</sup> anniversaire du Corps Musical St-André, annoncent que les billets pour assister à ce grand événement du 22 courant seront offerts à la population dès cette fin de semaine, soit samedi le 15.

Les étudiants de l'école Secondaire St-André parcourent les rues de la ville afin d'offrir ces billets d'admission pour adultes. Les enfants pourront aussi se procurer leur billet d'entrée au cours de la semaine qui précédera le gala soit du 17 au 21 mai dans les écoles de la ville.

Comme le nombre de personnes qui peuvent être admises au stade de baseball est limité, il devient entendu que le premier arrivé est le premier servi. DONC, PROCUREZ-VOUS VOS BILLETS DES LE PASSAGE DES ETUDIANTS SAMEDI...

LES FANIONS - Les magnifiques fanions sont déjà en vente et chacun doit se faire un devoir de se le procurer. Ce fanion aux couleurs du Corps Musical St-André, dont l'original a été dessiné par le Rév. Frère Paul S.C., se vendent 25 sous chacun et nous croyons que c'est vraiment une aubaine, à ce prix. Les automobilistes devraient décorer leur véhicule avec ce fanion-souvenir; il est très facile de s'en procurer.

**AUTO USAGES**  
GARAGE

**DELORME et FILS**  
STE-BRIGIDE  
SPECIAL de la semaine  
**RAMBLER**  
Ambassador

1960 4 portes  
P.S.P.B.  
vitres électriques

**\$595.00**



EN VEDETTE - Les organisateurs ont obtenu l'assurance que les corps musicaux suivant participeraient au gala: les Emeraudes de Richmond; les Commandeurs de Bedford; Les Chevaliers de Notre-Dame (Abestos); les Etolles d'Or de Windsor; les Duchesses de Lacolle; Les Chevaliers de Drummondville et finalement et non le moindre, le corps musical ST-ANDRE D'ACTON VALE.

### M.A. RENAUD EST DÉCÉDÉ

FORT-CHAMBLY -- M. Adrien Renaud, époux de feu Janette Gagnon, est décédé subitement à sa demeure, au 18, rue St-Jacques, à Fort-Chambly, à l'âge de 58 ans.

Il laisse dans le deuil ses quatre enfants, Mme Renaud Dubé (Lyne); Miles Nicole et Lise Renaud, toutes de Montréal et Denis Renaud, de Fort-Chambly. Il laisse également son frère M. Wilfrid Renaud, de Fort-Chambly; ses sœurs, Mme O. Gauthier, (Alma), de Richelieu, Mme Elie Savard, (Marguerite), de Fort-Chambly.

Le service sera chanté lundi, à l'église Très-Saint-Coeur de Marie, de Fort-Chambly. L'inhumation se fera au cimetière de l'Est de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au salon Yvon Desnoyers, de Fort-Chambly.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.



M. ARCADIVUS VIENS, ancien maire de Ste-Angèle-de-Monnoir pendant une douzaine d'années, est conduit à son dernier repos. Le service funèbre a été célébré hier matin en l'église paroissiale de Ste-Angèle par le curé de la paroisse, M. l'abbé Louis Jodoin. Notre photo fait voir une partie du cortège funèbre suivant M. Viens à sa dernière demeure. Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur dont faisait partie M. Viens ouvraient le cortège. Les porteurs étaient MM. Roger, Yvon, Jules et Gabriel Jetté ainsi que MM. Eugène Massé et Roger Boulais, tous des neveux du défunt. M. Viens laisse dans le deuil son épouse née Rose-Emma Gagné, et 3 sœurs Rosalba (Mme Jos Jetté) de Ste-Angèle, Mme Boulais (Eugénie) de Ste-Angèle et Réséda, retirée au Foyer Ste-Croix de Marieville.

### ME J.-P. COUTURE EST ÉLU PRÉSIDENT DU COMITÉ PROVISOIRE DE L'ASSOCIATION LIBÉRALE-FÉDÉRALE DE BROME-MISSISQUOI

COWANSVILLE -- Me Jean-Paul Couture, de Farnham, a été élu président du comité provisoire de l'association libérale-fédérale de Brome-Missisquoi au lac Selby. Me André Bachand, de Cowansville, et M. Joseph Deslières, de Sutton, ont été choisis pour remplir les postes de secrétaire et de trésorier. Le comité provisoire se composera de MM. Joseph Ménard, de Sutton, Alcide Grégoire, d'Adamsville; Tom Tomushat, de Mansonville; Maurice Dandenault, d'Abercorn; Laurence Goyette, de Brome-Ouest; Léonard Ferland, de Venise-en-Québec; Serge Boulay, de Bedford; Earl Bracey, de Stanbridge-Est; René Larivière, de Notre-Dame de Stanbridge; Paul Raymond, de Freighsburg; Donat Patenaude, de Bedford, et de Mlle Angèle Fournier, de Cowansville.

Le comité provisoire de l'association libérale-fédérale au-

ra pour tâche d'établir les structures de cette organisation, en vue d'élections qui peuvent avoir lieu, très bientôt. Depuis que la FLQ s'est dissociée de la Fédération libérale-fédérale, les associations de comité doivent être réorganisées complètement. Dans Brome-Missisquoi, la situation est assez particulière, étant donné que cette circonscription fédérale comprend deux comtés au niveau provincial. Cependant, M. Glen Brown député libéral de Brome, a déclaré jeudi soir que son organisation travaillerait d'arrache-pied pour aider le candidat qui se présentera contre le député actuel, M. Heward Grafftey, aux prochaines élections fédérales.

"C'est au niveau de l'organisation des polls, que l'élection se gagne!" a déclaré M. Brown. "Il faut donc que l'unité régné."



L'ASSOCIATION LIBÉRALE fédérale de Brome-Missisquoi s'est élu un comité provisoire lors d'une assemblée, au lac Selby. Nous reconnaissons dans l'ordre habituel: M. Eugène Lapointe, secrétaire administratif de la Fédération libérale (Québec); M. Joseph Deslières, de Sutton; Mlle Angèle Fournier, de Cowansville; M. Glen Brown, député provincial de Brome; Me Jean-Paul Couture, de Farnham, et Me André Bachand, de Cowansville. (Photo Studio Eclair)

### Un baryton d'Acton Vale remporte le premier prix

ACTON VALE (AC) -- Un jeune baryton d'Acton Vale, Pierre Boulay, a remporté le premier prix à l'émission "En-

trée des Artistes" au Canal 7 de Sherbrooke (CHLT-TV) au cours de l'émission consacrée entièrement aux jeunes talents d'Acton Vale.

Ce prix consistait en une magnifique caméra avec accessoires complets offerte par la Maïon Tal.

Le jeune Boulay tout comme le gagnant du 2<sup>e</sup> prix Michel Poulin est membre du Corps Musical St-André.

Les participants à l'émission étaient: Michel Côté, André Charette, Martine Cournoyer, Lucie Désautels, Luc Boisvert, Chantal Boulay, René Gagnon, Christiane Aubertin, Manon Désilets, James Daniels, Bernard Beaugrand, Jean-Pierre Gaudette, Pierre Chenail, Marcel Joly et Louise St-Amour.

Par leurs diverses interprétations, ces jeunes ont démontré que les talents ne manquent pas à Acton Vale.

si nous voulons vraiment obtenir la confiance de la population" M. Brown a souhaité qu'il n'en coûte rien aux gens pour devenir membre du parti libéral: "Ils veulent nous aider et le faire bénévolement, a dit le député de Brome. Allons-nous, en plus, leur imposer de déboursier de l'argent pour obtenir leurs cartes d'affiliation au parti?" L'assemblée a répondu à la suggestion de M. Brown, par des applaudissements nourris.

En acceptant le poste de président du comité provisoire de l'association libérale du comté Brome-Missisquoi, Me Jean-Paul Couture a déclaré qu'il déploierait des efforts constants pour former des cadres solides à l'organisation, au niveau de la circonscription. "C'est maintenant qu'il faut commencer à lutter! a-t-il dit. Nous devons être prêts pour une élection précipitée."

### Projet du centenaire à Knowlton

QUEBEC - L'honorable Bona Arseneault, secrétaire de la Province, dont le ministère assume la responsabilité de l'exécution du programme du Centenaire de la Confédération dans le Québec, vient d'annoncer que le projet d'ériger un immeuble de \$30,000 à Knowlton, dans le comté de Brome, a été officiellement accepté.

Cet édifice de style colonial où l'on conservera les archives de la Société historique du comté, comprendra une salle

d'assemblée et un musée d'outils de ferme.

En vertu de l'entente fédérale provinciale concernant l'exécution de projets commémoratifs du Centenaire, le gouvernement du Québec versera \$17,000, le gouvernement fédéral \$10,000 et la municipalité \$3,000.

Dans le cas de cités et villes de 10,000 habitants ou plus, le gouvernement du Québec, défraie le 1/3 du coût et le promoteur le 1/3 également.

Lorsqu'il s'agit d'une municipalité de moins de 10,000 habitants, la participation du Québec est de l'ordre de 46 2/3 pour cent et celle du promoteur de 20 pour cent, mais lorsqu'il s'agit de localités autres que des cités et villes, la participation du Québec est de 56 2/3 pour cent et celle du promoteur de 10 pour cent.

Dans tous les cas, le fédéral défraie le 1/3 du coût.

### Cours de premiers soins à Waterloo

WATERLOO - Les policiers et les pompiers de Waterloo auront l'opportunité de se perfectionner dans le domaine des premiers soins. En effet, des cours de premiers soins seront donnés par le Service de la Protection civile, Division de Granby.

Les cours seront d'une série de 16 leçons réparties en 8 semaines, deux cours par semaine soit le lundi et jeudi. A la fin du cours les élèves recevront un certificat attestant leur connaissance pour donner les premiers soins aux blessés. Ces cours sont donnés par M. Bernard Choinière, de Granby.

### De Doux Dingues à St-Hilaire le samedi à 8h.30

ST-HILAIRE (DNC) - Les jeunes comédiens du "Théâtre du Grenier" présentent à compter d'aujourd'hui, le 15 mai, et jusqu'au 13 juin prochain, le samedi, à 8 heures 30 p.m., la pièce "De Doux Dingues".

Il s'agit d'une comédie-vaudeville, en trois actes, de Michel André, auteur de "Virginie" et de plusieurs autres pièces à succès.

Les représentations ont lieu dans les "Ecuries du Manoir Campbell", à St-Hilaire.

### L'actif de la Caisse populaire a atteint \$1,659,386.31 en '65

MARIEVILLE (GF) - La Caisse populaire de Marieville possède pour l'année sociale se terminant le 28 février un actif de \$1,659,386.31.

L'actif se répartit de la façon suivante: en caisse: \$581,934.51; dépôt bloqué, \$15,180; obligations, \$218,707.95; parts U.R. ou C.C., \$10,000; divers: \$175; reconnaissance s de dette: \$210,064.43; hypothèques, \$482,594.53; terrains et immeubles: \$59,492.05; ameublement et équipement de bureau, \$19,126.52; dépenses, \$30,288.41; intérêts payés, \$31,822.80.

Quant au passif il est le suivant: capital social \$183,999.94; épargne ordinaire, \$1,318,562.40; épargne scolaire, \$14,562.40; droit d'entrée, \$705.70; bénéfices ou solde des bénéfices non répartis, \$74,961.85; fonds de réserve, \$43,750; fonds de prévoyance, \$22,000; surplus, \$833.48.

Le capital social était en 1963-64 de \$154,768 alors qu'il est cette année de \$183,999. L'épargne était de \$1,110,609 en 1963-64. Elle est maintenant de \$1,333,135. Les prêts sur reconnaissances de dette en 1963-64 sont de \$141,021.88 alors qu'ils atteignent \$210,064.43 en 1964-65. Les hypothèques étaient de \$498,271.33 l'an dernier elles ne sont plus cette année que de \$482,594.64. Les placements en 1963-64 étaient de \$270,764.20 et en 1964-65, \$228,882.95. Les bénéfices étaient en 1963-64 de \$66,193.13 et en 1964-65 de \$74,961.85. Pour ce qui est des dépenses elles étaient en 1963-64 de \$27,044.35 et en 1964-65 de \$30,288.41.

Le patrimoine était en 1963-64 de \$37,818 et en 1964-65 de \$66,583. Le total de l'actif était donc en 1963-64 de \$1,338,606 et de \$1,597,275 en 1964-65.

### Boulevards enjolivés à Beloeil

BELOEIL - (DNC) Deux boulevards de la ville de Beloeil seront bientôt enjolivés par suite de la décision de compléter des travaux de terrassement de bandes gazonnées entreprises l'automne dernier: les boulevards Cartier et Choquette, ce dernier essentiellement résidentiel.

D'autre part, l'assemblée des électeurs-proprétaires pour considérer le règlement 279 relatif au plan de zonage de la

ville, préparé par les architectes Beauchemin - Beaton - Lapointe, doit avoir lieu à l'hôtel de ville.

Autres nouvelles en pages 2-12-14 et 15

### Brome sera un paradis du tourisme! - M. G. Brown

COWANSVILLE -- Le comté de Brome deviendra un paradis du tourisme pour les Montréalais et les Américains du Nord-Est des Etats-Unis, a déclaré récemment M. Glen Brown, député du comté de Brome à l'Assemblée législative. Pendant que la population trouvera son revenu dans les centres industriels, comme Granby, Waterloo et Cowansville, nous utili-

serons la beauté naturelle de nos paysages et créerons un centre d'attractions pour notre région environnante, dans Brome, a dit M. Brown.

Le député a tracé les grandes lignes du programme gouvernemental d'expansion des routes, de construction de ponts et d'autres services de communication en disant que \$45 millions se-

ront dépensés dans le comté afin de le pourvoir des meilleurs moyens de développement.

M. Brown a annoncé qu'un nouveau système pouvant servir à détruire les vieilles voitures abandonnées dans des cimetières de ferrailles sera expérimenté dans le comté de Brome. Si l'appareil donne de bons résultats, on s'en servira

### Les parents ont un rôle à jouer dans la société

MARIEVILLE (GF) -- Dans les cadres de la semaine du Laicat, une réunion de parents a été organisée à Marieville pour étudier les responsabilités des parents vis-à-vis l'éducation et l'instruction de leurs enfants et les questions se rattachant au Bill 60, créant un ministère de l'Éducation, au rapport Parent et à l'Opération 55. Les parents ont un rôle à jouer dans la société et l'éveil que l'on constate dans notre population à l'égard de tous les problèmes concernant les Canadiens-français se fait particulièrement sentir dans l'important domaine qu'est celui de l'éducation des enfants.

C'est Me Gaston Rondeau, secrétaire de la Commission Scolaire de Marieville, qui agissait comme président de cette réunion qui groupait des parents de Marieville, Richelieu, St-Mathias, Ste-Angèle, St-Jean-Baptiste et autres paroisses. Il y avait également des professeurs religieux et laïques pour lesquels la question d'éducation est aussi importante qu'aux parents eux-mêmes. La présidence du comité de préparation de cette soirée d'études avait été confiée à M. J. Ubald Pilon. M. Pilon avait demandé au Dr Jean-Paul Hardy de traiter de l'opportunité de la formation d'associations de parents-maîtres ou simplement de parents pour étudier les problèmes scolaires et surtout se rendre conscients de la force individuelle et collective des parents auprès des commissions scolaires et du ministère de l'Éducation. Les parents ont besoin de l'aide de différents organismes pour les aider à se comprendre dans la nouvelle conception de l'éducation inspirée des données du Rapport Parent. M. Hardy a insisté sur l'urgence de la formation d'associations de parents pour permettre une meilleure action collective de revendication. Le professeur Yvonne Riendeau avait été invité à parler des concep-

tions plus ou moins vraies ou fausses que l'on se fait sur l'éducation. "Être bien éduqué, c'est avoir du savoir-vivre, du bon langage, de la politesse, des bonnes manières. On peut être très instruit et mal éduqué et moins instruit et très bien éduqué". Pour devenir quelqu'un un enfant doit recevoir une solide éducation à la fois scolaire, sociale, sexuelle et religieuse. Cette éducation, il doit la recevoir le plus tôt possible dans la vie et elle sera ce que ses parents la feront en collaboration avec ses professeurs à l'école. Mme Fernand Lareau, à l'ancien instituteur, a parlé de la formation religieuse des enfants en rappelant le mot de Pie IX "que l'éducation ne peut être complète en dehors de l'éducation chrétienne". Cette éducation chrétienne repose sur l'efficacité de la collaboration des parents, des professeurs et des prêtres. Et encore ici, la formation religieuse des enfants repose d'abord sur les parents. "Parents, n'envoyez pas vos enfants à l'église; allez-y avec eux". Le professeur et le prêtre ne font que compléter l'action des parents dans le domaine de l'éducation religieuse.

Un futur médecin, M. Henri Poirier a traité de l'hygiène de l'enfant d'âge scolaire. "Un esprit sain dans un corps sain". Une alimentation complète, un sommeil réparateur, des Loisirs bien organisés, un travail scolaire et sérieux à la maison, tout cela fait partie de l'hygiène physique et mentale de l'enfant d'âge scolaire. Si l'hygiène est négligée chez l'enfant d'école, la santé et les résultats scolaires en souffriront.

Après ces courtes conférences, les personnes présentes se sont divisées en 4 groupes sous la présidence des conférenciers pour discuter en comité sur ce qui venait de se dire. Les discussions ont été animées et intéressantes et des rapports ont été présentés par chacun des comités. La teneur de ces rap-

OFFREZ des FLEURS

- Remerciements
- Naissance
- Mariage
- Anniversaire
- Hôpital
- Réception
- Mortalité
- Télégraphiées

**MAISON MONTCALM**  
E. BRETON, prop.  
210 York 372-3925  
Granby

Remerciements

REMERCIEMENTS - Mme Suzanne Laplante et ses enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Armand Laplante soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

Nécrologie

BOUSQUET - A Granby le 14 mai 1965 à l'âge de 73 ans est décédé M. Emile Bousquet demeurant à 45, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu le 17 mai. Le convoi funèbre partira des salons Girardot et Ménard Ltée, 170, rue Dufferin, pour se rendre à l'église de la paroisse Notre-Dame où le service sera célébré à 9h.30 et de la au cimetière à Marieville où un libéra sera chanté avant la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

REMERCIEMENTS, GRANDS MESSSES, IN MEMORIAM, REQUIEM, AVIS DE DÉCÈS, 63 PAR INSERTION, SERVICES ANNIVERSAIRES, LIBRAIRIE, ET D'APRÈS FORMULE

**J.-A. LESIEUR ENR.**  
Directeur de funérailles  
Service d'AMBULANCE  
SALONS FUNÉRAIRES MODERNES

Granby, P.Q. Tél.: FR 2-3309  
253 Principale - 411, Notre-Dame  
Bureau 1, rue Fair  
(10-12-63)

Visitez le Centre de Monuments

**C. DAIGLE**  
Lettre - Sculpture  
Installation - Restauration  
818 Principale Granby 378-7988

ST-HYACINTHE  
353 Girouard village Casavant  
Tél: 774-4137

Directeurs de Funérailles

**Girardot & Ménard Ltée**  
SALONS FUNÉRAIRES 223 PRINCIPALE  
AMBULANCES - LITS DE MALADES  
Bureau 225 Principale - Granby  
FR. 2-4498 FR. 2-3422  
(19-1-64)

Granby Granite enr.  
**ANDRE MENARD, prop.**  
Lettre et Réparation  
vendeur autorisé

**Rock of Ages**  
451 Dufferin 372-7729  
Granby

**TERRAINS A VENDRE**  
AU NOUVEAU DEVELOPPEMENT

**Domaine Arthur**  
SAVAGE MILLS

6 MILLES DE GRANBY - 7 MILLES DE BROMONT  
4 MILLES DE L'AUTOROUTE (SORTIE 44)

SUR LES RIVES DE LA RIVIERE YAMASKA

TERRAINS DE 100x250  
SEULEMENT  
**\$100.00** COMPTANT  
Balance Facile

Un terrain pour la saison  
**Louez**

INFORMATIONS TEL: 372-6926  
**M. ARTHUR DESLANDES**

## Jean-Pierre Ferland ce soir, à Rakakas

ST-HYACINTHE -- Jean-Pierre Ferland présentera au public maskoutain son nouveau tour de chant ce soir, à la Boite à chansons Rakakas, à 9 h.

Ferland se destina à la compabilité, il fit ses études à l'École des Hautes Etudes Commerciales. Son cours terminé, il entre à société Radio-Canada, mais les chiffres ne répondaient nullement à sa nature active, il devint alors officier d'assignation puis annonceur. Il fit ses débuts à la télévision avec "Les Bozos", où timidement, il chantait ses compositions, s'accompagnant à la guitare. Peu de temps après, il toucha le grand public grâce à une comédie musicale dont il était l'auteur: "La Saint-Paraliste". En 1962, Ferland présente "Feuille de gui" au concours international de la chanson française à Bruxelles et rapporte le premier prix au Canada. C'est le premier échelon d'une carrière qui ne cessera de prendre de l'ampleur. Ferland quitte alors Montréal pour Paris. Le succès l'appelle, il prend l'affiche à la tête de l'art, Bobino. En 1963, il représente le Canada au troi-

sième Festival international de la chanson en Pologne, à l'Institut de Cracovie, il décroche le prix du meilleur interprète. Revenu au Canada, il est le premier chansonnier canadien-français à se produire à la Place des Arts. Il est depuis plusieurs mois l'animateur de l'émission "Jeunesse Oblige" du vendredi et ses admirateurs ne cessent d'augmenter.

Ses inspirations, Ferland les trouve dans Montréal, ses fleurs, elles poussent dans le macadam. Il n'interprète pas ses chansons, il les vit avec une telle intensité, une telle ardeur qu'il ne laisse jamais douter de sa valeur. Accompagné au piano par Frank Derovieux, le plus dynamique des chansonniers vous invite samedi prochain à Rakakas pour un récital de 2 heures. La boîte à chansons sera de nouveau à l'O.T.J. de La Providence au 875 Saint-Paul dans une ambiance des plus typiques. Le spectacle est cédé pour neuf heures et les billets, qu'il est préférable de réserver à l'avance, sont en vente au magasin André Perrault, 1700, rue des Cascades.

# Le juge V. Chabot désigne un procureur à Diamond et Lajoie



ST-HYACINTHE -- S.H. le juge Victor Chabot a renoué avec une grande tradition hier, en désignant Me Jacques Sylvestre procureur de Jacques Diamond et Jacques Lajoie qui comparaissent en cour de Magistrat pour la forme, sous des accusations de vols, tentative de meurtre et d'évasion et qui demandaient à être assistés d'un avocat.

Me Jacques Sylvestre a accepté de défendre bénévolement les deux prévenus accusés de tentative de meurtre sur la personne d'un agent de la Sûreté provinciale et de s'être évadés alors qu'ils étaient transportés de la prison de Bordeaux au Palais de Justice de St-Hyacinthe.

Le juge Chabot a déploré le manque d'un service d'assistance judiciaire dans le district judiciaire de St-Hyacinthe, comme il en existe dans les autres districts, principalement Montréal, pour les prévenus qui n'ont pas les moyens financiers de retenir l'assistance d'un procureur.

consentis du désir du Magistrat de voir la justice être exercée comme elle doit l'être.

Diamond et Lajoie sont ces deux individus qui se seraient attaqués à coups de couteau à l'agent Laurier Béliele le 27 janvier dernier alors qu'ils étaient conduits vers le Palais de Justice de St-Hyacinthe et s'évadaient après avoir projeté l'agent Béliele, blessé, à bas de la voiture et gardé durant quelques heures en otage, l'agent Claude Bouffard. Ils sont de plus soupçonnés d'avoir commis plusieurs vols à main armée et tentatives de vols à main armée en compagnie de Ronald Léveillé qui a été acquitté d'une tentative de meurtre par S.H. Le juge Victor Chabot mais qui attend son procès pour des accusations de vols et tentatives de vols ainsi que d'évasion puisqu'il s'évada en même temps qu'eux.

Diamond et Lajoie reviendront devant le Magistrat le 21 mai prochain pour subir leur enquête préliminaire et un procès.

## Construction d'une nouvelle école pour le cours primaire

ST-HYACINTHE -- Une nouvelle école sera construite dans la paroisse Sacré-Coeur pour les étudiants du cours primaire. Le gouvernement a enfin autorisé la Commission scolaire locale à construire cette école. Le commissaire Maurice Tessier qui a annoncé la nouvelle, avait demandé depuis déjà deux ans au gouvernement la permission de construire cette école, mais les représentants ministériels la lui avaient toujours refusée.

Les deux écoles actuelles de cette paroisse sont devenues exigües, le nombre d'étudiants ayant constamment augmenté depuis quelques années, desorte que la construction d'une nouvelle école est devenue urgente.

Les deux écoles actuelles sont devenues si exigües que les directeurs ont dû aménager leurs bureaux dans des placards, leur cabinet de travail ayant été transformé en classe.

L'école qui sera construite comprendra 12 classes et pourra recevoir 360 élèves, plus une classe maternelle de 40 élèves.

Le ministère de l'Éducation a suggéré à la Commission scolaire locale d'utiliser les plans d'écoles primés lors d'un concours d'architecture provincial. Ces plans sont sobres tout en prévoyant le modernisme et le confort des écoles modernes. D'autant plus qu'en utilisant l'un de ces plans, la commission scolaire n'aurait pas à payer un architecte pour la préparation de plans.

D'autre part, les commissaires entendent se conformer au plan d'urbanisme municipal pour le choix du terrain sur lequel elle sera construite. Ils prévoient qu'elle sera prête pour septembre 1966. Elle coûtera dans les environs de \$300,000 avec l'ameublement dont le coût s'éleva à \$80,000.

QUELQUE 200 MILITAIRES de la Marine, l'Armée et l'Aviation participeront à l'Opération "Sécurité Routière" organisée par le comité provincial de sécurité, connu sous le nom de PRUDENTIA, du 21 au 25 mai. 21 postes de sécurité seront aménagés en bordure des grandes routes dont la Trans-Canadienne à St-Hilaire, jonction des routes 9 et la Trans-Canadienne, St-Liboire, croisée des routes 9 et 20; St-Germain, croisée des routes 9 et 22 ainsi qu'au rond-point de St-Hubert. Le lieutenant-colonel Fernand Larose, (à gauche), officier régional des transmissions, est coordonnateur de l'effort militaire à cette opération. Il est secondé par le lieutenant-colonel d'aviation W.M. Ronberg (au centre) du commandement de la défense aérienne à St-Hubert et du lieutenant-commandant Jean-Louis Roy, (à droite), Marine Royale du Canada, HMCS Hochelaga, Ville LaSalle.

Pour avoir battu sauvagement une femme

## UN LÂCHE INDIVIDU A ÉTÉ CONDAMNÉ À \$100 D'AMENDE

ST-HYACINTHE -- Un lâche individu, Charles E. Tessier, de La Providence, a été trouvé coupable hier, en cour de Magistrat, d'avoir battu sauvagement et sans provocation, une femme de St-Hyacinthe, le 14 avril dernier, aux abords d'une cabane à sucre et a été condamné à \$100 d'amende plus les frais ou à deux mois de prison.

Charles E. Tessier s'était attaqué à Mme Huguette Choquette au moment où elle sortait de la cabane à sucre où elle participait à une fête printanière, sans provocation, l'avait tirée par les cheveux, projeté dans un fossé et frappé avec tant de violence et d'acharnement que des hommes-vaient dû intervenir et battre l'accusé pour lui faire lâcher prise.

Mme Huguette Choquette qui était déjà en proie à une dépression nerveuse avait été sérieusement blessée et avait dû passer dix jours à l'hôpital sans cesser de sombrer dans un état de dépression nerveuse de plus en plus inquiétant.

Tessier portait d'ailleurs lui aussi les marques de son propre attentat hier en cour de Magistrat. De nombreuses blessures

en voie de guérison étaient apparentes dans son visage.

Me Jacques Sylvestre qui représentait pour la poursuite a raconté l'attentat, a raconté comment Tessier s'était attaqué brutalement à la jeune femme, s'était acharné lâchement sur elle.

Quant à l'accusé, il a expliqué qu'il était en état d'ivresse à ce moment et ses explications se sont limitées là. S.H. le juge Victor Chabot n'a pas fait de commentaire prononçant la sentence d'une manière tranchante comme il le fait toujours dans de tels cas.

## Réunion de moniteurs le 21, à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE -- Une réunion de moniteurs et monitrices de la Fédération diocésaine des Loisirs aura lieu à 630 Concorde, vendredi, le 21 mai, à 8 h. p.m.

Les moniteurs prépareront leur programme pour la nouvelle

la saison. Ils trouveront aussi l'occasion de faire connaissance entre eux puisqu'ils viendront de toutes les villes et municipalités du diocèse où les loisirs sont organisés.

Cette réunion en sera également une générale.

## UNE SOIRÉE DE DANSE POUR LES JEUNES TRAVAILLEURS

ST-HYACINTHE -- Une soirée de danses a été organisée par le club 18-25 pour les jeunes travailleurs qui aura lieu demain soir, au Centre Notre-Dame. L'orchestre de Guy Desrosiers fera les frais de la musique.

Le Club 18-25 a le plaisir de présenter à ses amis, dimanche le 23 mai, le populaire chansonnier Marie-France. Ce tour de chant d'une durée d'environ une heure, sera suivi de

danses. Alors, jeunes travailleurs et étudiants de plus de 18 ans, rendez-vous au Centre Notre-Dame, salle no. 3 dimanche à huit heures p.m.

Dimanche, le 30 mai, Christiane Blain, populaire chansonnier sera l'invitée au Club 18-25 où tous jeunes de plus de 18 ans sont invités. Une danse suivra le tour de chant de Christiane. Étudiants, jeunes travailleurs, dites-le vous: on se rends au Centre Notre-Dame Salle no. 3 dimanche.

## LE PRIX DE LA COUPE DE CHEVEUX EST AUGMENTÉ

ST-HYACINTHE -- Le conseil exécutif de la province, sur recommandation de l'honorable Carrier Fortin, ministre du Travail a sanctionné un amendement au décret relatif aux barbiers, coiffeurs et coiffeuses de la région de St-Hyacinthe modifiant les prix minimums de la coupe de cheveux, les heures de travail des employés et les vacances.

Les prix minimums de la coupe de cheveux pour adultes et enfants sont augmentés au niveau de ceux en vigueur dans les autres régions comparables; un maximum de \$1.25 pour adultes et 75 cents pour enfants.

Dans les salons de coiffure, le prix de l'ondulation, dite "mise en plis" est augmenté de \$1.25 à \$1.50 dans les zones 1 et 2 dudit décret.

Une deuxième semaine de vacances payées est accordée à tout employé ayant travaillé trois années ou plus pour son

employeur. Cette deuxième semaine de vacances sera laissée à la discrétion de l'employeur et devra être prise entre le 1er septembre de l'année courante et le 1er juin de l'année suivante.

Les mardis et vendredis la durée du travail des employés sera de sept heures. Toutefois, la durée de travail peut être laissée à discrétion de l'employeur et être de huit ou de six heures l'une ou l'autre de ces journées.

## 17,000 annuaires téléphoniques distribués dans Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE -- 17,000 exemplaires de l'annuaire téléphonique de St-Hyacinthe et du territoire environnant ont été envoyés par la compagnie de téléphone Bell. Mille annuaires de plus que l'an dernier ont donc été envoyés aux abonnés.

Une reproduction de l'artiste Albert Cloutier, A.R.C.A., une vue de la rivière Yamaska en aval de St-Hyacinthe -- identifie l'édition. Un autre point caractérise ce livre de références; c'est la première fois que les inscriptions qui composent sont entièrement présentées selon le mode de numérotage tout chiffres.

Rosalie. Cette amélioration, qui entrera en vigueur le 16 mai, permettra l'abolition des frais interurbains entre les deux endroits.

### Légère collision

ST-HYACINTHE -- Une légère collision est survenue à l'intersection des rues des Cascades et St-Louis, vers 10 h. 30 p.m. mercredi.

Les véhicules étaient conduits par Mme S. Cayouette, 2580 St-Germain et M. G. Beaudoin, 1196 Bourdages.

Personne ne subit de blessure dans l'accident. Les véhicules ont été avariés néanmoins.

Les constables de la police municipale ont fait les constatations.

A l'occasion de la distribution de l'annuaire, M. Fernand Cornélius, gérant local de la Compagnie Bell, rappelle aux usagers du service l'utilité du volume quand on le garde à portée de la main. "Il est plus rapide de s'y référer que d'appeler "Les renseignements" pour obtenir un numéro local," a-t-il précisé. Il a démontré qu'une forte hausse des appels à ce service influait sur les dépenses d'exploitation de la compagnie Bell en même temps que sur le service lui-même, rendu moins souple pour les cas de nécessité.

L'annuaire et le carnet bleu des numéros, sont deux outils indispensables pour bénéficier du service téléphonique, a conclu M. Cornélius. Aussi faut-il ne pas hésiter à les utiliser."

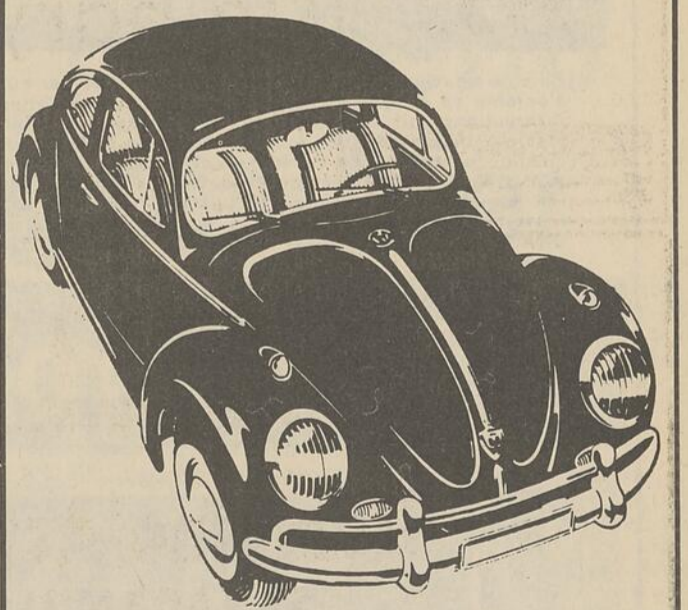
## Souper canadien à St Pie

ST-PIE -- Il y aura un souper canadien à la salle du collège de St-Pie de Bagot, samedi soir, le 15 mai, sous les auspices de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de cette municipalité.

Le souper sera servi de 6 h. 30 à 8 h. 30 p.m. et sera suivi d'une soirée récréative.

L'orchestre, de M. Claude Fontaine, de l'Ange Gardien fera les frais de la musique.

## VOLKSWAGEN ST. HYACINTHE



LES CHIFFRES DE VENTE DE L'ANNEE 1964 VOUS MONTRENT QUE VOLKSWAGEN A VENDU 20,000 VOITURES DE PLUS AU CANADA QUE SON PLUS PROCHE COMPÉTITEUR DANS LES VOITURES D'IMPORTATION. C'EST UNE DES RAISONS POUR LAQUELLE VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A VOLKSWAGEN.

Pour de plus amples informations adressez-vous à:

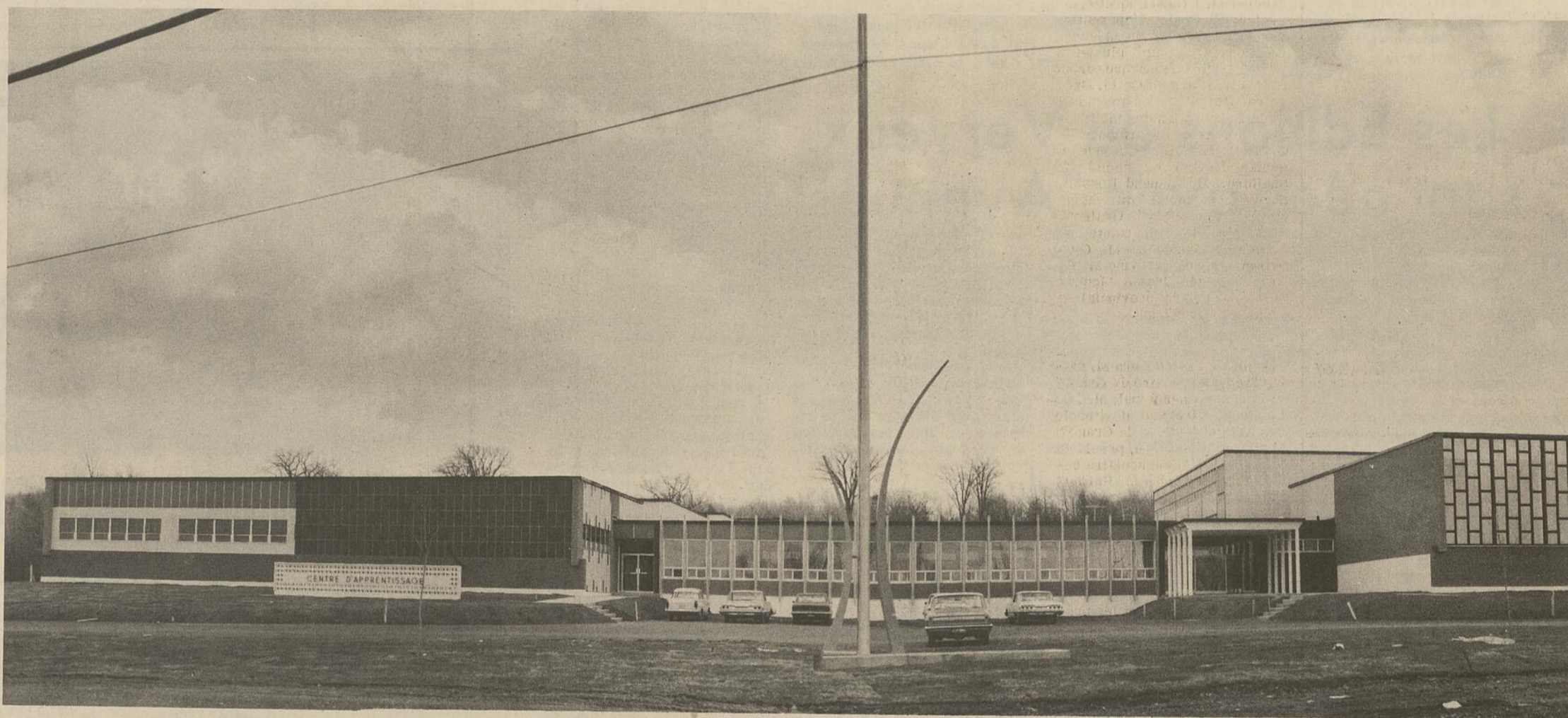
### ST-JUDE AUTOMOBILES INC.

905, DESPRES  
773-2626

ST-HYACINTHE  
774-6401

VENTE SERVICE PIECES

*Inauguration et bénédiction*  
du  
**Centre d'Apprentissage des Métiers du Bâtiment**  
**District des Cantons de l'Est**  
**Samedi le 15 Mai à 3h. p.m.**



Le centre d'apprentissage des métiers de construction de Granby est déjà très fréquenté par les jeunes qui se destinent à ces métiers. Le contraire serait étonnant, d'ailleurs, puisqu'à ce centre les jeunes peuvent apprendre tous les secrets du métier et se préparer à devenir des spécialistes. Les jeunes comprennent la nécessité d'améliorer leur formation et d'acquérir les connaissances requises à la pratique de l'un ou l'autre de ces métiers.

Les normes de travail évoluent dans la construction comme dans les autres industries. Avoir de bons bras, de bonnes jambes, ne suffit plus. L'ouvrier doit pouvoir exécuter tous les travaux indiqués sur les plans et devis, et non pas seulement savoir manier l'égoïne et le marteau. Dans certains cas, également, il doit pouvoir lire les plans et les interpréter selon les exigences de l'architecte. C'est dire qu'il lui faut, avant de se lancer sur le marché du travail, acquérir des connaissances générales qui, plus tard, lui permettront de répondre aux exigences du métier.

De sa formation en somme dépend son succès et s'il pousse plus loin ses études, il lui sera possible, non seulement d'accomplir tous les travaux exigés, mais d'atteindre un poste de commande. C'est là, d'ailleurs, le but qu'il devrait se fixer en fréquentant un centre d'apprentissage comme celui de la rue Denison, où, sous la direction d'excellents professeurs, il peut se perfectionner sans cesse davantage.

TÉL. FR 2-4651

---

**laurent st-pierre**  
ARCHITECTE  
70 PRINCIPALE GRANBY

---

**Côté, Lemieux,  
Carignan et Royer**  
INGENIEURS EN STRUCTURE  
144, rue Vimy 562-3876 Sherbrooke

---

**Brisson et Latendresse**  
INGENIEURS-CONSEILS  
1115, rue Prospect 567-3937 Sherbrooke

Une autre réalisation importante de

**EUGENE MARCOUX**  
Entrepreneur en construction  
**INC.**

621, rue Parc - Sherbrooke

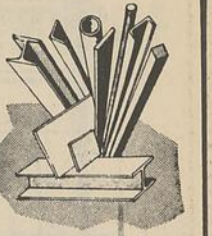
314, rue Papineau - Granby

# Le centre d'apprentissage de Granby, une école populaire

Meilleurs vœux

## ACIER BERNIER Inc.

Acier d'armature - plaques d'acier  
Fer de structure  
Laurent BERNIER, président



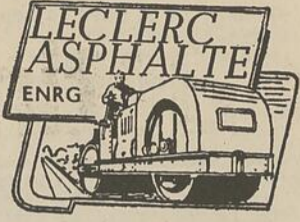
RUE EVANGELINE GRANBY

378-7762

Meilleurs vœux de succès

Nous avons effectué les travaux d'asphalte

Pour vos travaux d'asphalte consultez...



J.P. CODAIRE, PROP.

591 COWIE

GRANBY

378-2911

GRANBY - C'est aujourd'hui que sera inauguré officiellement le Centre d'apprentissage des Métiers de la Construction de Granby sous le haut patronage conjoint de Mgr René Gagner, représentant de Mgr Arthur Douville et curé de la paroisse Notre-Dame de Granby et du ministre provincial du Travail, Me Carrier Fortin. Mgr Gagner débitera les cérémonies d'inauguration par la bénédiction des lieux, à 3 heures p.m.

Des allocutions seront ensuite prononcées par Me Carrier Fortin et M. Claude Fontaine, président de la Commission d'apprentissage des Métiers de la construction des Cantons de l'Est.

Outre Mgr René Gagner, Me Carrier Fortin, M. Claude Fontaine et M. Ernest Duquette, directeur du Centre d'apprentissage des métiers de la construction de Granby, plusieurs autres invités de marque seront présents. Entre autre, M. Grégoire Duguay, vice-président de la Corporation des maîtres-électriciens de la province de Québec; M. Gilbert Rondeau, député fédéral du comté de Shefford; M. Armand Russell, député provincial du même comté; M. Heward Graffey, député fédéral du comté de Brome-Missisquoi; M. Glen Brown, député provincial de Brome et M. Jean-Jacques Bertrand, député provincial du comté de Missisquoi.

De plus on retrouvera M. Paul O. Trépanier, maire de Granby et le conseil municipal; M. Léo Laforest, directeur de l'école des Arts et Métiers de Granby; M. Orpha Choinière, président de la Commission scolaire catholique de Granby; M. Herbert Erwin, président de la Commission scolaire protestante de Granby; Me Bernard Légaré, président de la Commission scolaire régionale Meilleur ainsi que tous les directeurs des Centres d'apprentissage de la province de Québec et les présidents des diverses Commissions d'apprentissage du Québec et le personnel des deux Centres d'apprentissage des métiers de la Construction de Granby et de Sherbrooke.

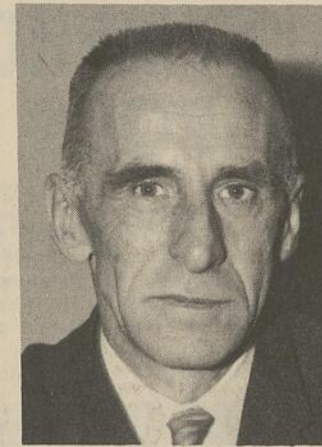
La cérémonie d'inauguration se terminera par une visite du Centre d'apprentissage à laquelle tout le public granbyen est invité à participer.



Mgr René GAGNER, c.s., v.f., curé de Notre-Dame bénira la nouvelle école.



Me Carrier FORTIN, Ministre du Travail, Député de Sherbrooke, présidera à l'inauguration.



M. Ernest DUQUETTE, Directeur du Centre d'Apprentissage des Métiers du Bâtiment, district des Cantons de l'Est.



La photo ci-haut, nous montre une vue générale de la cafétaria du Centre d'Apprentissage des métiers de la construction de Granby.



L'ATELIER DE MACONNERIE DE BRIQUE du Centre d'apprentissage des métiers de la construction de Granby offre aux jeunes toutes les facilités d'apprendre à la perfection un métier de plus en plus recherché au moment où le Québec connaît un essor extraordinaire dans la construction commerciale et résidentielle. Dans cet atelier, les étudiants se livrent à la pratique de tous les travaux requis du briqueteur.

Compliments de

## AUTHIER & FRERE Inc.

Fournitures de bureaux et d'écoles

261, RUE PRINCIPALE

GRANBY

Tel. 372-3368

Les travaux de plomberie, chauffage et ventilation ont été effectués par

## TOPP PLUMBING & HEATING Inc.

Plomberie - chauffage - ventilation  
Soudure à haute pression  
HERVE BREULT, propriétaire

682, PRINCIPALE GRANBY

378-3317

Compliments

## CHOINIÈRE CONSTRUCTION Inc.

Entrepreneur général  
Spécialité EXCAVATION

ROXTON POND

372-4679

Compliments et félicitations

## J.P. DESROCHES Inc.

Matériaux de construction  
- Brique -

465, ST-CHARLES SUD

GRANBY

378-8451

Félicitations et succès

## ADRIEN VACHON Ltée

Entrepreneur électricien  
Installation électrique  
commerciale - résidentielle - industrielle

1940, RUE DENAULT

SHERBROOKE

567-6340

Nous avons effectué la pose du plâtre

## GERALD COITEUX

Entrepreneur plâtrier - Stucco - Stucco Stone  
Estimé gratuit sur demande

210, RUE DUFFERIN GRANBY

372-3929

Compliments et félicitations

Les serrures ont été fournies par

## ARTHUR LANDRY

Distributeur serrurier  
(Spécialité CONTRATS)  
Quincaillerie décorative

156, RUE ALEXANDRA

GRANBY

372-4664

Compliments et félicitations

La Charpente d'acier a été fournie et montée par

## MacKINNON STRUCTURAL STEEL Co. Ltd

FABRICATION ET MONTAGE  
DE CHARPENTES D'ACIER

575, RUE DES FORGES

562-4779

SHERBROOKE

Compliments de

## DE MURI ET SANTAROSSA Enr.

Terrazzo, tuiles, céramique,  
Ardoise, marbre et ciment poli.

-TORGINOL-

240, MONTCALM

GRANBY

372-5088

Compliments de la direction

Les câbles d'acier ont été fournis par

## ROLL-UP ALUMINUM CO. LTD.



RESIDENTIELS et COMMERCIAUX

Manufacturier de Portes et Fenêtres en Aluminium "LINDA BELLE"

Distributeur de portes de garages en bois et métal "RICHARD WILCOX"

Auvents fixes - Auvents "ROLL-UP", "ALUMA ROLL"

Feuillard "DECLIN" d'aluminium - Pierre en fibre de verre

1035, rue Panneton

Sherbrooke

569-9321 - 562-8509

M. PAUL BERGERON, président

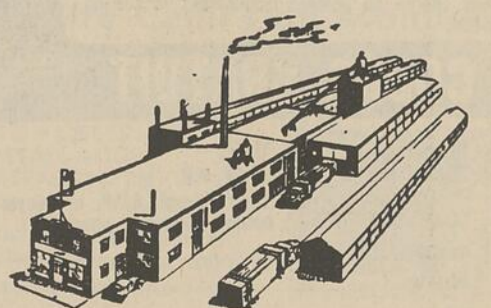


Les matériaux de construction ont été fournis par

## A. Messier

LTEE

Actuellement nous fournissons le matériel à ce Centre Pierre naturelle, brique, bois, ainsi que la ligne complète en construction.



423, PRINCIPALE

GRANBY

TEL 378-4666



**378-3983**  
6 Services de buanderie  
RESIDENCE - COMMERCE  
HOTEL - MOTEL  
**LES BUANDIERS GRANBY Liée**  
701, Principale  
UN SERVICE COMPLET DE BUANDERIE

**Prochaine assemblée**  
MARIEVILLE (DNC) - Le Cercle des Fermières de Marieville tiendra son assemblée régulière mardi, le 18 mai, à 8 heures p.m. au sous-sol de l'église paroissiale. Que tous les membres se fassent un devoir d'être présents.

**ICI ET LÀ À ST-JOACHIM**  
ST-JOACHIM (DNC) - Un shower a eu lieu dernièrement en l'honneur de Mlle Madeleine Béllisle, de St-Joachim et de M. Lucien Casavant, de St-Valérien à la salle Lachute, de Upton.  
Plusieurs parents et amis se sont rendus à cette soirée. La bénédiction nuptiale sera donnée aux jeunes fiancés en l'église de St-Joachim prochainement.

**14e anniversaire des Mariages Chrétiens**

GRANBY - - A l'occasion du 14e anniversaire des Mariages Chrétiens tous les couples qui fêtent un 10e jusqu'à un 60e anniversaire de mariage se réuniront pour la célébration de cet événement.  
Cette fête aura lieu dimanche le 16 mai, et débutera par la messe qui sera entendue à 5 heures p.m. à l'église Assomption de Granby. Un souper suivra à 6 heures au sous-sol de l'église et se terminera par une soirée récréative.  
Les billets sont présentement en vente, aucun billet ne sera vendu à l'église.  
Bienvenue à tous.

**Nouvelles de L'Acadie**

L'ACADIE (DNC) - Le 8 mai dernier, à la cathédrale de Saint Jean, a été célébré le mariage de Hubert Martin, fils de feu Sévère Martin et de Jeanne Coallier, à Mlle Pierrette Marcoux fille de feu Eddie Marcoux et de Marie-Anne Messier.  
La réception eu lieu chez Alix et Dolbec à Saint-Luc, puis les époux partirent en voyage aux Etats-Unis.  
A leur retour ils habiteront à l'Acadie. Meilleurs vœux aux nouveaux mariés et félicitations aux parents.  
PROMPT RETABLISSEMENT Meilleurs vœux de prompt rétablissement à Mme Gérard Marsan, qui a subi dernièrement une intervention chirurgicale par le spécialiste Brault de l'Hôpital Notre-Dame à Montréal.

**SYMPHONIE DE MODÈLES PRINTANIERS POUR LA JEUNE FILLE MODERNE '65**

COWANSVILLE - Les étudiantes du cours secondaire de l'École Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus ont reçu avec joie Mlle Marcelle Gauthier, spécialiste en parade de Mode.  
Le défilé a été présenté par des mannequins choisis parmi les élèves de l'école, et nous

a fait voir des vêtements de haute qualité tout en étant de confection très simple.  
Tous les vêtements présentés étaient imprégnés de jeunesse et ont su mettre en valeur la personnalité de l'étudiante désireuse d'être toujours à la page. On a retrouvé des robes

aux couleurs chaudes et printanières, des ensembles sport simples et frais qui conviennent parfaitement pour les sorties de la jeune fille d'aujourd'hui et des robes de soirées.

Mlle Gauthier commentatrice a donné comme conclusion quel-



Cette photo prise lors du défilé de mode printemps '65 à l'école Ste-Thérèse de l'enfant Jésus de Cowansville. On remarque dans l'ordre habituel, première rangée: Diane Laporte qui nous présente en ensemble tunique et Gab extensible de teinte vieux rose persan et une blouse extensible en Oxford bleu marine; Ginette Coiteux porte une veste et jupe en coton croisé extensible bleu pâle. La blouse est un imprimé Debonaire extensible à fleurs bleu et blanc; une robe d'une pièce et cape est portée par Johanne Hébert cet ensemble est de confection facile et en tissu extensible Debonaire algue-marine; remarquez Pierrette Richer dans une jolie robe du soir d'une pièce avec châle en Lubes-trone blanc à pois bleu et fini "Everglage"; Mlle Richer anticipe le moment de son premier bal...; A sa gauche c'est Monique Parcel qui nous fait admirer un ensemble: blouse, jupe et étole réversible en Taffetone à fini Everglage d'un rose pastel et vieux rose persan; Mlle France Surprenant porte une robe deux pièces en coton imprimé couturier orange et jaune. 2e rangée: Huguette Gendron porte un chemisier imprimé Old Colony à bordure et à petites fleurs mauve et blanc; une blouse à rayures orange et tournesol est présentée par Diane Dérosiers, c'est un morceau extensible de confection facile, la jupe est en Gab extensible tournesol; Noëlla Boucher nous montre une robe deux pièces en popeline Playmate aux couleurs patriotiques de bleu, blanc et rouge; Huguette Larivière porte un costume vite fait et d'exécution facile en "Nocturne" bleu marine, la blouse est de coton peigné extra-fin de couleur rouge; Pour Jocelyne Gamache, c'est une robe d'une pièce en batiste d'épaisseur moyenne, bleu pâle et blanc; et à l'extrême droite de cette rangée, Mlle Marcelle Gauthier, responsable de toute cette organisation. 3e rangée: Hélène Plouffe nous présente une robe d'une pièce en croisé Sport-Twill bleu pastel et bleu marine, la taille longue est coupée d'une ceinture de paille-nylon; Luce Gosselin est en tenue très sportive, elle porte un haut en imprimé à carreaux, garni de grosses fleurs dans le bas de la blouse, et un pantalon assorti, une tenue de plage est portée par Nicole Leboeuf, cette robe d'exécution facile est en quadrillé Old Colony or et blanc, la garniture est en sport-sheen émeraude, orange brûlé et tournesol. Diane Lacroix porte une robe d'une pièce de style tunique en satin sheen multicolore avec effet de dentelle; et enfin, le dernier modèle mais non le moindre, avec Thérèse Gendreau, c'est un trois pièces comprenant la veste imprimé rayé Oxford écarlate et une jupe à plus creux Rougemont, le tout accompagné d'une blouse très fraîches couleur écarlate.

(Photo Studio Lavigne, Cowansville)

**RENDEZ-VOUS DES COPAINS**

GRANBY - Un grand défilé de mode de vacances sera présenté à la salle du Palacio sous le nom de "Rendez-vous des copains".  
Lors de ce défilé qui aura lieu dimanche le 16 mai, à 2 heures p.m. les jeunes pourront admirer les nouveautés dans le domaine de la mode estivale et étudier avec la commentatrice, Mlle Huguette Chartrand, l'esthétique de leur âge.  
Cette parade de mode est dû au magasin Tom Inc., au Salon Jacqueline, et à Jean Langelier Chaussure.  
La liqueur douce sera distribuée gratuitement et l'après-midi se terminera par de la danse au son de l'orchestre des Venthols. Les billets seront en vente à la porte.  
Bienvenue à tous

**Un thé de printemps**

GRANBY - - Le Thé de printemps annuel de la section féminine du Club de Golf Granby-St-Paul aura lieu jeudi, le 20 mai au Club de Golf. Ce thé est à 3 heures.  
Les billets sont en vente chez Mme Jeannot Thibodeau, au téléphone, 372-4333 et chez Mlle Monique Picotte, à 372-6182. Bienvenue à toutes.



M. et Mme Serge TESSIER (Suzanne Ménard) ont célébré récemment leur mariage en l'église St-Benoit de Granby. Mme Tessier est la fille de M. et Mme Denis Ménard, de Granby. Le marié est le fils de M. et Mme Gérard Tessier, de Granby. Les nouveaux époux habitent Granby.

(Photo Studio La Liberté)

**Pèlerinage provincial**

GRANBY - - Le pèlerinage annuel provincial des Filles d'Isabelle aura lieu dimanche le 23 mai au Cap de la Madeleine. Le départ se fera au terminus rue Centre, à 7 heures a.m.  
La messe sera célébrée au Cap de la Madeleine et dans l'après-midi il y aura le rosaire chanté. Pour des renseignements supplémentaires toutes les Filles d'Isabelle intéressées peuvent s'adresser à Mme Adrien Dumas, régente à 378-6659, ou à Mlle Lucienne Fortier, syndic à 372-5038.  
Bienvenue à toutes.

**ENCADREMENTS**

- RESTAURATION
- REPRODUCTIONS
- TABLEAUX
- SCULPTURES

galerie lulu 376 principale, granby

**QUELLE SILHOUETTE CHOISIRIEZ-VOUS?**



Le Dr BEN WEIDER, N.D., diététicien et professeur de culture physique, vous révèle comment vous pouvez acquérir une silhouette admirable.

Par le Dr BEN WEIDER, N.D.

Analysez bien les photos de ces deux dames et pensez au genre de physique que vous préféreriez avoir. Naturellement, votre choix sera porté vers celui de la dame illustrée à gauche. En effet, si vous voulez perdre ou gagner du poids, modeler votre poitrine, amincir votre taille et vos hanches, assouplir vos bras, vos jambes, etc., il vous sera maintenant possible de réaliser cela, d'une façon sûre et sans vous priver, en suivant ma méthode universellement connue.

Comment VOUS FAIRE UN CORPS impeccable?



Pour trop se laisser aller, de nombreuses femmes paraissent beaucoup plus vieilles qu'elles ne le sont en réalité. Ci-haut, à gauche, Mme Jeanine Matte de Montréal, mère de 4 enfants, elle fut aussi forte que la dame assise à droite. En suivant ma méthode, Mme Matte est parvenue à perdre 45 livres et à modeler son corps de la façon remarquable que vous voyez vous-même. Vous aussi vous pouvez en faire autant.

Profitez donc de cette offre. Sur demande, je vous enverrai gratuitement mon cours de culture physique et beauté accompagné de plusieurs revues illustrées, brochures, etc. C'est une valeur de \$7.00 que vous recevrez sans charge en postant simplement le coupon ci-bas.

**COURS GRATUIT**

Institut Weider, Dept. V.E.  
2875 Bates Rd., Montréal 26, P.Q.  
Ci-joint 25 pour frais d'envoi. S.V.P. m'envoyer votre COURS GRATUIT sans aucune obligation pour moi.  
Nom.....  
Adresse.....  
Ville.....

MESSIEURS, ATTENTION! Si vous voulez être forts, musclés, admirés... si vous souhaitez améliorer votre apparence, votre physique et votre santé, postez-nous ce coupon, avec 25 pour frais d'envoi, en indiquant: POUR HOMMES ou ENFANTS. Avec notre cours de culture physique GRATUIT vous recevrez des circulaires et magazines, dont "Santé et Force". Vous vous félicitez de l'avoir demandé.

**Assemblée spéciale**

GRANBY - - Une réunion spéciale de la SSJB section Hélène de Champlain aura lieu mardi, le 18 mai, à 8 heures p.m. au troisième étage du restaur-

ant Belval.  
Cette assemblée est organisée à l'occasion de la fête des mères. Bienvenue à toutes.

**VOTRE HOROSCOPE**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆  
21 mars au 19 avril (LE BELIER) Les réactions d'une personne vous étonnent. Vos remarques sont justes, et vous pouvez sortir vainqueur. Un voyage s'annonce sous un bon augure.  
20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Une conclusion s'impose et vous force à changer de direction. Vous aurez peu de chance dans vos relations et subirez l'influence du destin.  
21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Vous subissez l'indifférence passagère d'une personne que vous estimez. Une affaire à son importance, sans doute, mais doit rester dans les bonnes limites.  
22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Malentendus peu graves, mais ennuyeux, avec votre conjoint ou un proche. Vous devez modifier certains plans à la suite d'obstacles dressés devant vous.  
22 juillet au 21 août (LE LION) Aujourd'hui, vous passez par des alternations d'optimisme et de dépression que rien en somme ne justifie dans un sens ni dans l'autre. Ce n'est pas en vain que vous espérez.  
22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Vous passerez probablement des moments très agréables en compagnie d'une personne que vous estimez beaucoup. Dans les affaires vous avez des ambitions nouvelles.  
23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Vous aurez un succès marqué auprès d'une personne de sexe opposé. Il faudra réprimer une dangereuse tendance à la précipitation.  
22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Aujourd'hui, vous trouvez partout l'ambivalence qui vous plaît. Vous devez revenir à une première idée. Nécessité fait loi.  
22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Les circonstances vous permettent d'envisager une situation plus importante avec des avantages pécuniaires. Une proposition vous donne à songer.  
22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Aujourd'hui, vous aurez de multiples activités et les distractions seront également nombreuses. Vous trouverez une solution radicale.  
21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Si vous voulez retrouver le calme, il faut oublier certaine mesquinerie dont vous avez été l'objet. Ne vous laissez pas obséder par des idées noires.  
20 février au 20 mars (LES POISSONS) La journée sera nettement meilleure que celle d'hier. Quelqu'un vient à votre rescousse, et tous les espoirs sont permis.  
SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE Vous êtes débrouillard et consentez de vos responsabilités. Vous désirez d'acquisition sont illimités et vous tirez de votre côté tous les avantages que vous rencontrez. Vous ne souffrez pas d'entraves, et la discipline vous effraie. Si vous entrez en ménage, que ce ne soit qu'après avoir fait le sacrifice de votre amour de la liberté.

**PATRONS DE LA VOIX DE L'EST**

7083

Alice Brooks

7433

Alice Brooks

Pour être dans le vent tricotez-vous un petit gilet sans manche que vous aimerez porter avec une jupe ou un pantalon. Pour plus de finition vous pouvez ajouter un joli motif au crochet. Le patron s'obtient dans les grands patrons 32-34; 36-38 inclusivement. Le prix modique du patron de des instructions est de 50 cents.

Pour le temps des vacances vous aimerez porter avec vos jupes et vos pantalons un charmant chandail fait au crochet. Il est d'apparence très simple et se porte en toute occasion. Le patron s'obtient dans les grands patrons 32-34; 36-38; 40-42; 44-46 inclusivement. Le prix modique du patron et des instructions est de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 135 rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (de préférence en lettres moulées) vos noms, adresse, grandeur désirée.  
Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.

On trouve élégance et budget raisonnable chez  
**PAUL ROBERGE**  
Mercerie pour hommes et jeunes gens  
390, Principale GRANBY Tél. 378-4466

Il n'en coûte pas plus cher pour être élégant...chez  
**MIDO ARISS**  
PARIS LINGERIE ENR. 239, PRINCIPALE, GRANBY

**ÉPARGNEZ sur vos PHOTOS**  
SERVICE COMPLET DE FINITION EN 8 HEURES

<b>BLANC ET NOIR</b>	<b>KODACOLOR</b>
ROUL. DE 8 POSES 3 1/2 x 5 <b>35¢</b>	ROUL. DE 8 POSES 3 1/2 x 5 <b>\$3.00</b>
ROUL. DE 12 POSES 3 1/2 x 3 1/2 <b>60¢</b>	ROUL. DE 12 POSES 3 1/2 x 3 1/2 <b>\$4.00</b>
ROUL. DE 20 POSES 3 1/4 x 4 1/2 <b>\$1.00</b>	IMPRESSION INDIVIDUELLE <b>30¢</b>
IMPRESSION INDIVIDUELLE <b>05¢</b>	<b>EKTACHROME</b> 120-620-127 ou 135 <b>\$1.15</b> 20 poses avec montures

N.B. A ces prix, ajoutez 5c pour la poste et 6% pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour gratuites. Satisfaction garantie ou argent remis.

ENVOYEZ VOS PHOTOS À:  
**PHOTO POSTE inc.**  
CASE POSTALE 1153, QUÉBEC

# DOUBLEZ VOS PRIX

Procurez-vous un coupon donnant droit de doubler votre prix chez l'un ou l'autre des marchands ci-dessous. Pas besoin d'acheter.

- MONT SHEFFORD COFFEE SHOP GRANBY
- 7 ST-CHARLES NORD, NETTOYEUR PAUL'S CLEANER GRANBY
- 624 ST-FRANCOIS, AU CADEAU ORIGINAL GRANBY
- 184 PRINCIPALE, Mme G. DUROCHER GRANBY
- 24 JOHNSON, PHARMACIE GRANBY GRANBY
- 30 PRINCIPALE, PHARMACIE CARBONNEAU GRANBY
- 310 PRINCIPALE, LEON TETREAU & FILS INC. GRANBY
- 157 PRINCIPALE, HORNER CLEANING GRANBY
- 32 LANSDOWNE, GARAGE GEMME & ALIX GRANBY
- 385 DUFFERIN, AVERY PAINTS CORPORATION LTD. GRANBY
- 147 AVE. DU PARC, DRAPERIES POULIN GRANBY
- 573 BOULEVARD BOVIN, BIJOUTERIE JODOIN GRANBY
- 216 PRINCIPALE, JEAN-CLAUDE GUAY, Meubles GRANBY
- R. R. NO. 5, CHEMIN ROXTON, MARCEL AUGER & FILS INC. GRANBY
- 10 ST-LOUIS, ANDRE JACQUES - Meubles GRANBY
- R. R. NO. 4, CHEMIN ST-PAUL, PHARMACIE CADIEUX GRANBY
- 96 PRINCIPALE, RONALD COTE - Meubles GRANBY
- 201 ROBINSON, ROYAUME DES COUPONS GRANBY
- R. R. NO. 1 - ST-CHARLES SUD, MAGASIN DOZOIS GRANBY
- 58 PRINCIPALE, Mme GILBERTE LOISELLE GRANBY
- 342 PAPINEAU, GRANBY REMNANTS INC. GRANBY
- 406 PRINCIPALE, GRANBY AUTORAMA INC. GRANBY
- CHEMIN ST-PAUL, P.E. JUTRAS, "PFAFF" GRANBY
- 537 BOULEVARD BOVIN, ANDRE PELCHAT - Fer Ornemental GRANBY
- 606 COWIE, J. REGINALD GRONDIN INC. - Station Service GRANBY
- COIN BOUL. BOVIN et ST-HUBERT, GABRIELLE DE FRANCE GRANBY
- 137 PRINCIPALE, W.-L. DESNOYERS GRANBY
- 185 PRINCIPALE, NETTOYEUR IDEAL GRANBY
- 17 ST-CHARLES NORD, LECLERC ASPHALTE ENRG. GRANBY
- 591 COWIE, LAMOTHE & FILS INC. GRANBY
- 392 CARTIER, GABRIEL LUSSIER LTEE GRANBY
- 715 BOULEVARD LECLERC, SHEFFORD AUTO SERVICE GRANBY
- 10 CHAPLEAU, FERNAND BLAIS LTEE GRANBY
- CHEMIN ROXTON, CLAUDE AUCLAIR AUTOMOBILE ENR. GRANBY
- CHEMIN ST-PAUL, NETTOYEUR SHEFFORD INC. GRANBY
- 26 ST-JOSEPH, CABANA AUTO PARTS GRANBY
- 478 BOULEVARD BOVIN, ANDRE LEROUX GRANBY
- 334 PRINCIPALE, MICHELINE ENR. GRANBY
- 249 PRINCIPALE, GARAGE LEO BRUNELLE GRANBY
- 695 ST-JACQUES, GARAGE L.-P. LAFLAMME GRANBY
- CHEMIN ROXTON POND, AMEUBLEMENT ROLAND CABANA GRANBY
- 691 COWIE, R. & C. BRUNEAU GRANBY
- 479 PRINCIPALE, GEO.-H. DUMAS GRANBY
- 317-A RACINE, C. DAIGLE Monuments Enr. GRANBY
- 818 PRINCIPALE, DISTRIBUTION ECONOMIQUE GRANBY
- 430 BOUL. BOVIN, PARIS LINGERIE ENR. GRANBY
- 239 PRINCIPALE, SAINT-JEAN : - JOS. GOSSELIN GRANBY
- SAINTE-ANNE, SAINT-PAUL ILE AUX NOIX, LES EQUIPEMENTS DE BUREAU RICHELIEU GRANBY
- 268, RUE CHAMPLAIN, SAINT-JEAN, HENRY'S PLACE BEACH
- SAINTE-ANNE, G. BRABANT INC. GRANBY
- 460 HOTEL DIEU, SAINT-HYACINTHE, ROLAND BOUSQUET MEUBLES GRANBY
- 454 HOTEL DIEU, SAINT-HYACINTHE
- WATERLOO : - MAGASIN CONTINENTAL WATERLOO
- 625 PRINCIPALE, WATERLOO TRADING POST WATERLOO
- 382 PRINCIPALE, DESJARDINS AUTOMOBILE INC. WATERLOO
- 959 PRINCIPALE, GARAGE MARIEVILLE INC. ST-HYACINTHE
- 2595 STE-ANNE, GARAGE MARIEVILLE INC. MARIEVILLE, P. Q.
- SAINT-PIE (Cité Bagot) : - MARCHE SANSOUCY SAINT-PIE
- 9 LAFONTAINE, SAINT-PIE
- SAINT-PAUL D'ABBOTSFORD : - RAOUL BRODEUR SAINT-PAUL D'ABBOTSFORD
- SAINT-PAUL D'ABBOTSFORD, RAOUL BRODEUR SAINT-PAUL D'ABBOTSFORD
- SAINT-CESAIRE : - ROGER DESCHAMPS SAINT-CESAIRE
- 16388 ST-PAUL, SAINT-CESAIRE
- ROUGEMONT : - L.-P. MARTEL
- ROXTON FALLS : - DENIS RICHARD
- VALCOURT : - CONRAD BISSONNETTE

## Nouveau et captivant concours "QUI SUIS-JE"

### C'EST FACILE!!!

Chaque semaine il y aura 6 gagnants au concours "Qui suis-je" de La Voix de l'Est. A l'aide de la photo ci-dessous et des indications données, il s'agit pour vous d'identifier le marchand de notre région.

Afin de vous aider davantage, une des annonces publiées dans cette page se rapporte au marchand dont la photo apparaît.

Certaines journées, deux photos seront publiées. Dans ce cas, il faudra identifier les deux marchands. Conservez vos coupons-réponses. N'envoyez qu'une seule enveloppe pour les 6 jours de la semaine.

ECOUTEZ CHEF chaque jeudi matin vers 11h30 alors que les gagnants seront connus sur les ondes de ce poste.

Adressez à Concours "QUI SUIS-JE"  
Case postale 40 Granby, Qué.

6 PRIX CHAQUE SEMAINE :

1 PRIX DE \$25. 5 PRIX DE \$10.

A LA FIN DU CONCOURS:

1 PRIX DE \$500. 4 PRIX DE \$100.

AU TOTAL, DES PRIX EN ARGENT POUVANT TOTALISER

# \$ 3150 00

Concours Qui suis-je Semaine du 10 au 15 mai 1965

Samedi 15 mai:

Le propriétaire de commerce à identifier aujourd'hui, s'occupe de vente d'automobiles. Son annonce nous dit que: Pour faire de BONNES AFFAIRES voyez:..... où 4 spéciaux vous sont offerts chaque semaine.



REPONSE

NOM.....  
ADRESSE.....  
VILLE..... TEL.....

N'ENVOYEZ VOS REPONSES QU'UNE FOIS LA SEMAINE - 6 REPONSES PAR ENVOI.

Le personnel de La Voix de l'Est n'est pas éligible au concours

## MARIEVILLE AUTOMOBILE ENRG.

C. BEAUVAIS PROP.

Agent de la Canadian Industries Ltd.  
Loyota Crown et Isuzu Bellett

MARIEVILLE  
200 rue St-Césaire Tél: L'J9-7305  
ST-HYACINTHE  
2595 rue Ste-Anne Tél: 773-0971

## Pharmacie CADIEUX "REXALL"

M. Constant LEMAIRE, B.A., B.P.H., L.P.H.  
96, rue Principale, GRANBY, Qué. Tél: 372-3336



- Prescriptions
- Cosmétiques
- Articles de bébé
- Cadeaux pour toutes occasions

Livraison de toutes commandes téléphoniques GRATUITEMENT.

Le garage Desjardins Automobile est le plus important dépositaire d'autos GM à Waterloo. Vous trouverez la voiture qui vous convient, neuve ou usagée.

## DESJARDINS AUTOMOBILE Inc.

M. Jacques DESJARDINS, président

959, rue Foster WATERLOO 539-2525

## RAOUL BRODEUR

MARCHAND

C.P. 40

ST-PAUL D'ABBOTSFORD

TEL. 514-379-5741

CTE ROUVILLE, P.Q.

POUR FAIRE DE

## BONNES AFFAIRES

VOYEZ

## Claude AUCLAIR

AUTOMOBILE ENR.

Chemin Abbotsford (voisin de Ovilva Bemard)

378-8989

DODGE 1960  
Polaris, 2 portes,  
hard-top, \$1425.

VALIANT 1964  
V-8, automatique,  
4 portes,  
Un vrai bijou \$2375.

PONTIAC 1960  
4 portes, sedan,  
V-8, automatique \$1175.

FALCON 1964  
convertible,  
Une seule  
propriétaire \$2550.

## ROGER DESCHAMPS MEUBLES

PRELARTS - TUILES - TAPIS  
JOUETS

CADEAUX POUR TOUTE OCCASION

1638 St-Paul Tél: 536-3093 St-Césaire

## Visitez notre Centre de Monuments

CHOIX - QUALITE - TRAVAIL SOIGNE

VENTE - LETTRAGE  
INSTALLATION  
RESTAURATION

Pour l'achat d'un monument de qualité, transigez avec une maison renommée



## C. DAIGLE MONUMENTS Enr.

ST-HYACINTHE  
Roger Fontaine  
353 Girouard village Casavant  
Tél: 774-4137

GRANBY  
818 PRINCIPALE  
TEL: 378-7388

LE MEILLEUR ENDROIT POUR LE CAMPING

## HENRY PLACE BEACH

- VENEZ VISITER -

HENRY PLACE BEACH à 4 1/2 milles au sud de Saint-Jean sur la route 9 b. Terrain ombragé pour tentes et roulottes. Eau courante, douches, plage, électricité, restaurant, chasse & pêche.

HENRY PLACE BEACH

ARRETEZ tél. 346-9900

JEAN-CLAUDE GUAY MEUBLES

- Magasin établi depuis 5 ans -

FAUTEUILS "LAZY BOY"

SPECIAL \$39.95

SPECIAL Jean-Claude Guay:

R.R. No. 5 Quantité limitée  
(Chemin Roxton, 1/2 mille des limites de Granby)

- Il a plusieurs magasins de meubles mais il n'y a qu'un seul Jean-Claude Guay -

Tél: 372-3341

NETTOYEUR Shefford CLEANING INC.

QUALITÉ - SERVICE

Armand LAPOINTE, président

## ENTREPOSAGE de FOURRURES

26, ST-JOSEPH GRANBY

Visitez notre Centre de Monuments

CHOIX - QUALITE - TRAVAIL SOIGNE

VENTE - LETTRAGE  
INSTALLATION  
RESTAURATION

Pour l'achat d'un monument de qualité, transigez avec une maison renommée

## C. DAIGLE MONUMENTS Enr.

ST-HYACINTHE  
Roger Fontaine  
353 Girouard village Casavant  
Tél: 774-4137

GRANBY  
818 PRINCIPALE  
TEL: 378-7388

### M. E. Bousquet de Granby, est décédé

GRANBY - M. Emile Bousquet domicilié à 45, rue St-Joseph a Granby, est décédé hier, à l'âge de 73 ans.

Outre son épouse, née Alice Lamoureux, le défunt laisse dans le deuil: deux filles: Mmes Marcel Boivin (Léonine), et Hormidas Charron (Jeannine), et deux de Granby; ses gendres MM. Marcel Boivin, ancien député fédéral du comté de Sherbrooke, et Hormidas Charron, tous deux de Granby.

La dépouille mortelle sera exposée aux salons funéraires Girardot et Ménard, L'tée, 170 rue Dufferin, à Granby.

Les funérailles auront lieu lundi le 17 mai, à 9h30 a.m., en l'église de la paroisse Notre-Dame, à Granby. Un libéra sera par la suite chanté à Marieville où se fera l'inhumation.



M. Emile BOUSQUET



### Bombe chinoise

MOSCOU AFP - L'agence Tass a annoncé par "flash" suivi d'un bulletin sans commentaire, l'explosion de la 2<sup>ème</sup> bombe atomique chinoise exactement en même temps que les agences occidentales.

Cette célérité assez inhabituelle pour une information internationale ayant nécessairement des implications politiques importantes, semble indiquer que la 2<sup>ème</sup> explosion n'avait pas pris au dépourvu les autorités soviétiques. Elles-ci s'accordent en effet d'ordinaire au moins un certain "délai de réflexion".

### Nouveau pas vers une solution

LONDRES AFP - Deux jours d'efforts supplémentaires ont permis aux ministres des Affaires étrangères de Turquie et de Grèce, MM. Hassan Esat Isik et Stavros Costopoulos, de faire un nouveau pas vers ce qu'ils espèrent être une "solution" définitive du problème de Chypre.

Ils ont convenu, au cours de deux conversations qu'ils ont eues après la fin de la réunion du conseil ministériel de l'OTAN, de poursuivre les pourparlers entamés à Londres par les voies diplomatiques normales à Ankara et Athènes.

Ultérieurement, une troisième partie pourrait intervenir comme médiateur, mais ce ne seront pas les Nations Unies. Cette suggestion grecque a été rejetée par la Turquie.

### Vol de \$10,000

DELSON (PC) - Trois hommes, armés et portant cagoules, ont dévalisé hier une succursale de la Banque Canadienne Nationale d'une somme de \$10,000.

Immédiatement avant le vol, la police et les pompiers ont été appelés pour un incendie dans une maison, dans une autre partie de la ville, située à quelques milles au sud de Montréal. On croit que les bandits avaient eux-mêmes allumés l'incendie.

### Soumission à l'Expo

OTTAWA PC - Perini Québec Incorporated a présenté la plus basse soumission, soit \$6,138,000, pour construire la pavillon canadien à l'Expo 1967, a-t-il été annoncé hier.

Six soumissions ont été présentées au ministère des Travaux publics, dont la plus élevée a été celle, au montant de \$6,400,000, de Charles Durand Limited. L'adjudication du contrat sera annoncée ultérieurement.

### Un notaire écope de 7 ans

HULL PC - Georges Lessard, notaire de Hull, âgé de 42 ans, a été condamné hier à sept ans de pénitencier sous dix accusations de détournement de fonds appartenant à des clients.

### Un élément stratégique

QUEBEC PC - La Société québécoise d'exploration minière, qui va être créée par un projet de loi qui est actuellement au stade de la deuxième lecture à l'Assemblée législative, est, selon M. René Lévesque, parrain du projet de loi, "un élément absolument stratégique, à la fois dans le secteur minier et l'industrie qui en découle, de notre développement et de notre émancipation économique".

Le ministre des Richesses naturelles a déclaré, vendredi, que la décision de créer une société d'exploration minière au Québec, dont le gouvernement sera le seul actionnaire, s'inspire "du souci de sortir du paradoxe d'un pays qui est riche et pauvre en même temps, d'un coin du monde qui est riche et pauvre en même temps et c'est nous autres au point de vue minier".

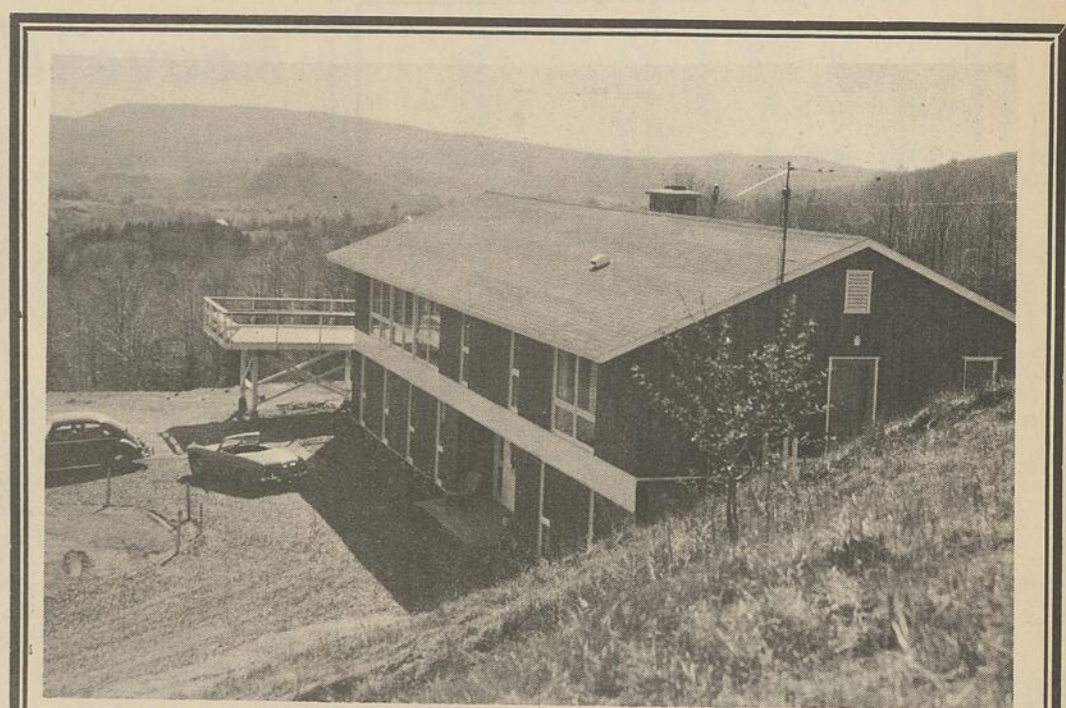
### Scierie près de Chicoutimi

QUEBEC (PC) - Une scierie sera construite au coût de \$6,500,000 par la société Price Brothers limitée au Lac Lamotte, dans le bassin de la rivière Shipshaw, dans le comté de Chicoutimi. C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre des Terres et Forêts M. Lucien Cliche. M. Cliche a précisé que la nouvelle entreprise fournira de nouveaux emplois à environ 430 personnes qui recevront annuellement des salaires et gages d'environ \$2,000,000.

### Le Mariner IV fait bonne route

WASHINGTON AFP - Le véhicule spatial américain "Mariner IV" qui se dirige vers la planète Mars a effectué plus de 250 millions de milles, a annoncé vendredi l'Administration de l'aéronautique et de l'espace.

A dix heures locales vendredi, la distance parcourue par le "Mariner IV" depuis son lancement le 28 novembre dernier, était exactement de 252,923,370 milles.



LA PLUS NOUVELLE HOTELLERIE pour les Ajistes, dans la région du Saint-Laurent, est à Bolton Glen. Le "père aubergiste" est M. Frank Harvey. Cet endroit peut accommoder 40 jeunes. Il a été ouvert le 12 octobre 1964.

(Photo Studio Eclair)

## Des centaines d'Ajistes visiteront notre région durant la belle saison

COWANSVILLE - Chaque année, et toujours en plus grand nombre, des membres de l'Association canadienne des Auberges de la Jeunesse visitent notre région. Plusieurs Ajistes des Etats-Unis et même d'Europe viennent eux-aussi voir les montagnes, les rivières et les vallées de Brome-Missisquoi durant la saison estivale. Ces groupes font des excursions à bicyclette ou à pied, l'été. Ils passent leurs fins-de-semaines sur nos pentes de ski, durant l'hiver. A l'occasion des vacances, les Ajistes organisent des voyages à travers le Canada et les Etats-Unis.

Qu'est-ce donc que l'Association canadienne des Auberges de la Jeunesse? Quels sont ses objectifs? Comment devenir Ajiste? Autant de questions auxquelles M. Normand de Ste-Croix, membre de l'exécutif de l'Association, pour la région de Saint-Laurent, a répondu pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs.

L'Association canadienne des Auberges de la Jeunesse a été fondée en 1933 par Catherine Barclay et Mary B. Barclay, de Calgary. Ses buts sont d'aider les jeunes à mieux connaître et aimer la campagne, et ceci, en leur fournissant des auberges et autres abris qui leur faciliteront le séjour. Elle vise aussi à faciliter l'instauration d'une paix internationale, en créant des amitiés entre des jeunes de différents pays. L'Association canadienne fait partie de la Fédération internationale des Auberges de la Jeunesse.

L'Auberge de la Jeunesse n'est pas seulement un hôtel à bon marché. C'est un lieu de rencontre pour les jeunes Canadiens et les étrangers, de toutes races, de toutes opinions. Chacun, grâce à la vie en commun pendant plusieurs heures ou plusieurs jours, arrivera à mieux connaître et à mieux comprendre les autres.

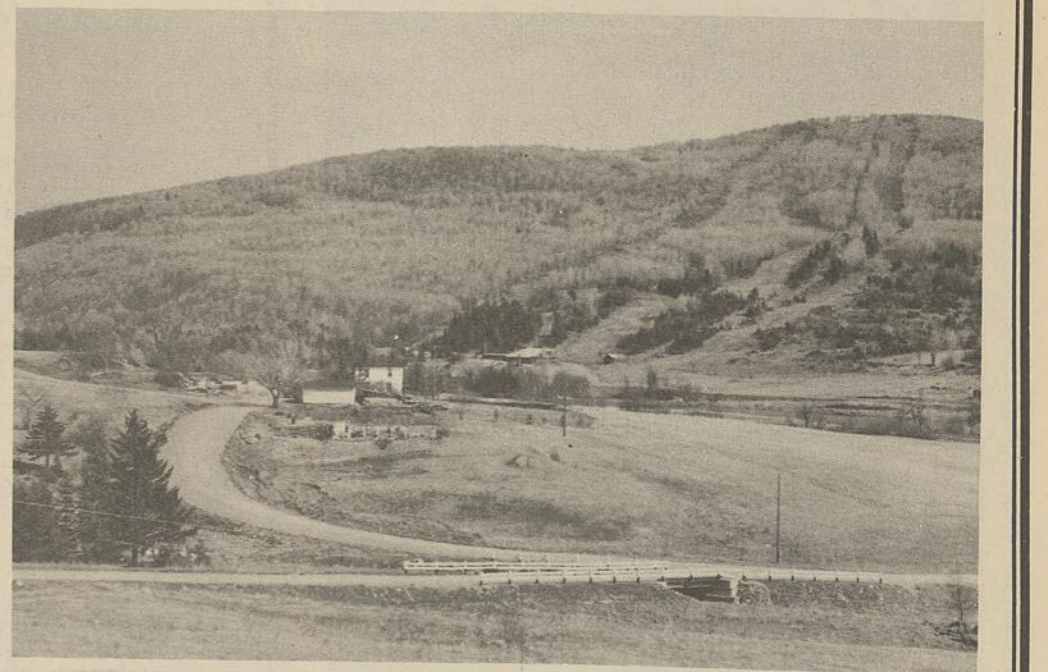
C'est le "père aubergiste" qui a la responsabilité de la tenue morale de l'auberge. Il est chargé de faire respecter les règlements de l'association, mais aussi de favoriser le plus possible le séjour des usagers.

Chaque Ajiste doit accomplir sa part de travail, à l'auberge. Les membres apportent toujours avec eux, un sac de couchage, des ustensiles de cuisine, et un équipement sommaire de voyageur. Les Ajistes n'ont pas le droit de faire de l'auto-stop. Il y a quatorze auberges de la Jeunesse, dans la région du Saint-Laurent. Il existe aussi deux hôtels au Vermont par lesquelles sont principalement utilisées par des Ajistes québécois. En plus, il y a 24 auberges de la Jeunesse, dans les états de la Nouvelle-Angleterre. Ces dernières sont bien situées pour les excursionnistes partant de notre région.

Des voyages à pied, des promenades en montagne, des excursions à bicyclette sont organisées chaque fin-de-semaine à partir du mois d'avril, jusqu'au mois de novembre. Le ski et d'autres activités en plein air sont organisés chaque fin-de-semaine, en hiver. Le coût total de la plupart de ces excursions de fin-de-semaine, y compris le transport, les frais de séjour et le montant des repas, varie entre \$4 et \$7.

Le nombre des membres de l'Association dans la région du Saint-Laurent, s'est accru de 13% durant l'année dernière. Les jeunes de 18 ans et plus représentent les 3/4 du total. En 1964, 3,000 Ajistes ont passé la nuit dans les auberges de la région.

Il y a 3,000 hôtels pour les jeunes dans 32 pays du monde. Pour devenir Ajiste, il suffit d'accepter de se plier à une discipline saine et bénéfique. Il existe deux catégories de membres de l'Association canadienne des Auberges de la Jeunesse: "junior", c'est-à-dire moins de 18 ans, et "senior", de 18 ans en montant. Aucune restriction d'âge n'est faite. Le bureau de la région du Saint-Laurent, pour l'Association canadienne, est situé au 754 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal. Pour communiquer par téléphone avec les organisateurs des activités et les personnes qui peuvent vous donner des informations plus complètes sur le moyen de devenir un membre de l'association, il faut signaler 842-9048 (Montréal).



LES AUBERGES DE LA JEUNESSE sont situées dans les plus beaux paysages de notre région. Sur cette photographie, nous voyons la montagne Glen, où les skieurs peuvent pratiquer leur sport préféré tout au long de l'hiver.

(Photo Studio Eclair)

## Le 5<sup>e</sup> anniversaire du Cercle Lacordaire fêté à Marieville

MARIEVILLE (GF) -- Les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Marieville viennent de célébrer le 5<sup>e</sup> anniversaire de leur fondation. Il y eut messe et prédication par le Père Marcel Charbonneau, O.P., et par l'aumônier, l'abbé Lionel Deslandes.

L'invité d'honneur et conférencier était M. Gilbert Dubé, secrétaire particulier de l'honorable Emilien Lafrance, ministre provincial de la Famille et du Bien-Etre Social. M. Dubé a parlé de l'alcoolisme comme un malade et non comme un vicieux tel qu'il était considéré autrefois. Les gouvernements dépensent des millions pour le traitement des malades comme la tuberculose qui après avoir été vaincue ne laisse aucune trace morale. On ne peut en dire autant de l'alcoolisme qui laisse ses résultats néfastes dans les foyers, chez les enfants, dans les hôpitaux, les

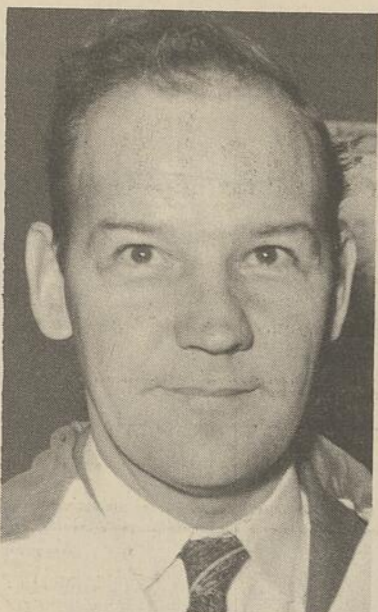
prisons, les sanatoriums, les asiles d'aliénés, etc. Une poignée d'hommes courageux osent dénoncer ce fléau. Pourquoi le silence des autres? C'est que beaucoup d'entre eux profitent de la déchéance de leurs semblables. M. Dubé souhaite que le travail d'une courageuse minorité porte des fruits et fasse comprendre au reste de la population l'ampleur du fléau de l'alcool avant qu'il ne soit trop tard. La taxe encaissée sur la vente des spiritueux est dé pensée 3 fois pour réparer les dégâts que causent ces mêmes spiritueux. M. Dubé s'est adressé particulièrement aux jeunes en leur disant qu'ils étaient la relève de demain, les responsables futurs des familles, des gouvernements. "Réfléchissez, ouvrez votre intelligence et votre cœur à la vérité de l'abus et même de l'usage de la boisson. Répondez à l'appel qui vous est fait; deve-

nez des apôtres. Votre vie ne vous appartient pas; elle vous est prêtée et pourtant vous êtes libres de la donner pour une bonne cause. Ce que vous aurez donné aux autres vous sera remis au centuple." M. l'abbé Côté, aumônier diocésain, a rappelé un proverbe chinois: Dans les ténèbres, allume une chandelle. La chandelle et le feu du réconfort, de l'amitié et de la charité envers ceux qui ont succombé à l'abus de l'alcool. L'abbé Deslandes a exhorté ceux qui pratiquaient l'abstinence totale à continuer à le faire et à se dévouer; tôt ou tard, les sacrifices et l'apostolat porteront leurs fruits. A l'issue des discours, des certificats d'abstinence totale ont été décernés à M. Bernard Jalbert, 20 ans; 17 et 16 ans à MM. Paul Guilmette, Marius Legault, Camille Leblanc, Ber-

(Suite à la page 14)

# GABRIEL LUSSIER LTEE

## Une Entreprise qui va de l'Avant



M. Roger LACASSE  
Gérant de service

qui dirige le département de mécanique et déboussage. Un personnel de 25 mécaniciens et déboussageurs est constamment au service des automobilistes.



### SERVICE DE REMORQUAGE

Un nouveau camion de remorquage est maintenant en service 24 heures par jour. Ce camion est doté d'un équipement de touage ultra-moderne et de tous les accessoires de sécurité pour le service sur la route.

### Nouveau Service

## Ecole de Conduite

Approuvée par le Ministère des Transports Section des Ecoles de Conduite.

### 2 voitures

à double système de freinage munies de transmission automatique ou ordinaire à votre service.

### Pour informations:

Concernant le prix ou la durée des leçons. Communiquez avec M. Georges GRAVEL Professeur compétent et gérant de ce département à

**378-4678**



### LOCATION D'AUTOMOBILES

Louez une

### Pontiac 1965

A LA JOURNEE . A LA SEMAINE . A L'ANNEE  
AUTOMOBILES ASSUREES

M. Georges GRAVEL se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements concernant le service de location d'automobile.

# Gabriel Lussier Ltée

PONTIAC - BUICK - ACADIAN  
VAUXHALL - CAMIONS G.M.C.

715 Boul. Leclerc

378-4678

Granby



M. Georges GRAVEL  
Gérant des départements de service de location et d'école de conduite.

# habitation

Modèle P-CH-253-F.B.

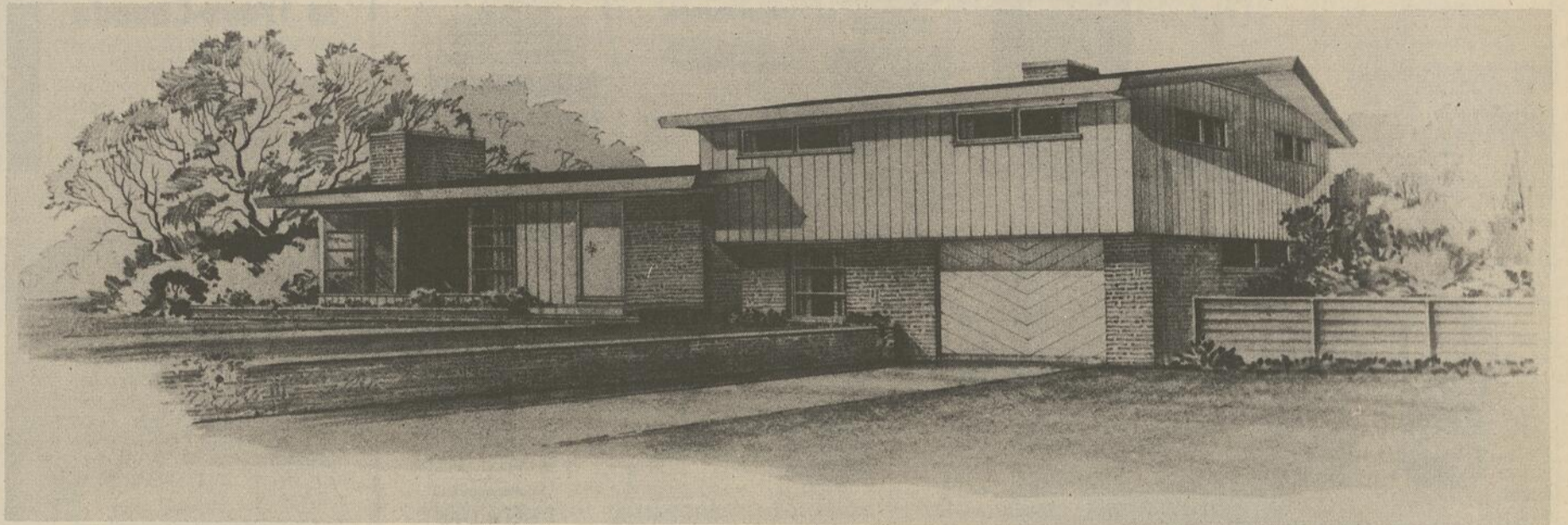
Cette maison est d'un réalisme parfait: Ajoutant à la beauté, la sécurité et le confort. Les pièces se partagent 3 planchers, ce qui donne à chaque aire un titre bien déterminé d'activité, de repos et d'utilité.

**ACTIVITE:** Cette région comprend, en premier lieu le luxueux vivoir, ayant tout un mur de fenêtres. Un foyer naturel y est aménagé donnant à cette pièce un cachet d'intimité et de chaleur. La salle à dîner est reliée au vivoir et à la cuisine.

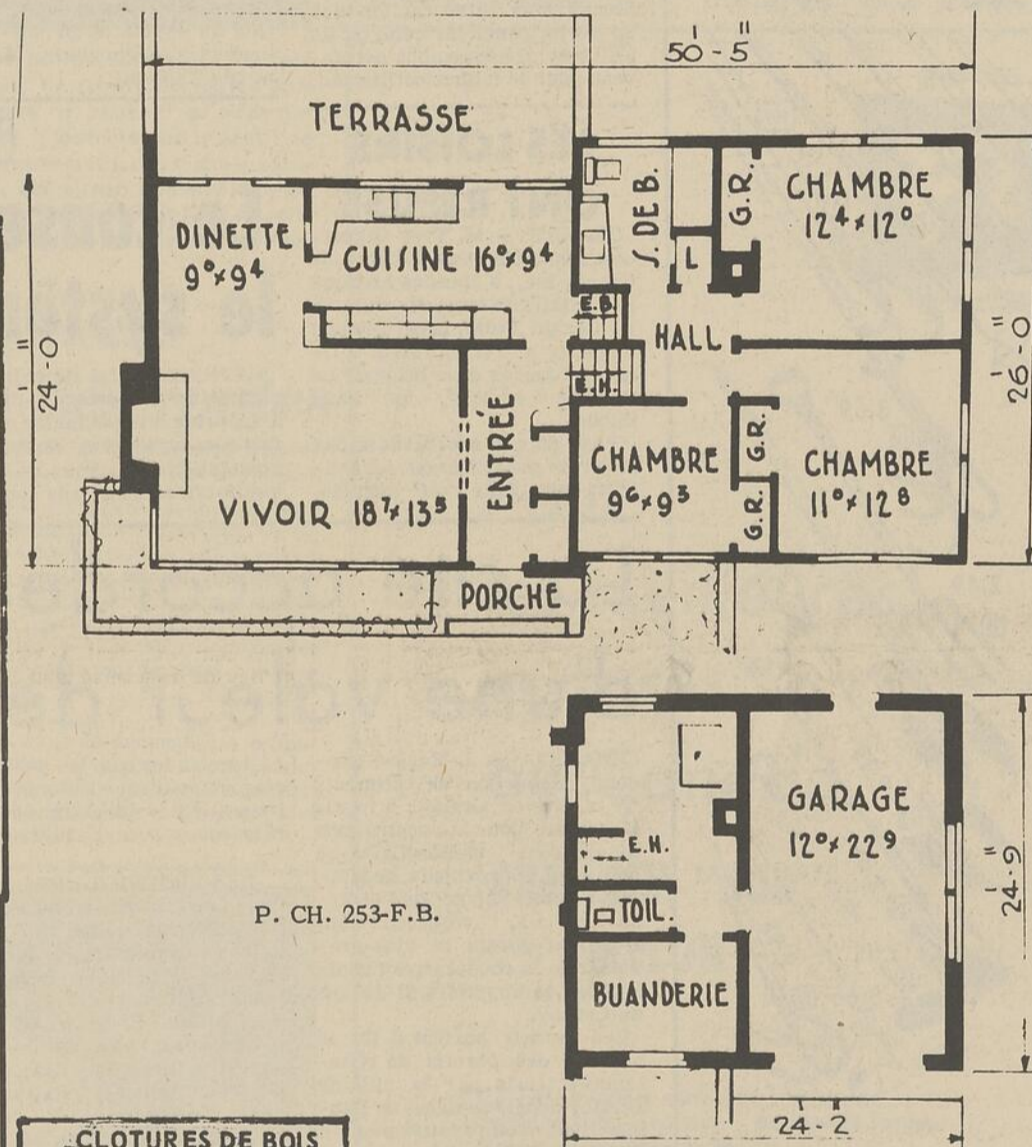
**REPOS:** Deux grandes chambres, pourvues de toutes les commodités sont parfaitement isolées de l'autre des activités, assurant ainsi une tranquillité de tout repos. Une troisième chambre peut servir à l'étudiant ou à la jeune fille, ou encore se transformer en une coquette chambre d'enfants ou d'invités. La chambre de bain vient compléter cette région, avec sa grande lingerie et sa magnifique vanité, si pratique pour madame.

**UTILITE:** Un escalier vous conduit au sous-sol. Un garage double occupe la moitié de l'espace. L'autre partie, se partagent une chambre à lavage, un atelier, des armoires, et garde-robes et la chaufferie.

De nos jours, les gens vivent de plus en plus à l'extérieur durant la belle saison. Les plans prévoient une grande terrasse à l'arrière, permettant le repos au grand air, ou d'y prendre à l'occasion le lunch et souvent le goûter de fin de soirée.



**Beauté**  
**Sécurité**  
**Confort**



P. CH. 253-F.B.

Bon pour obtenir le plan publié aujourd'hui  
**La Voix de l'Est**  
Case Postale 249, Granby.  
Veuillez me faire parvenir une copie de l'esquisse du plan de l'habitation de la semaine, modèle P. CH. 253-F.B.  
Ci-inclus, mandat postal ou chèque au montant de 50 cents.  
NOM..... (lettres moulinées)  
ADRESSE.....  
LOCALITE..... TEL.....

**ABBOTSFORD INC.**  
SPECIALITES ARBUSTES-HAIES CONIFERES-ROSIERS ARBRES D'ORNEMENTS  
NURSERY  
ABBOTSFORD, QUE.  
J.C. PAQUETTE  
PAYSAGISTE  
FR.9-5779 - RES. FR.9-5796

**ATTENTION**  
LE NOUVEAU CLAPBOARD EN ALUMINIUM  
**SANS JOINTS**  
RENDEZ-NOUS VISITE AU  
415 Rue ST-HUBERT GRANBY  
et voyez notre appareil magique  
**GRATIS POUR 3 JOURS**  
A TOUTE PERSONNE FAISANT FAIRE  
UNE ESTIMATION SANS OBLIGATION DE SA PART  
**UNE MONTRE**  
OU  
**UN ENSEMBLE DE COUTELLERIE**  
TEL: 372-6446  
ou présentez-vous au 40 Denison Granby  
M. Gazaille

Glidden-B.H. Wesco-O.P.W.  
PEINTURES  
**GEO. H. DUMAS**  
GROS et DETAIL  
Location de sableuses  
317 A Racine GRANBY 378-5474

Georges Bouthiette Enrg.  
Entrepreneur  
Peinture Sico Gros & Détail  
Tapisserie - Tapis - Tuile  
Céramique - Prêlart  
Magasin: 415 Principale, Granby 378-6468  
Rés. 372-4290

**Shefford Crafts**  
CLOTURES DE BOIS  
FABRICANT DE CLOTURES ET AMEUBLEMENT PIONEER  
SALLE DE DEMONSTRATION CHEMIN GRANBY  
Tél. Waterloo: 539-2343

**PROGRESSIVE ALLIANCE LUMBERYARD**

**Granby LUMBER & SUPPLY LTD.**  
Bois et Matériaux de Construction  
100 RUE ST-PATRICK - C.P. 213  
GRANBY, QUE.  
J.A. Babin, prés.  
TEL.: 378-6060  
378-6077  
372-3208

**PAL**  
D E P O T No. 5

PROTECTION IMMEDIATE ET ECONOMIE APPRECIABLE  
en assurant votre construction dès le début des travaux  
CONSULTEZ  
**GUY LAGLOIRE**  
COURTIER D'ASSURANCE AGREÉ  
153, rue Elgin. Granby. Tel. 372-3324



Salon de vente, Doré Equipement Québec, Qué.  
**NORENCO INC.** Agent autorisé  
643, BOUL. MARIE VICTORIN, BOUCHERVILLE, QUE. TEL. 655-1359

**ARMCO**  
BATIMENT D'ACIER PREFABRIQUE  
SERVICES....  
• Architecture  
• Génie  
• Construction



Pour ceux qui projettent la construction ou la rénovation de leur demeure, se doivent de visiter la salle de démonstration de GRANBY LUMBER & SUPPLY LTD, ainsi que des marchands PAL ci-bas mentionnés. Tous ces marchands offrent un choix complet de matériaux de construction.

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <b>SHERBROOKE LUMBER &amp; SUPPLY LTD.</b><br>1500, rue Pacific, SHERBROOKE | <b>J.M. Fontaine &amp; Fils Enr.</b><br>160, Montée des Trente, ST-HILAIRE | <b>M. Gaetan Ducharme,</b><br>ST-PIE       |
| <b>MacPherson Lumber</b><br>100, rue Lake, MAGOG                            | <b>J.O. Carreau Inc.</b><br>MARIEVILLE                                     | <b>Ducharme &amp; Frère,</b><br>ST-CESAIRE |
| <b>M. Ernest Dion,</b><br>123, rue Albert, COWANSVILLE                      | <b>M. Philippe Langevin,</b><br>L'ANGE-GARDIEN                             | <b>Abercorn Lumber,</b><br>ABERCORN        |



# CENTRE LE PLUS COMPLET

Pour engrais, fertilisants ou semences



**PULVERISATEUR RX-15**  
Pour tous fertilisants  
Spécial  
**2.98**



**FERTILISANT MEDICAMENTE RX-15**  
80 n.  
**.98**

Pour ensemercer ou renforcer votre gazon... Utilisez les produits **LAWN MASTER**



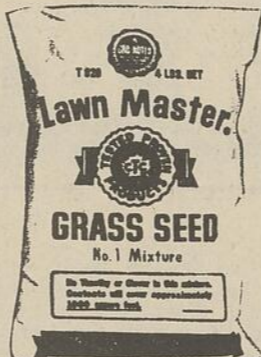
**TOWN & COUNTRY...**  
Gazon vigoureux permanent 1 lb. (220 pi. car.)  
**.94**



**PARK KENTUCKY BLUEGRASS...**  
Pour pelouses décoratives 1 lb. (400 pi. car.)  
**1.95**



**REPAIR-A-LAWN...**  
Pour endroits dénudés 4 1/2 lb.  
**1.75**



**GRAINE A GAZON LAWN MASTER...**  
Pelouses de bel aspect et résistantes 4 lb.  
**3.39**



**Pulvérisateur Dessus entonnoir**  
Capacité 3 gal.  
**7.95**



**ENGRAIS ORGANIQUE**  
Accélère la croissance, ne brûle pas 12 lb.  
**.99**



**FERTILISANT A JARDIN**  
Pour fleurs, arbustes, fruits et légumes 4 1/2 lb.  
**.60**



**COLONIAL 777**  
Pour le portier et le jardin 40 lb  
**2.95**



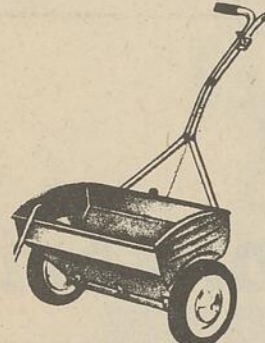
**NOUVEAU 20-5-5**  
Fertilisant de haute qualité  
**3.95**



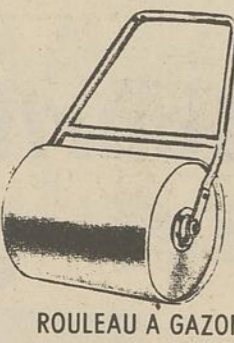
**ENGRAIS A PELOUSES 10-6-4**  
Propre, hygiénique et inodore 20 lb.  
**2.40**



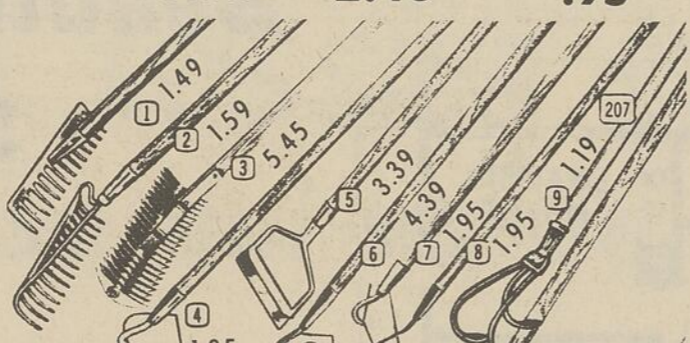
**FERTILISANT PEAT MOSS**  
Pour gazon, plantes et arbustes 1/2 pi. cu.  
**.95**



**SEMOIR-EPANDEUR**  
Capacité 25 lb.  
**5.77**



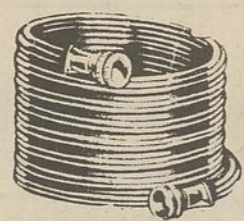
**ROULEAU A GAZON**  
Acier épais, arêtes bisautées n'abîment pas le gazon  
14 x 20 **9.98**  
18 x 24 **15.95**



**OUTILS MANUELS**  
Lame acier, poignées bois dur  
Les trois **.59**



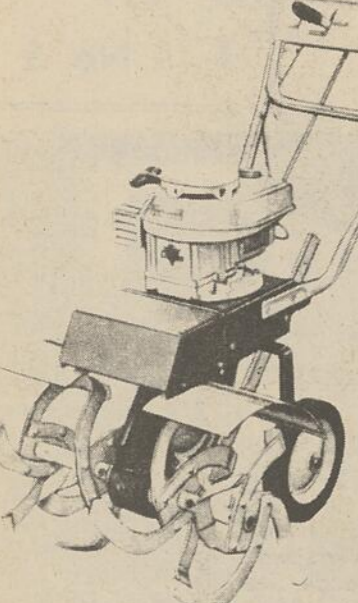
- 17 **HERBICIDE "DIAZINON"** 8 on. **1.79**  
Contre les fourmis
- 18-19 **POUDRE OU EN JET** 18-3 lb. **2.69**  
Protège les fruits et légumes
- 20 **INSECTICIDE** 19-1 lb. **1.45**  
Pour protéger les roses
- 21 **Insecticide "Atox"** 1 lb. **1.45**
- 22 **INSECTICIDE** 1 lb. **.74**  
Pour fourmis et ver
- 23 **INSECTICIDE** 1 lb. **.84**  
Pour protéger le gazon
- 24 **INSECTICIDE** 8 on. **1.49**  
Non-volatile, ni toxique
- 25 **ATLACIDE** 10 lb. **.99**  
Détruit les mauvaises herbes
- 26 **LIQUIDE 2,4-D** 8 on. **3.95**
- 27 **"VIGORO" INSTANTANE** 8 on. **.69**  
Pour toutes plantes
- 28 **POISON** 3 lb. **2.89**  
Pour protéger les plantes
- 16 on. **1.85**



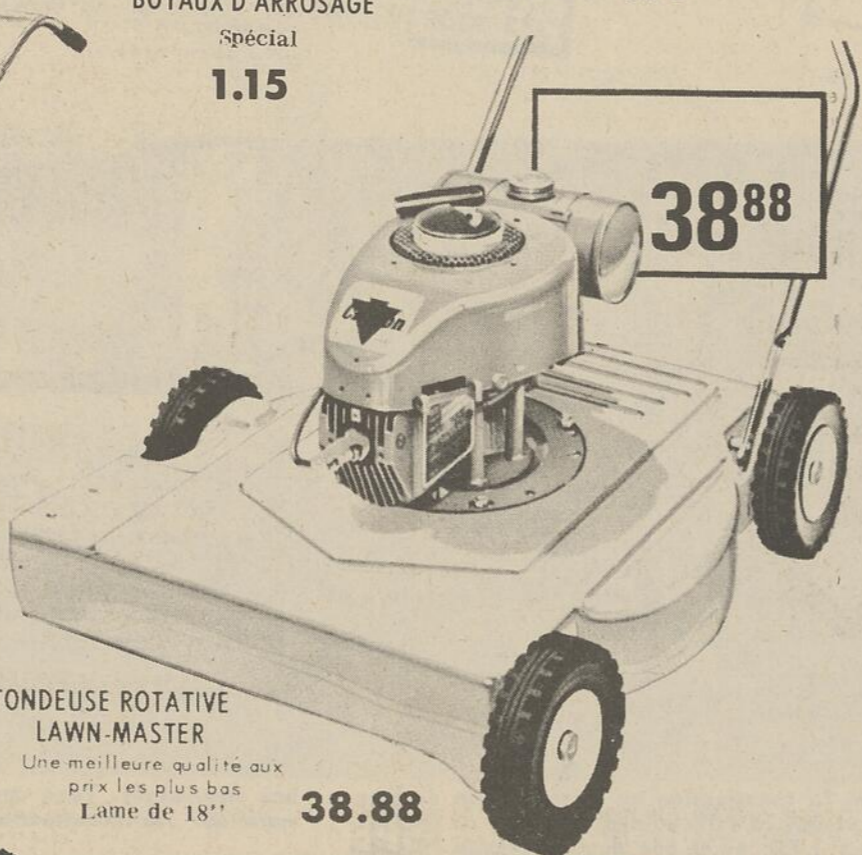
**BOYAUX D'ARROSEMENT**  
Spécial  
**1.15**



**OUTILS MANUELS**  
Lame acier, poignées bois dur  
Les trois **.59**



**CULTIVATEUR POUR JARDIN**  
Modèle économique 3 C.V. **99.95**  
Modèle standard 3 C.V. **116.95**  
Modèle De Luxe 3 1/2 C.V. **144.95**  
Modèle Super De Luxe 4 C.V. **152.95**



**TONDEUSE ROTATIVE LAWN-MASTER**  
Une meilleure qualité aux prix les plus bas  
Lame de 18"  
**38.88**

## Danse à Adamsville

ADAMSVILLE Une danse organisée par le cercle des Fermières d'Adamsville aura lieu samedi le 29 mai, à la salle du couvent de cette municipalité. La soirée débutera à 8 h. 30. L'orchestre "Marcel Morin" fera les frais de la musique. Des prix de présence seront tirés au hasard au cours de la veillée.

## La Chambre de commerce visite la Trans-Canada

BELOEIL (DNC) Les membres masculins de la Chambre de commerce de Beloeil sont invités à une visite des chantiers de la route trans-canadienne ainsi qu'une partie des travaux d'aménagement du pont-tunnel Louis-Hypolyte Lafontaine, aujourd'hui.

Il n'est pas possible de visiter entièrement cet ouvrage, actuellement en cours de finalisation par suite de l'inondation de la cale-sèche.

Le départ se fera à 11 h. 30 p.m. sous le pont de la trans-canadienne enjambant le Richelieu, du côté de Beloeil. Comme l'a signalé le président M. Claude Létourneau, dans son invitation aux membres, cette route est appelée à jouer un rôle important dans la vie de Beloeil qui se rapprochera de la métropole.

## Un autre camion

GRANBY -- Les Loisirs de Granby Inc., auront besoin très bientôt d'un autre camion pick up ou un panel car celui qu'ils utilisent présentement est devenu pour le moins inutilisable.

## LES LOISIRS ONT REFUSÉ

GRANBY - M. Yves Gagnon, coordonnateur des Loisirs de Granby Inc., a annoncé hier que les Loisirs avaient dû refuser à M. Gérald Troie, la permission d'opérer un réfrigérateur à liquéfaction douce dans le local "La flambe sénior", au Parc Dubuc.

C'est dans le seul but de ne pas créer de précédent que les Loisirs ont adopté cette attitude.

## La cité accorde 15 permis d'une valeur de \$157,500

GRANBY - M. J.-Eugène Brodeur, inspecteur en bâtiments de la cité de Granby, a remis 15 permis pour la construction de maisons unifamiliales au coût total approximatif de \$157,500 à MM. Yoland Reid et René Dannaus, respectivement trésorier-gérant et vice-président de la coopérative d'habitations Les Chantiers St-Joseph de Granby.

Ces permis portent à 197 le nombre des permis de construction émis par la cité de Granby depuis le début de l'année 1965 comparativement à 173 permis à la même date en 1964.

Toujours depuis le début de l'année 1965, la cité de Granby a émis 61 permis dont on estime la valeur totale à \$740,000, pour la construction de maisons donnant un total de 66 logis, alors qu'en 1964, pour la période correspondante, la cité avait accordé 34 permis d'une valeur de \$435,400 pour la construction de maisons donnant 47 logis.

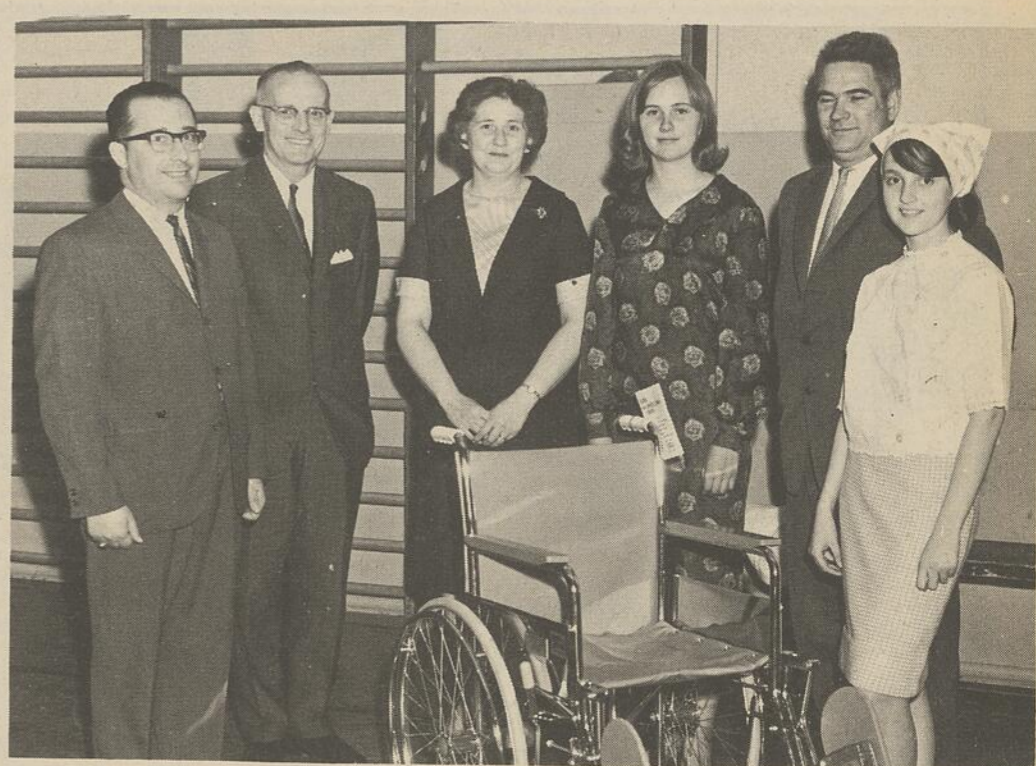
15 RESIDENCES Des 15 résidences qui seront construites sous les directives des Chantiers St-Joseph, 13 seront situées sur la rue Bérard et deux sur la rue Foch. La valeur de chacun des permis est d'environ \$10,500.

Sur la rue Bérard, les travaux d'excavation ont déjà débuté. La construction de ces 15 maisons doit être terminée pour le 15 novembre. La réalisation de ce projet portera à 241 le nombre des maisons construites en collaboration avec les Chantiers St-Joseph de Granby, depuis sa fondation de l'organisme, en 1948.

## LE 5E ANNIVERSAIRE

nard Martel, Marcel Davignon et Mmes Marius Legault, Paul Guilmette, Marcel Davignon ainsi que Mlle Jacqueline Guilmette et Marie-Jeanne Noël, Des certificats de 10 ans et plus ont été remis à Mme Georges Fortin, M. et Mme Camille Bujold, M. et Mme Germain Marc-Aurèle, Mme Fernand Ostiguy et Mme Claire Lafrenière.

Sous la direction du maître de cérémonies, M. Jules Martel le programme récréatif a été réalisé par Mlle Michelle Bérard, Denis Gravel, deux groupes d'écoliers et un chœur de jeunes dirigé par Michel et Pierre Gaudreau. Les membres du Conseil des Lacordaire et Jeanne d'Arc de Marieville sont: MM. Marius Legault président et Marcel Davignon et Mmes Henri Marion, présidente; René Roberge, vice-présidente et Mlle Léonne Viens, secrétaire-trésorière.



LA CROIX-ROUGE JUNIOR du High School de Cowansville a fait don d'une chaise roulante, à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, dernièrement. Nous voyons dans l'ordre habituel sur la photographie; M. J.C. Perreault; M. T. Forester; Mme J. Luce; Mlle H. Luce, présidente de la Croix-Rouge junior; Dr Gilles Bisson et Mlle L. Moreton, vice-présidente de la Croix-Rouge junior. (Photo Studio Eclair).

## Formule F.-F.: Québec n'a pas encore pris de décision

COWANSVILLE -- Québec n'a pas encore pris de décision sur la formule Fulton-Favreau. Le représentant de notre circonscription s'était d'abord adressé au ministre Guy Favreau pour lui demander s'il avait eu une conversation avec le premier ministre Lesage à ce sujet, mais M. Favreau lui a répondu que cette question n'avait rien à faire avec les problèmes que la Chambre des Communes doit étudier à l'heure actuelle.

## Pour améliorer la circulation Le conseil de Waterloo modifie le système de lumières à trafic

WATERLOO- Le conseil municipal de Waterloo a décidé d'apporter d'importantes modifications au système de feux de circulation afin d'assurer une meilleure sécurité aux conduc-

teurs de véhicules qui empruntent les principales artères de la ville. La ville a fait l'acquisition d'un système de lumières identique à celui qui fonctionne actuellement à l'intersection des rues Lewis et Foster.

Ce système sera muni de filches vertes qui permettront aux automobilistes de tourner à leur droite une fois que le chemin sera dégagé. Son installation aura pour but de décongestionner la circulation aux heures où la circulation devient trop dense, sur la rue Foster.

Les feux de circulation suspendus à l'intersection des rues Lewis et Foster seront déplacés. On les installera à l'intersection des rues Allen et Foster, où ils ne fonctionneront qu'aux heures de pointe, c'est-à-dire, au moment où les employés des manufactures sortent. Pour ce qui est des lumières installées à l'angle des rues Lewis et Western, elles ne feront que clignoter en dehors des heures de pointe.

Une lumière clignotante à trois faces sera de plus installée à l'intersection des rues Nord et Foster, soit à l'entrée de la ville, du côté nord.



LE BUREAU DES SERVICES techniques de la cité de Granby vient d'accorder 15 permis à la Coopération d'habitations des Chantiers St-Joseph de Granby pour la construction de maisons dont on estime la valeur totale à \$157,500 sur les rues Bérard et Foch. De gauche à droite, sur cette photo nous apercevons M. J. Eugène Brodeur, inspecteur en bâtiments de la cité de Granby; M. Yoland Reid et René Dannaus respectivement trésorier-gérant et vice-président des Chantiers St-Joseph de Granby. (Photo Jean-Paul Matton)

## Un Centre culturel et sportif suggéré

- 1. Un centre de musique pour l'étude et la pratique de la musique ou d'un instrument.
- 2. Salles de conférences pour les réunions et les débats.
- 3. Un champ de tir pour le tir à l'arc, et à la carabine.
- 4. Terrains pour le "handball" et le "Squash".
- 5. Terrain pour l'entraînement de la conduite d'automobile.
- 6. Une cafétéria qui pourra être à la disposition des organismes adultes le soir.
- 7. Trois salles de théâtre avec les dimensions suivantes pouvant contenir: - a) grande - 600 à 1000 places b) moyenne - 200 à 300 places c) petite - 50 à 100 places
- 8. Salle pour l'enseignement des langues avec tout l'équipement audio-visuel.
- 9. Salles pour l'apprentissage avec l'équipement spécial au genre d'activité.
- 10. Une chambre noire (pour la photographie)
- 11. Un centre de musique pour l'étude et la pratique de la musique ou d'un instrument.
- 12. Salles de conférences pour les réunions et les débats.
- 13. Un champ de tir pour le tir à l'arc, et à la carabine.
- 14. Terrains pour le "handball" et le "Squash".
- 15. Terrain pour l'entraînement de la conduite d'automobile.
- 16. Une cafétéria qui pourra être à la disposition des organismes adultes le soir.



# CANADIAN TIRE

## MAGASINS ASSOCIES

**M. J. A. Poirier, propriétaire**  
**332 PRINCIPALE GRANBY 378-5383**



**SPECTACLES BIEN** peu engageants que ces cimetières de toutes sortes qui bordent nos routes. Amas de ferrailles, de vieilles autos démantibulées, de rebuts de toutes sortes, se multiplient à un rythme effarant. Touristes et voyageurs ne peuvent qu'emporter un bien piètre souvenir de ces lieux repoussants qu'ils croisent à tout instant le long de nos routes et memes de nos principaux artères comme entomoignent ces deux photos prises en bordure de la route numéro 1, entre Granby et Waterloo. On attend des millions de visiteurs à l'Expo 67. Un grand nombre en profiteront pour visiter notre région. Aura-t-on eu le temps de faire disparaître ces horreurs ou au moins de bien les camoufler? Qui s'occupera de cette tâche?

**Un piètre spectacle offert aux touristes**

**Des horreurs en bordure des routes**

GRANBY -- Beaucoup de citoyens s'inquiètent du fait que se multiplient le long de nos routes ces cimetières qui abritent les rebuts de toutes sortes des carcasses d'automobiles démantibulées à l'occasion d'accidents, des tas de ferrailles. Le pire, c'est que la plupart de ces lieux sont disposés bien à la vue et offrent aux voyageurs et aux touristes un coup d'oeil des plus disgracieux. Il y en a dans toute la région de ces cimetières qui devraient tout au moins être camouflés et qui déplaissent souverainement.

Il y a quelques jours, à l'occasion d'une séance du conseil du Canton de Granby, des citoyens ont attiré l'attention des autorités de cette municipalité sur certains de ces lieux qui ternissent son décor naturel. Il appert que ce conseil ne posséderait pas les pouvoirs nécessaires pour exiger une correction à cette situation. On a fait remarquer qu'un nombre fort important de touristes traversent notre région et que ces cimetières de rebuts de tous genres ne sont sûrement pas de nature à permettre aux visiteurs d'emporter les plus beaux souvenirs.

On a rappelé aussi que l'Expo 67 approche rapidement et qu'à cette occasion, notre région accueillera sûrement une certaine proportion des millions de visiteurs attendus. Leur offrira-t-on le spectacle de ces horreurs qui bordent nos routes? On se le demande? A moins qu'on s'occupe de les faire disparaître ou de les camoufler. Mais là encore, qui s'en occupera?



**LA CROIX-ROUGE junior**, de l'école secondaire Immaculée-Conception de Granby a fait don d'une chaise roulante à la Croix-Rouge senior. C'est grâce à l'argent qu'elles ont ramassé avec leur vente de calendriers que les jeunes filles ont pu acheter la chaise. On voit sur notre photo, de gauche à droite, le Dr Jean-Paul Dumouchel, président de la Croix-Rouge, section locale; Mlle Michelle Lemay, présidente de la Croix-Rouge junior; Soeur Gérard Magella, directrice de l'école secondaire Immaculée-Conception et Mme Marguerite Lavergne, représentante de la Croix-Rouge Provinciale. (Photo Jean-Paul Matton)

**Des cliniques spéciales pour l'examen des poumons**

**FARNHAM** -- La Ligue antituberculeuse de BROMEMISSISQUOI organise, pour la population des deux comtés, des cliniques spéciales pour l'examen des poumons aux Rayons-X. L'EXAMEN EST GRATUIT. Les personnes de 16 ans et plus peuvent bénéficier de ces cliniques. Il n'est pas nécessaire de se dévêtir pour être examiné. Un rapport de l'examen sera envoyé à toutes les personnes qui en feront la demande à la Ligue antituberculeuse Case Postale 118, FARNHAM, Qué. Le programme des cliniques sera le suivant: EASTMAN: Lundi le 17 mai à l'Hôtel de ville de 10 a.m. à midi; KNOWLTON: Lundi 17 mai au HIGH SCHOOL de 2 h. p.m. à 4 p.m.

**MANSONVILLE:** Mardi le 18 mai à l'école Française de 10 a.m. à midi; SUTTON: Mardi le 18 mai à l'Hôtel de ville de 2 h. p.m. à 4 h. p.m. COWANSVILLE: Mercredi le 19 mai à l'ÉCOLE STE-THERÈSE de 9 a.m. à midi et de 2 h. p.m. à 5 h. p.m. BEDFORD: Vendredi le 21 mai au Presbytère de 10 h. a.m. à midi et de 2 h. p.m. à 4 h. p.m.



**NOS CHANSONNIERS LOCAUX AURONT UNE GRANDE OPPORTUNITÉ**

GRANBY -- Une grande opportunité de faire valoir leurs talents sera donnée aux jeunes chansonniers de Granby et la région alors que M. Pierre Monette au service de Radio-Canada procédera à une audition de leurs oeuvres dans la boîte à chansons de l'Éscale de Granby, le mardi 22 juin, à 9h.30 p.m. La seule condition de ce concours est que chaque jeune auteur-compositeur présente une de ses propres compositions. M. André Bouchard, directeur de la boîte à chansons l'Éscale conseille aux éventuels candidats de faire leur application c'est-à-dire donner leur nom, adresse et numéro de téléphone avant de se présenter à l'audition. Les intéressés écriront à cet effet aux Loisirs de Granby, C. P. 41, Granby ou téléphoneront à 372-6148.

**Un employeur et trois apprentis à l'amende**

GRANBY -- Trois apprentis en menuiserie et charpenterie ainsi qu'un employeur professionnel ont été condamnés à payer un total de \$100 en amendes pour avoir dérogé au décret relatif à l'industrie et aux métiers de la construction en exécutant ou faisant exécuter certains travaux dans la région de Granby.

**M. Jn. Marc Duchesne**, apprenti-charpentier-menuisier résidant à l'Ange-Gardien, district de Saint-Hyacinthe, a été condamné, à la Cour des Sessions spéciales de la Paix, de Sweetsburg, à \$25.00 d'amende et aux frais, pour avoir, dans le Canton de Granby durant le cours des derniers six mois, exercé le métier de charpentier-menuisier sur des travaux tombant sous l'application du décret relatif à l'industrie et aux métiers de la construction, alors qu'il n'était pas accompagné d'un ouvrier qualifié de son métier, soit un "compagnon" charpentier-menuisier.

**M. G. Bouthiette**, employeur professionnel, domicilié au numéro 185, du Boulevard Leclerc, en la Cité de Granby, district de Bedford, a été condamné à \$25.00 d'amende et aux frais, pour avoir, dans le Canton de Granby, fait exercer le métier de poseur de tuiles par un salarié, sur des travaux tombant sous l'application du décret relatif à l'industrie et aux métiers de la construction, mis à l'exécution par le comité conjoint de l'industrie et de la construction, du district des Cantons de l'Est, alors que ledit salarié n'était pas porteur d'un certificat de qualification pour exercer pareil métier.

**M. P.-E. Southière**, PAUL EMILE SOUTHIÈRE, apprenti-charpentier-menuisier 1ère année, résidant à Route Rurale No 1, Canton de Granby district de Bedford, a été condamné, à la Cour des sessions spéciales de la Paix, de Sweetsburg, à \$25.00 d'amende et aux frais, pour avoir négligé et refusé de faire réviser son livret et ou carnet d'apprenti-charpentier-menuisier depuis le 30 avril 1959 jusqu'à maintenant, bien qu'il ait exercé durant le cours des derniers six mois, son métier d'apprenti-charpentier-menuisier, sur des travaux de construction tombant sous l'application du décret No 122, relatif à l'industrie et aux métiers de la construction des Cantons de l'Est.

**Deux véhicules sont entrés en collision**

GRANBY -- Deux automobiles, une Buick 1965 et une Chevrolet 1963 sont entrées en collision avant-hier, sur la route 1, en face du Motel Pee Wee, vers 5 h. 45 p.m.

M. Gilles Gazaille, 32 ans, du 50, rue St-Hubert, à Granby conduisait la Buick tandis que la Chevrolet était conduite par M. Yvon Brault, 57 ans, de St-Césaire. La Sûreté provinciale de Granby rapporte que les dommages atteignent \$300 dans le cas de la Buick et \$600 dans celui de la Chevrolet. Personne n'a cependant été blessé dans l'accident.

**Des négociations avec Intercomtés Construction Ltée**

GRANBY- La compagnie Intercomtés Construction Ltée, et le syndicat qui groupe les employés de cette entreprise entreprendront des négociations mardi le 18 mai, en vue de la signature d'une première convention collective de travail. Le syndicat groupe une dizaine de travailleurs et il est affilié au Conseil central des syndicats nationaux de Granby. La Commission des relations de travail du Québec lui a récemment accordé un certificat en reconnaissance syndicale.

**M. REMY BERGERON QUITTE LA REGIONALE MEILLEUR BIENTOT**

GRANBY -- Il est maintenant officiel que M. Remy Bergeron, conseiller en orientation à la Commission scolaire régionale Meilleur, quittera son poste le 1er juillet prochain pour assumer les fonctions de directeur en orientation à la Commission scolaire régionale d'Orléans.

M. Bergeron tentera de former un service d'orientation à la Commission scolaire régionale d'Orléans.



M. Remy BERGERON

**Gravement malade**

SAN-GIOVANNI ROTONDO Foggia AFP-- Padre Pio di Pietralcina - le "moine aux stigmates" - est malade. Le vieux capucin 78 ans, qui est souffrant depuis le lundi de Pâques, a été ausculté par l'éminent chirurgien Pietro Valdoni appelé de Rome à San Giovanni Rotondo par le supérieur du couvent des Grâces. Selon le praticien, Padre Pio souffre de troubles cardiaques dus à une arthrose aigue, mais son état ne serait pas inquiétant.

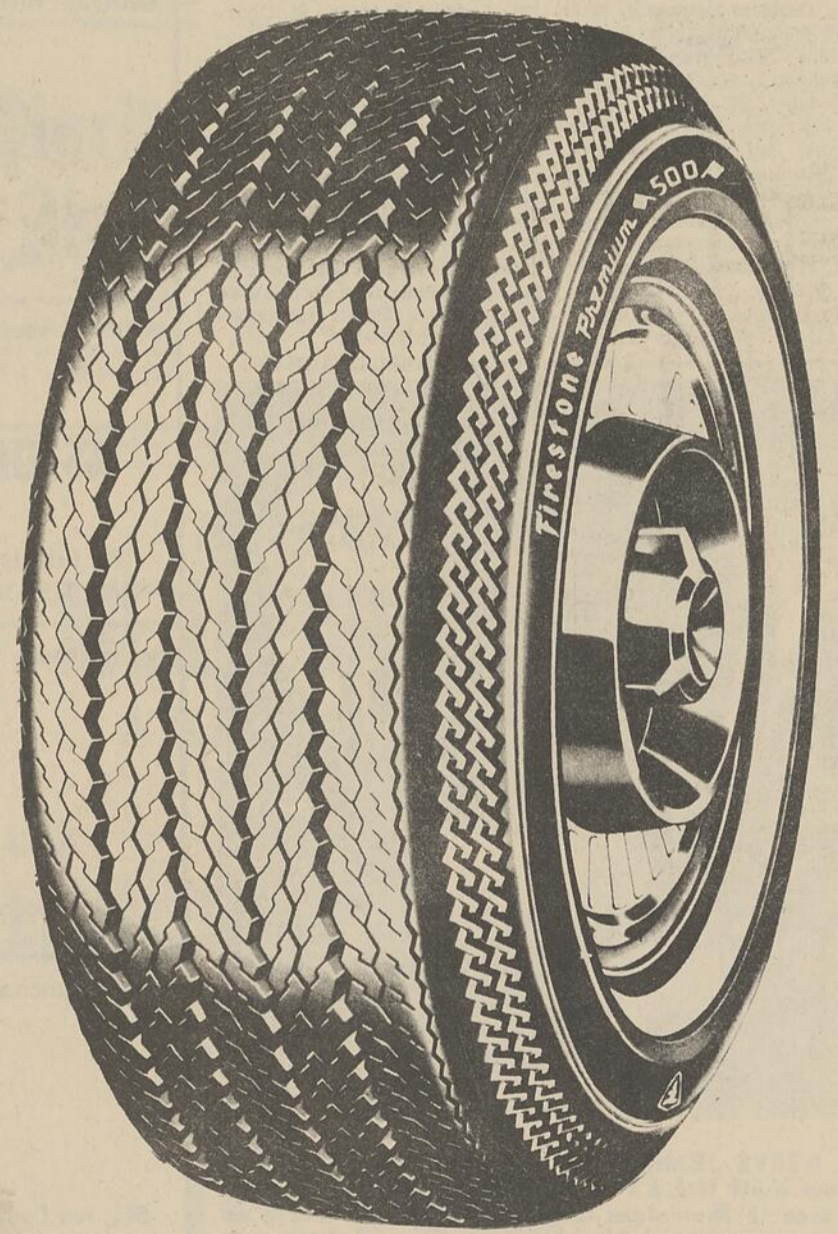
**AUTOUR DE LA TABLE DU CONSEIL**

EASTMAN (DNC) - Les employés municipaux actuellement au service de la corporation d'Eastman sont MM. Michel Lavoie, contremaître et vidangeur; Gaston Laramée, directeur de la Sûreté municipale et Maurice Fortier, directeur du Service des incendies. Les évaluateurs qui commenceront bientôt leur travail sont MM. Arthur Raymond, Mérédée Bouchard, Guy Booth et Maurice Laramée, secrétaire. Le secrétaire de la municipalité d'Eastman a accusé réception d'un chèque au montant de \$900, premier versement d'une subvention totale de \$4,500 répartie sur une période de cinq ans afin d'aider à défrayer le coût du service de la dette pour l'établissement de services municipaux d'aqueduc et d'égouts.



Pour les meilleures voitures au Canada  
**PREMIUM "500" NYLON**

- Carcasse nylon renforcée, de sûreté
- Semelle "All Traction" de grande largeur
- Caoutchouc "Sup-R-Tuf"
- 2,000 à 10,000 milles de service supplémentaire



Le pneu Premium "500" est une exclusivité Firestone. Ses flancs galbés sont marqués d'un cercle d'or, emblème des pneus de sécurité. La semelle enveloppante de style européen assure un rendement élevé. Construit selon le type des pneus de course, le Premium "500" assure une sécurité maximum. La nouvelle semelle All-Traction de ce pneu Firestone possède 90% de sculptures de profondeur maximum de plus que les pneus ordinaires, ce qui assure adhérence et sécurité, quel que soit l'état de la route.



**GARANTIE ILLIMITÉE**

Tous les pneus Firestone de tourisme utilisés sur des voitures particulières portent une garantie ILLIMITÉE de qualité et contre les risques routiers. Cette garantie est honorée par les marchands Firestone au Canada et aux États-Unis.

**MONTAGE RAPIDE PAR DES SPÉCIALISTES sans supplément de prix**

**LE CENTRE D'ACHAT DU PNEU**

**tél. 378-7968**

**OVILA BERNARD**

**CH. ST-PAUL D'ABBOTSFORD**

**(à la sortie de Granby)**

# Le Club Mok-A-Sins compte 202 membres

ST-CESAIRE - (DNC) - Depuis quatre mois d'activités, le Club des Moks de St-Césaire-Rougemont compte déjà 202 membres actifs. Le recrutement se fait à un rythme si accéléré que déjà cette jeune organisation est devenue le plus important mouvement local. Le groupement comprend un exécutif de six directeurs, onze comités et les membres suivants:

Mlle Francine Poirier, M. Serge Viens, M. Gérard Alix, M. Roger Viens, M. Robert Viens, Mlle Louise Viens, Mlle Jacqueline Loisel, Mlle Claudette Forand, Mlle Lise Bergeron, Mlle Micheline Tessier, M. Pierre Viens, M. l'abbé André Desautels, M. Jacques Parent, Mlle Réjeanne Sansoucy, Mlle Alice Normandin, M. Guy Monty, Mlle Danielle Bienvenue, M. Alain Bellavance, M. André Alix, Mlle Jocelyne Lamothe, Mlle Micheline Martin, M. Michel Labonté, Mlle Nicole Laliberté, Mlle Christine Labonté, M. Pierre Baillargeon, M. Denis Martin, Mlle Francine Choinière, Mlle Pierrette Messier, Mlle Francine Viens, M. Yves Larocque, Mlle Monique Gaulin, M. Daniel Grisé, M. Réal Létourneau, Mlle Nicole Giroux, Mlle Christine Vadnais, Mlle Lisette Nadeau, M. Jean Guy Leroux, Mlle Nicole Viens, M. Denis Viens, Mlle Jacqueline Bernard, Mlle Christine Senay, Mlle Diane Bergeron, M. Jean Claude Lassonde, M. Pierre Lassonde, M. Côme Langevin, M. Yvon Lussier, M. Gaston Ménard, M. Jacques Grisé, M. Claude Ostiguy, M. Daniel Goderre, M. Fabien Champagne, M. Denis Bellavance, Mlle Nicole Roireau, Mlle Francine Létourneau, Mlle Dorothee Gingras, M. André Lamothe, Mlle Jocelyne Casavant, Mlle Lyse Noisoux, M. Pierre Casavant, M. Pierre Allaire, Mlle Lisette Tétrault, Mlle Micheline Gingras, M. Bernard Jodoin, M. Robert Allard, M. Roland Paquette, M. Pierre Loisel, Mlle Francine Martel, Mlle Diane Gaboriault, Mlle Pierrette Viens, Mlle Lyse Giroux, Mlle Claudette Sansoucy, Mlle Nicole Gaboriault, Mlle Louise D. Viens, M. Gaetan Denicourt, M. Richard L. Bown, Mlle Louise Meunier, M. Réjean Côté, Mlle Michelle Barré, M. Yvon Lacasse, M. Pierre Gingras, Mlle Monique Gingras, Mlle Doris Dépot, M. Pierre Fontaine, Mlle Colombe Fontaine, M. Harvey Gamble, M. Rino Denis, Mlle Louise Gingras, M. Jean Pierre Bouchard, Mlle Denise Daigneault, Mlle Jocelyne Allard, M. Gilles Allard,

Mlle Marguerite Lacoste, Mlle Danielle Casavant, M. Jacques Brien, M. Marcel Morrow, M. Jean Roy, M. Claude Boucher, Mlle Francine Hébert, M. Maurice Leroux, M. Fernand Viens, M. Roger Viens, Mlle Lyse Poirier, M. Raymond Léveillé, M. Lucien Brunelle, M. Marcel Poirier, M. Jean Guy Trépanier, M. J. Alotie Bellavance, M. Sarto Gaulin, M. Gaston Létourneau, M. Réal Lussier, M. René Gagné, M. Gaston Robillard, M. Jean-Paul Laliberté, M. Armand Lussier, M. Lionel Martin, M. Germain Massé, M. Gérard Denicourt, M. Gilles Leroux, M. Serge Forand, M. Jean Guy Viens, M. Michel Gervais, M. Yves Bienvenue, Mlle Cécile Bienvenue, M. Jean Guy Gagné, M. Paul Abel Larose, M. Etienne Massé, Mlle Louise Flageole, M. Huguette Hamel, M. Claude Trahan, Mlle Denise Brodeur, M. Jean Baptiste Bergeron, Mlle Gaby Bergeron, Mlle Francine Beauchamps, Mlle Janette Lussier, M. Donald Marois, M. Guy Robillard, M. Clément Lessard, M. Donald Marois, M. Denis Lussier, M. Guy Hamel, M. J. A.D. Pion, M. Marie Laure Pion, M. Bernard Massé, M. Robert Charbonneau, M. Fabienne Gendreau, M. Robert Goderre, M. François Bienvenue, M. Marcel Gervais, Mlle Amable Lemieux, M. Claude Gendreau, M. Serge Denicourt, M. Gilles Roy, M. François Brien, M. Yves Lebleu, M. Jacques Bienvenue, M. Yvan Chagnon, M. Jacques Casavant, M. Jean Paul Létourneau, Mlle Flore Létourneau, Mlle Jacinthe Bienvenue, M. Aldoris Gordon, M. Wilfrid Dalpé, Mlle Pauline Côté, M. Denis Côté, M. Jean Claude Viens, Mlle Denise Brien, Mlle Suzanne Grisé, Mlle Lise Villeneuve, Mlle Denise Alix, Mlle Lise Turgeon, Dr. Georges Lemyrre, M. Guy Giroux, Mlle Ginette Gordon, Mlle Eliane Carrier, Mlle Jacqueline Lanois, M. Jacques Viens, M. Rosaire Dussault, M. Normand Gaboriault, M. Guy Nadeau, M. Amable Lemieux, M. Julien Rambottom, Mlle Marie Andrée Tessier, M. Charles Viens, M.D. Raoul Rochelleau, M. Marcel Ostiguy, M. Pierre Beauvais, M. Gaetan Hébert, M. Georges Jetté, M. Charles Bouchard, Le Dr. Gérald Dupont, M. Marcel Leroux, Mlle Marjolaine Juneau, M. Pierre Viens, Mlle Jeannine Jubinville, Mlle Nicole Viens, M. Guy Bienvenue, M. Pierre Dion, Mlle Jacqueline Couture, M. Normand Roy, M. André Choquette, M. Roger Rasbottom, M. Gaston Brodeur.



M. HERVE JEANSON qu'on reconnaît, à gauche, sur la photo a été fêté à l'occasion de sa 25e année de service avec la Shawinigan Chemical de Bedford lors d'un banquet tenu à l'hôtel Riverview, du même endroit, M. Lévis Lamothe, assistant du surintendant de la compagnie, remet sur la photo, une montre à l'heureux jubilaire.

## Qui sera maman de l'année à Waterloo?

WATERLOO - Un événement sans précédent aura lieu à Waterloo vers la fin du mois de mai. En effet, les citoyens de Waterloo auront l'opportunité de choisir la maman de l'année et ceci, au moyen d'un vote populaire.

Plus de six candidates choisies parmi les associations féminines sont présentement en lice pour ce titre qui sera dévoilé lors du grand gala de gymnastique organisé par M. Pierre Horan, professeur d'éducation physique aux écoles de la Commission scolaire catholique de Waterloo, le 23 mai.

Mme Bernard Ledoux représentera les Filles d'Isabelle; Mme Alphonse Laflamme, l'association parents-mères; Mme Claude Bernard, le Cercle d'économie domestique et Mme Léonide Berger, le Cercle Ste-Jeanne-d'Arc tandis que Mme Marcel Bouthillier représentera la ligue Ouvrière catholique féminine.

C'est la première fois qu'un événement de ce genre se produit à Waterloo. On se souvient que l'an dernier on avait choisi le papa de l'année et ce fut M. Stanislas Royer, père de 14 enfants qui avait été couronné.

Des détails concernant la votation nous seront donnés prochainement. Il appert que ce sera au moyen de bulletins qui seront imprimés dans les journaux desservant Waterloo lesquels seront remis au grand gala qui aura lieu le 23 mai à l'aréna locale et qui mettra en vedette les élèves des écoles Sacré-Coeur et St-Bernardine de Waterloo.



# Bonne saison aux ORIOLES de GRANBY

DE LA LIGUE NATIONALE JUNIOR DU QUEBEC



M. Césaire Ménard, Président



M. Charles-E. Gagnon, Fondateur et gérant-général

Meilleurs vœux aux Orioles de Granby

**AMEDEE ZIGBY**  
**LE MAGASIN POPULAIRE**  
Marchandises sèches et chaussures pour toute la famille  
243, Principale Granby 372-4008

Bonne chance aux Orioles

**MAURICE AUGER**  
Station de service TEXACO  
405, Principale Granby 378-4084

Bonne chance...

**Urbain Marcoux & Fils Ltée**  
Cabinets de machines à coudre Piaqués, formica  
412, Robinson Sud Granby 378-2322

Meilleurs vœux de succès aux Orioles

**A. Messier** LTÉE  
Ligne complète de matériaux de construction  
423, Principale Granby 378-4666

Meilleurs vœux aux ORIOLES

**ASSURANCES JULES MESSIER**  
Automobile - feu - vol - vie  
722, Principale Granby  
Rés. 378-6303 Bur. 378-6066

Bonne chance "ORIOLES"

**LUCIEN GINCE**  
Entrepreneur peintre  
352, Déragon Granby 378-3835

Bonne chance aux ORIOLES

**G. MARTEL**  
Ajusteur d'assurances  
541, rue Cabana Granby  
378-7961 378-7962

Meilleurs vœux aux ORIOLES

**Jacques Arès Automobile Inc.**  
Toutes nos autos sont garanties  
Maintenant déménagé face à Irving Oil  
Chemin St-Paul Granby 378-4791

Meilleurs vœux aux ORIOLES

**BONNE CHANCE AUX ORIOLES**

**JEAN-PAUL PAPINEAU**  
Huile à chauffage  
622, rue Duvernay Granby 378-3993

## OUVERTURE DE LA SAISON DIMANCHE A 2 H. 30 P.M.

Une joute d'exhibition à Sorel l'an dernier contre les champions de la Ligue Nationale junior, a décidé Charles Gagnon et quelques autres sportifs de Granby à inscrire une équipe dans ce circuit junior qui est présidé par Armand Mondou, ancien joueur de hockey avec les Canadiens de Montréal. Granby avait battu les Athlétiques de l'endroit et tout de suite, Charles Gagnon pensa que c'était son devoir de faire évoluer des jeunes de Granby dans cette ligue qui est considérée la plus forte au pays. Ces derniers mois, il a abattu une besogne extraordinaire afin que Granby soit bien représenté dans ce circuit vraiment provincial.

A ses débuts, il y a quatre ans, la ligue fondée par Marcel Racine était plutôt 'mont-réalaise'. Mais tel n'est plus le cas aujourd'hui. Huit équipes font partie de cette ligue junior, divisées en deux sections: la première comprend les Pirates de St-Jean, les Athlétiques de Sorel, les Orioles de Granby et le club de Québec, la vieille capitale; l'autre section est formée des Cardinaux de St-Jérôme, les Lions de Chomedey, les Sénateurs de Verdun et les Braves de St-Laurent qui seront ici à Granby demain après-midi à 2.30 pour la première joute de l'histoire des Orioles de Granby. St-Laurent est aussi à sa première année dans la Nationale Jr. Ce sont les deux seuls nouveaux clubs de la ligue cette saison.

Pour diriger les Orioles, Jean-Paul Sirois un homme qui connaît son baseball. Nul doute que tous les jeunes joueurs de l'équipe fourniront toujours le meilleur d'eux-mêmes sous la direction d'un tel homme. Au poste de gérant-général, Charles Gagnon, un homme qui fera tout en son pouvoir afin qu'il ne manque rien aux protégés de Jean-Paul Sirois. A la présidence du club, M. Césaire Ménard, un autre qui est dans le baseball depuis toujours et est aussi président des petites ligues de Granby depuis 1960.

Avec de tels hommes à leur tête, les jeunes Orioles se doivent de réussir. Voici que s'ouvre pour eux une belle carrière et la chance de se faire connaître par la radio, la télévision, les journaux montréalais, etc. C'est à eux d'en profiter et ils feront tout en leur possible afin de doter Granby du meilleur club possible dans ce populaire circuit junior dont la limite d'âge est de 21 ans.

Tous les clubs joueront 34 parties, 6 parties contre chaque club de leur section et 8 contre ceux de l'autre section. 3 des 4 clubs de chaque section participeront aux séries de fin de saison. La cédule de la ligue débute ce soir à Sorel alors que St-Jérôme sera le visiteur. Elle se terminera le 12 août. Ce jour là, les Orioles se rendront à St-Jean y rencontrer les Pirates. Inutile de dire que l'on compte énormément sur l'encouragement du public qui viendra à l'oeuvre, les meilleurs joueurs juniors au pays. Ce n'est pas peu dire. Alors sportifs, à l'oeuvre, ne manquez pas d'encourager régulièrement les Orioles.

Pour cette partie d'ouverture, il y aura parade monstre à partir de l'Hôtel-de-ville à 1.15 p.m. jusqu'au stade de baseball. Parmi les invités d'honneur, mentionnons M. Rondeau, député fédéral, M. Russell, député



(Suite à la page 19)

Meilleurs vœux aux ORIOLES

**Gagnon & Boivin** ENR.  
Mercerie pour hommes et jeunes gens  
L'endroit tout désigné du sportif bien habillé  
338, RUE PRINCIPALE GRANBY  
378-5545

Meilleurs vœux aux ORIOLES

Deux derniers jours pour visiter l'exposition de camping

**GRONDIN SPORTS ET CAMPING** Enr.  
Aréna de Granby 372-7345

BONNE CHANCE

Glidden-B.H. Wesco-O.P.W.  
PEINTURES  
**GEO.-H. DUMAS**  
GROS et DETAIL  
Location de sableuses  
317 A Racine GRANBY 378-5474

# SPORTS

Hockey...baseball...football...courses...tennis...natation...  
pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...  
lutte...soccer...cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...



**HUBERT & MENARD enr.**  
confection pour hommes et jeunes gens  
vêtements de qualité  
Progress Brand - Garnett et Glentest  
135 Principale Granby

## Véritable test pour les Cardinaux de Granby, ce soir au stade Laval à 8h.



**CHEF**  
ici et là dans les  
**SPORTS**  
Avec  
*Bernard Brodeur*

**MARQUES DE 246-572 POUR MME MÉNARD**  
GRANBY -- Félicitations à Mme Laurette Ménard de la ligue des quatre saisons (lundi soir à 7.00) qui a réussi un beau simple de 246 et un triple de 572.  
Une mention va aussi à Mlle Thérèse Coulombe pour un simple de 206 et un triple de 400.



**LA LIGUE DEPRESSION de Granby a fêté des champions.** Plusieurs trophées ont été distribués. Cette photo nous fait voir Raymond Chaussé, à gauche recevant le trophée des séries des mains de Bernard Atkins représentant de Miner. On remarque aussi Denis Galipeau, gérant du club et Jean-Luc Côté, président de la ligue. Plusieurs autres trophées ont été distribués: M. Wilfrid Dussault présente le trophée du championnat de la saison à Boum Boum Bazinet du 7up; Gilles Garipey, meilleur cerbere, se mérita le trophée "Gilles Dion", présenté par Mme Lucille Dion; M. Laurin présente un trophée au plus gentilhomme, Lou Corbeil qui n'a reçu aucune punition au cours de la saison; Normand, Brodeur, meilleur compteur, reçut son trophée des mains de M. Jean-Paul Papineau.

### Un camp d'entraînement pour nos skieurs

NELSON, C.B. (PC)—On organise présentement le plus grand camp d'entraînement pour une équipe nationale de ski en Amérique du Nord au Parc Kokanee Glacier, sis à 30 milles d'ici.  
L'instructeur en chef Dave Jacobs a annoncé hier que 40 skieurs seront soumis à un entraînement intensif pendant un mois afin d'atteindre le calibre d'une équipe nationale.  
Certains s'y prépareront en vue des championnats d'été 1966 à Portillo, Chili.  
Organisé par un comité de l'Association canadienne de ski amateur, le camp d'entraînement durera du 7 août au 5 septembre.  
Les membres de l'équipe nationale, les meilleurs juniors et seniors de différentes régions ainsi que certains pilotes choisis participeront à l'entraînement.

### Les Castors d'Acton Vale visitent nos Cards -L'ouverture approche

GRANBY -- L'ouverture de la saison régulière de la ligue Provinciale du Québec approche rapidement. C'est en effet dans une semaine, soit le 23 mai plus exactement que les neuf équipes de la ligue reprendront la bataille décisive. Tous les clubs sont à l'entraînement depuis plusieurs semaines. Les Cardinaux de Granby ont été les premiers à ouvrir leur camp, et on peut dire que jamais Granby n'aura eu un club en aussi grande forme pour une ouverture.  
Il reste encore une semaine d'entraînement, et Jean-Pierre Gauthier et ses hommes n'entendent pas chômer... Les Cardinaux subiront leur premier test véritable en fin de semaine avec deux joutes hors-concours disputées aux Castors d'Acton Vale, les éternels rivaux des Cards.  
La première de ces deux parties sera disputée ce soir au stade, à 8 heures, et la seconde à Acton Vale demain. Tel que souligné par M. Gérard Godbout mercredi soir, cette partie hors-concours à Granby permettra sans doute de récupérer un peu l'argent dépensé au cours de l'entraînement. Un camp est un item très important au budget, et les joutes d'avant saison servent à l'éliminer.  
Ce sera la première occasion pour les sportifs de Granby de voir à l'oeuvre leurs futurs

représentants dans la ligue Provinciale. On parle des Cards depuis plus de deux mois, rugueusement. Mais, tous sont impatients de les voir à l'oeuvre. Le retour dans la ligue des John Self, Matty Alston, Nick Testa et Alworth a attiré des foules aux pratiques... Mais ces joueurs comme tous les autres d'ailleurs, auront la chance de se faire valoir devant un adversaire de calibre, ce soir au stade.  
Jean-Pierre Gauthier nous a déclaré hier qu'il songeait à utiliser tous ses joueurs dans ces deux parties. Le test sera surtout important pour les lanceurs dont les nouveaux-venus Laviole et Alworth. Jean-Pierre a ajouté que même s'il s'agissait de joutes hors-concours il comptait bien voir ses hommes afficher une tenue parfaite, comme si le championnat était en jeu.  
A Acton Vale, les Castors ont accentué le pas depuis une semaine. L'arrivée des Américains a suscité là aussi beaucoup d'intérêt. Roland Meunier l'instructeur imitera sans doute Gauthier en tentant des expériences avec tous ses hommes. Connaissant la rivalité entre ces deux villes, on peut être assuré qu'il y aura foule à Granby ce soir, et à Acton Vale demain, même s'il s'agit de joutes hors-concours.  
Ce soir à Granby, le match est cédéculé pour 8 heures précises.



Jean-Pierre GAUTHIER

des joueurs américains suscite un intérêt tout particulier. Et Granby a probablement été gâté dans ce domaine. La présence

### Les Loisirs aideront la nouvelle ligue de balle-molle

GRANBY-- La deuxième ligue de balle-molle qui a été formée récemment à Granby a appris que les Loisirs de Granby inc. avaient accepté de collaborer avec elle pour la bonne marche des choses. C'est ce qui ressort de la dernière assemblée tenue jeudi soir dernier.  
Six clubs formeront la nouvelle ligue qui serait connue sous le nom de ligue des Loisirs de Granby. Cependant, rien n'est encore officiel à ce sujet. Les règlements de la ligue seront très sévères et devront être observés sinon gare.  
Lors de la prochaine assemblée, la semaine prochaine, il sera question de la cédule. Les dirigeants tenteront de choisir des dates ne nuisant pas trop aux ligues déjà existantes, de balle-molle ou encore du petit baseball.  
Tous ceux qui veulent jouer dans cette ligue peuvent encore s'inscrire à Claude Ouellette à 2-7083 ou 8-7689. Qu'on se le dise.

**BONNE CHANCE AUX ORIOLES DE GRANBY**  
Les Orioles de Granby reprendront demain après-midi leur première saison dans la ligue Nationale junior, un circuit réunissant huit équipes qui sont, outre Granby, Québec, St-Jean, Sorel, formant une section; la seconde section est composée St-Jérôme, Chomedey, Verdun et St-Laurent... Souignons ici que les équipes des deux sections s'affronteront au cours de la cédule régulière.  
L'entrée des Orioles dans la ligue Nationale Junior n'a cessé de susciter de l'intérêt, et surtout des commentaires depuis que Charles Gagnon a mis son plan à exécution. Au début, certains se sont moqués, mais il en fallait beaucoup plus pour décourager Charley, un jeune sportif qui n'avait qu'une ambition depuis la victoire d'une équipe locale à Sorel l'été dernier, soit de réunir nos jeunes et leur donner l'opportunité de se faire valoir dans un circuit provincial. Charley a réalisé cette ambition; la parole est maintenant à Jean-Paul Sirois, l'instructeur aux jeunes joueurs, et surtout au public sportif.  
Même si Charley Gagnon fait preuve d'un optimisme sans borne il ne faudrait pas s'attendre à un championnat dès la première saison, malgré ce tout est possible avec des gars comme Gagnon et Sirois. Mais, n'anticipons pas trop de sorte que les succès seront encore plus éclatants.  
Il ne faut pas être trop exigeant. Une chose est certaine, on ne tolérera pas de paresse ou d'indifférence au jeu, et chaque performance des Orioles sera sans doute intéressante et spectaculaire. Il a suffi de suivre les pratiques pour s'en convaincre.  
Demain, ce sera "PLAY BALL" pour les Orioles. Dans une semaine, les Cardinaux de la ligue Provinciale démarreront à leur tour. Donc les sportifs de Granby et de la région ne s'ennuieront pas cet été.  
Bonne chance aux Orioles de Granby...

**SHERBROOKE FÊTE ENCORE**  
Si à Granby et dans les autres villes on parle que le baseball, à Sherbrooke c'est le hockey qui tient encore la vedette. Il y a une semaine exactement, les Castors décrochaient la coupe Allan, et depuis cette mémorable victoire les "partys" se succèdent sans arrêt. Les Alouettes de Sherbrooke de la ligue de baseball Provinciale s'en plaigent même. Nous avons rencontré deux dirigeants de cette équipe cette semaine, et sans être découragés, ils sont d'accord... "Le public ne parle que des Castors, de la coupe Allan et du hockey... Nous croyons qu'il serait préférable de faire jouer nos joueurs de baseball en patins, lors de l'ouverture", nous a-t-on déclaré.  
Mais que voulez-vous, on ne gagne pas la coupe Allan à tous les jours, et Sherbrooke désire profiter de sa présence dans leurs limites pour se réjouir. Chaque rencontre avec un joueur est une occasion de célébrer, dit-on. Roy et ses hommes ne sont plus des "castors"... mais plutôt des "trois" aujourd'hui et demain, "partys" et parades ramèneront les champions Castors dans les rues de la ville Reine des Cantons de l'Est.  
Et ce n'est pas fini; on parle déjà de la future tournée en Europe...  
Pendant ce temps, dans les coulisses, on commente la démission du président Len O'Donnell, et on souhaite qu'une assemblée soit convoquée le plus tôt possible afin de parler de réorganisation. La popularité de la ligue Provinciale semble à monter en flèche depuis la conquête de la coupe Allan; si ne lui est plus permis de chômer. On entendra certes parler de hockey cet été.

**JEAN-PIERRE MASSON AU CHÂTEAU DE LITTLE BEAVER**  
GRANBY-- Jean-Pierre Masson, mieux connu sous le nom de "Séraphin" sera au Château de "Little Beaver" à l'aréna demain toute la journée. M. Masson collabore étroitement à l'oeuvre entreprise par "Little Beaver" qui voit tout particulièrement à la réhabilitation des nains.  
M. Masson nous a déclaré qu'il était tout particulièrement heureux de s'associer à cette vedette et qu'il attend les granbyens et granbyennes, demain après-midi.  
De son côté M. Léonard Grondin qui dirige actuellement l'expo du Camping à l'aréna nous a déclaré qu'il profiterait de la présence de Jean-Pierre Masson pour procéder au tirage d'une tente. Ce tirage est fait aux profits des Vics de Granby. Ceux qui ne se sont pas procurés des billets, pourront le faire



Jean-Pierre MASSON

**Le club Grandmont sera fêté le 22 mai**  
GRANBY -- Le club Grandmont de Granby clôturera officiellement sa saison samedi le 22 mai prochain par une grande soirée à l'Hôtel Granby. Ce club piloté par Phil Pinard et avec le dynamique Chislain Gaudreau comme gérant général, a tout balayé sur son passage cet hiver dans la ligue de hockey BMS du président Bernard Choinière.  
Après avoir remporté le championnat des éliminatoires, le club Grandmont a tenté d'aller plus loin pour le championnat intermédiaire provincial mais malheureusement, quelques difficultés sont survenues et il a alors été impossible d'aller plus loin.  
Durant la saison régulière, le club n'a perdu que 4 parties pour facilement remporter le championnat avec une avance de 10 points, 36 à 26 sur le Victoria de Cowansville qu'il a difficilement éliminé en 7 parties en finale après avoir disposé des Renards d'Iberville en quatre joutes de suite en semi-finale.  
Lors de la soirée du 22 mai, tous les clubs de la ligue seront représentés, soit St-Jean et Waterloo en plus des clubs ci-haut mentionnés. Un orchestre renommé fera les frais de la musique et plusieurs prix de présence seront distribués. Les billets sont actuellement en vente et tous les joueurs de l'équipe en ont en leur possession. Il y aura également remise de trophées et remise de superbes vestons-sport à tous les membres de l'équipe. C'est donc une soirée à ne pas manquer. Procurez-vous vos billets dès maintenant.

**Léo Bergeron prouvera-t-il sa supériorité sur le champion Réjean Field..? -A 2h.15**  
GRANBY -- Les amateurs de courses de "stock cars" qui pourront exprimer leurs opinions sur les ondes de C H E F, cet après-midi de 12h30 à 1h30, lors de l'émission "Sportis...vous avez la parole", parlent de plus en plus de la grande rivalité qui existe entre certains conducteurs de la piste "Granby Speedway". Tous sont unanimes à dire qu'on n'a jamais assisté à un début de l'année, ce qui ne manque pas de rendre certaines épreuves dangereuses.  
Demain après-midi encore, nous verrons à l'oeuvre vétérans et recrues dans un programme de 9 courses, avec premier départ à 2h15 précises. La présentation des conducteurs se fera à 2 heures.  
Le retour en grande forme de Léo Bergeron cause passablement de soucis aux autres conducteurs de la classe Sportman. On sait que Bergeron n'a pu participer aux épreuves de championnat l'automne dernier. Il désire "venger" cette absence, et prouver au champion actuel Réjean Field, sa supériorité. D'ailleurs Field a déjà goûté aux prouesses de Bergeron depuis le début. Mais il existe un autre conducteur dans cette classe qui pourrait bien profiter de la rivalité des "deux grands". Nous voulons parler d'André Smith dont l'expérience est connue, Smith, et ça se voit souvent, profitera sûrement de la surveillance de Bergeron et Field, pour se glisser quelque part au moment.  
Dans la classe Hobby, le début chancelant de Jean-Guy Archambault a désappointé ses admirateurs. Mais, il faut admettre que Jean-Guy a eu sa

part de malchance depuis le début, car à deux occasions il dut abandonner la course à cause de la perte d'une roue. Mais Jean-Guy préfère sûrement un "mauvais début", et une "fin spectaculaire". Lui aussi est un vétérans des pistes, et il le fera sentir. Que dire de la bataille que se livrent actuellement Jean-Guy Pelletier et Jean Marc Gagnon, également dans la classe Hobby. En voilà deux autres qui nous font frissonner. Finalement, dans la classe "modèles récents" les prouesses fantastiques et souvent inexpérimentées des Camille Breton et Réjean Grégoire après d'un vétérans comme Marcel Savard ne manquent sûrement pas de sensationnel.  
Ces conducteurs, ajoutés aux nouveaux-venus chaque semaine nous ré-servent déjà une saison mouvementée au "Granby Speedway". Premier départ à 2h15, demain après-midi. Ajoutons que "Granby Speedway" devient la seule piste à présenter des courses le dimanche...

**GENEREUX DON AUX CASTORS: Les Castors se sont vu octroyer un don en argent de la part de la brasserie O'Keefe.** Ce montant substantiel aidera grandement les Castors à boucler leur budget. Nous reconnaissons dans l'ordre habituel M. J.A. Vallières trésorier du club, M. Gaston Meunier président des Castors, et M. Hervé Landry représentant de la brasserie O'Keefe pour les régions de St-Hyacinthe et Acton Vale.



GENEREUX DON AUX CASTORS: Les Castors se sont vu octroyer un don en argent de la part de la brasserie O'Keefe. Ce montant substantiel aidera grandement les Castors à boucler leur budget. Nous reconnaissons dans l'ordre habituel M. J.A. Vallières trésorier du club, M. Gaston Meunier président des Castors, et M. Hervé Landry représentant de la brasserie O'Keefe pour les régions de St-Hyacinthe et Acton Vale. (Photo Roger Gauthier)

### Dave Lowe se rapporte aux Castors d'Acton

ACTON VALE (DNC) -- Le joueur de couleur Dave Lowe que tous les amateurs de baseball attendaient impatiemment de voir à l'oeuvre, est arrivé à Acton Vale et tous ont pu satisfaire leur curiosité lors de la pratique de mardi soir. Une autre pratique était tenue jeudi soir sur le terrain du stade municipal. Questionné au sujet des Carter, Brooks et Scheel, le président des Castors, M. Gaston Meunier, a annoncé leur arrivée pour vendredi ou samedi.  
Le camp d'entraînement va toujours bon train et tous les joueurs espèrent se tailler une place sur l'édition régulière. Le joueur le plus amélioré est André Lederman qui semble avoir repris sa forme d'antan. Sa tenue au champ extérieur le classait parmi les voltigeurs les plus naturels du circuit mais sa tenue au bâton laissait à désirer. Lors des deux dernières pratiques il a frappé avec autorité frappant sur et par-dessus les clôtures. C'est de bonne augure...Maurice Dion ne s'en laisse pas imposer non plus, et sa grande agilité malgré qu'il soit un vétérans en a surpris plus d'un.  
De plus, les Castors disputeront deux joutes pré-saison contre les Cardinaux de Granby, soit à Granby, samedi soir à 8 p.m. et dimanche après-midi à 2,00 à Acton Vale. Ce sera une première occasion pour les chauds partisans des Castors de renouer connaissance avec les Carter, Groulx, Plourde, Jetté, Scheel, Corbeil, Lederman, Oleschuck, Dion, Maloin, Peak, et de se faire une bonne idée sur la valeur des Brooks et Lowe.

**AFIN D'ASSURER UN MEILLEUR SERVICE A SES NOMBREUX CLIENTS**

Les LIQUEURS NATIONALES INC.

EMBOUTILLEUR AUTORISÉ DE

SOUS CONTRAT AVEC COCA-COLA LIMITEE

AJOUTE DEUX LIGNES TELEPHONIQUES

**378-3915**  
et  
**378-3916**

A SON NUMERO ACTUEL  
**378-4400**

LES Liqueurs Nationales Inc.  
460, rue Principale Granby



# Sportorama

avec Réjean Brodeur



## LES SIX-JOURS

Si Richard Anthony chante "Les beaux jours", je dis vive les Six-Jours cyclistes. J'ai eu l'occasion pour la première fois d'assister à cette manifestation sportive au Forum de Montréal mercredi soir dernier. Tout d'abord quand on a seulement vu quelques moments de cette épreuve à la télévision, il semble que ce ne soit pas aussi spectaculaire que cela. Cependant, plus on en voit, plus on aime cela. C'est bien ce qui m'est arrivé ce soir-là.

Les Six-Jours ne sont plus une affaire de 144 heures consécutives en piste comme c'était autrefois et comme on l'a vu depuis leur retour depuis quelques années. Seulement 18 heures par jour en piste, ce qui permet aux coureurs de fournir un meilleur rendement. Il m'a été donné de rencontrer Roger Turcotte, un des deux annonceurs de ces 6-Jours, l'autre étant Robert "Chicago" Rivets. Roger Turcotte donne tout ce qu'il peut afin de rendre le spectacle encore plus pittoresque. Ce qu'il pense des 6-Jours: "En me basant sur les 6-Jours que j'ai vus, c'est le spectacle des spectacles, parce que ces coureurs sont du tonnerre et étourdissants". Robert Rivets: "C'est un fait significatif, qu'après la conquête de la Coupe Stanley, les noms des coureurs vedettes sont sur toutes les lèvres." C'est d'abord une série de "sprints" à compter de 8 hres p.m. Quand arrivent les trois derniers tours à faire, c'est alors qu'on assiste à une course endiablée. Mercredi soir, l'équipe anglaise a alors remporté 6 sprints consécutifs, un record a-t-on annoncé. Rudolph et Baensch y allaient à fond de train. Puis quand un amateur a offert \$10.00 au vainqueur du prochain sprint l'Italien Beghetto a brisé cette série en l'emportant par une avance des plus considérables; ce "money-player" et son coéquipier Bianchetto étaient les favoris de la foule. Les meilleurs sprinters étaient les anglais et l'équipe française composée de André Reirain et Rogendorf était celle qui donnait le plus de frissons aux spectateurs présents.

Puis suivent des chasses où tous les coureurs sont sur la piste en même temps. C'est alors que les équipes gagnent ou perdent des tours, selon le cas. Puis il y a la course à addition des points où les deux premiers gagnent 2 et un point respectivement pour leurs équipes.

Les chasses sont excitantes au possible. Il faut voir les coureurs de la même équipe se ralyer et se lancer à fond de train parmi tous les autres pistards sur la piste. Au départ vendredi dernier, il y avait 13 équipes en lice et le Québec, les Nations-Unies et la Hollande ont dû abandonner. Pour la dernière heure jeudi soir, on a gardé seulement les 8 premières équipes.

Les Six-Jours sont une épreuve vraiment exténuante qui demande de la part des participants une parfaite condition physique. Il faut vraiment avoir beaucoup d'endurance pour faire le tour de la piste pendant des heures et des heures tout en donnant son maximum et ne jouissant que de quelques minutes de répit.

Et comme mentionné plus haut, plus on en voit, plus on veut en voir. C'est quelque chose qui vous hypnotise. Vraiment, c'est un spectacle du tonnerre qui vaut la peine d'être vu.

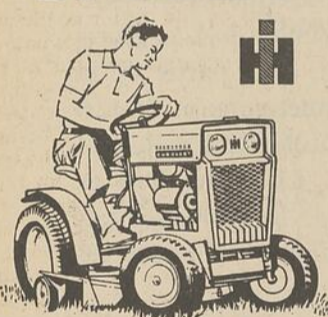
## LE HOCKEY MINEUR À ST-JEAN A CLÔTURÉ SES ACTIVITÉS

ST-JEAN - L'organisation du hockey mineur de St-

Jean Ierville clôturait sa saison 64/65 par la distribution de plus de 60 trophées tant aux équipes qu'aux jeunes hockeyistes méritants. Le président de l'organisation, M. Jean Maurice Frédette se déclarait enchanté de la deuxième saison d'activités, et nous confiait que les effectifs du circuit avaient été portés de 40 à 53 clubs cette année pour les catégories, Mosquito, Pee Wee Bantam, Midget et Juvenile et réunissant plus de 550 jeunes adeptes. La majeure partie des rencontres disputées, avaient lieu à la Patinoire Municipale, à l'Aréna du Collège Militaire ainsi qu'à celle de la base d'Aviation; on peut donc ajouter que ce fut un succès retentissant.



**POURQUOI S'ÉREINTER? Fauchez rapidement et sans fatigue avec L'INTERNATIONAL CUB CADET**



Fauchez une acre l'heure - sans effort. Nombreux accessoires. Disposez d'un véritable tracteur, construit pour travailler et pour durer par International Harvester. Facilités de paiement.



Souffleuse à neige de 35". Remorq, 800 lb de charge utile.

**NOM DU MARCHAND**

Dimanche dernier, la clôture de la saison avait lieu au manège du Collège Militaire et plus de 1,000 jeunes et parents s'étaient réunis pour la circonstance. Plusieurs figures dominantes étaient là et on notait la présence de dignitaires qui avaient accepté l'invitation du groupement. La distribution des trophées-souvenir a été faite par Noël Picard, le robuste arrière garde des Canadiens de Montréal et par la suite, Picard voulait bien répondre aux nombreuses questions que lui posaient les jeunes joueurs. Un goûter a suivi le tout et au cours du repas, Lucien "Frenchie" Jaraud est venu saluer les invités.

Avec ces festivités, on mettait un terme à l'édition 64/65 du hockey mineur à St-Jean Ierville, et le président Frédette profitait de ce moment pour remercier ses collègues qui ont donné beaucoup de temps pour cette oeuvre qui se mérite de survivre et de grandir d'année en année. C'est du travail méritoire pour ceux qui s'en sont occupés et il est souhaitable que le nombre d'intéressés augmente lui aussi. Félicitations au groupe du président Frédette et sur ce, à la saison prochaine.

# Les Pirates de St-Jean à Québec demain

ST-JEAN - Les Pirates de St-Jean du nouveau président Raymond Lefebvre et de l'instructeur Gilles Raymond entreprendront demain leur deuxième saison dans la ligue de baseball Nationale Junior. En effet les porte-couleurs du général André Tougas se rendront à Québec pour faire l'ouverture locale de l'équipe au Parc Marchand, dirigée par le pilote Beupré et ayant à sa tête l'abbé Auger. Tout comme les Pirates, le représentant de la vieille capitale commença

sa deuxième année dans le circuit Armand Mondou. En ce qui regarde le club St-Jean, des pratiques régulières furent tenues depuis une quinzaine de jours et nos jeunes ont eu l'occasion de se faire valoir durant la période d'entraînement et d'attirer sur eux l'attention de ceux qui doivent mettre le club sur pied pour la prochaine saison. L'instructeur Gilles Raymond a travaillé avec fermeté avec ses hommes et plusieurs ont déjà démontré une condition physique presque parfaite. Il est plus que probable que le gâcher Jean Richard, qui remportait 10 gains en 1964 soit appelé à officier contre Québec qui lui opposera son numéro un, Claude Bolduc. L'alignement du champ intérieur des Pirates verrait aussi Robert Bélanger derrière le marbre, avec Serge Bolly, cet excellent hockeyiste au 1er but, qui nous arrive de Lachine. André Duquette est l'homme tout désigné pour couvrir le 2ième sac avec le vétéran Denis Leblanc au troi

## LES SPORTS

### à WATERLOO

Par Gilles Petit



AVEC l'arrivée de la belle saison les sportifs ne sont pas sans songer aux baseball et à la balle-molle effet après avoir connu une des meilleures saisons de hockey, il semble que le baseball et la balle-molle tendent à vouloir disparaître. On sait que depuis deux ans il n'y a plus de baseball organisé, mais par contre l'an dernier la ligue de balle-molle Industrielle a connu beaucoup de succès faisant jouer plus de 65 joueurs. On ignore encore si cette ligue opérera cet été, aucune assemblée n'a eu lieu jusqu'à présent et on est déjà rendu à la mi-mai. Est-ce que cette ligue cessera ses activités? Je crois que la chose est très possible puisque personne semble vouloir s'en occuper.

Avec l'absence de balle-molle cet été les sportifs trouveront la belle saison assez longue et peut-être même ennuyeuse. GOLF - Le magnifique parcours du golf de Waterloo est ouvert aux adeptes de ce sport depuis déjà 3 semaines. Le parcours est en condition parfaite. Après 5 années d'existence le golf de Waterloo semble vouloir connaître sa meilleure saison.

En effet beaucoup de nouveaux membres ont joint le club et selon le pro Gilles Rousseau la présente saison éclipsera tous les records précédents.

Fernand "Butch" Bouchard a fait un exploit digne de mention samedi dernier. Butch a réussi le deuxième trou d'un coup de sa carrière et cela sur le même trou soit sur le numéro 5 avec un fer 6. Butch avait réussi un exploit de ce genre en "63 pour être ainsi le deuxième joueur à accomplir une telle prouesse, on se souvient que le premier a été Bernard Brodeur lors d'un tournoi du 7 UP de la ligue Provinciale de baseball.

BREF TOUR D'HORIZON - Il semble que tout espoir concernant l'adhésion de Waterloo à une nouvelle ligue Junior de crose soit abandonné. En effet seul Drummondville et Waterloo se sont montrés intéressés, au projet. Le Public de Waterloo aura l'opportunité d'assister à un grand déploiement de gymnastique qui aura lieu à l'Aréna de Waterloo le 23 mai prochain. On dit même que c'est le plus impressionnant en dehors de l'Île de Montréal. Des gymnastes tel que Gilbert Larose champion provincial, seront du spectacle. M. Pierre Horan le promoteur du gala a réussi à s'assurer la présence des 6 meilleurs gymnastes sur appareil de la province; donc on peut s'attendre à un spectacle de marque. Les élèves des écoles St-Bernardin et Sacré Coeur seront aussi du spectacle. Jacques Maloin qui a connu une saison assez intéressante avec les "Wheat King" de Brandon, une filiale des Rangers de New York fera le camp d'entraînement avec le St-Paul de la ligue Centrale l'automne prochain Jacques aura un essai sérieux. Cet été Jacques évoluera avec les Castors d'Acton Vale équipe avec laquelle il s'est aligné l'été dernier. Roland Meunier est l'instructeur des Castors. Les golfeurs qui fréquentent le magnifique golf de Waterloo auront l'occasion de rencontrer le sympathique instructeur de ski Jean Guy Brunet qui est le gérant du chalet. Les Maroons de Waterloo ont été très fiers hier soir, à cette occasion ils ont reçu un magnifique gilet-souvenir. Sportez-vous bien...

## LES FLÈCHES MASKA

ST-HYACINTHE - Comme à l'accoutumée, nous revenons faire un brin de causerie avec vous et ainsi vous apporter les derniers résultats concernant le tir à l'arc à St-Hyacinthe.

Vous êtes tous au courant que depuis le début du mois de mai, vous pouvez tous pratiquer ce sport en allant soit tous les jours ou seulement le soir au Ranch du Vieux Fanal. Là, vous pouvez tirer à votre guise et à plusieurs distances. Il ne faudrait pas oublier que LES FLÈCHES MASKA, Comité du Club CHASSE & PECHE MASKA INC de St-Hyacinthe se sont réservés un soir pour pratiquer le tir intérieur, qui se pratiquera à la Salle de l'O. T. J. La Providence, le mercredi de chaque semaine, de 7hrs à 12 hrs. (minuit).

Nous tenons à remercier les responsables de l'O. T. J. La Providence qui fournissent gratuitement cette magnifique salle, ce qui permet à tous les adeptes du tir à l'arc de démontrer leur habileté dans ce domaine.

A tous les parents qui aimeraient que leurs enfants pratiquent ce très beau sport, ne vous gênez pas, envoyez les à l'O. T. J. s'ils ne peuvent venir au Ranch du Vieux Fanal: pour les jeunes c'est toujours gratis. Maintenant voici le pointage des deux équipes qui ont dû

détailler, mercredi soir le 28 avril 1965, parce qu'elles se trouvaient sur un pied d'égalité, après avoir remporté chacune trois parties durant le mois dernier.

Les équipes qui s'affrontaient étaient La Bouquinerie & Charron & Ménard et la Station de Service Martel Texaco. C'est la première qui l'emporta par la marge de 51 points.

Voici les pointages de ces deux équipes:

LES VAINQUEURS: LA BOUQUINERIE & CHARRON & MÊNARD.	
Marcel Sauvageau Capt.	
René Pétrin	
Pauline Demers	
Robert Bienvenu	
TOTAL DE POINTS: 785	
LES VAINCUS: STATION DE SERVICE MARTEL TEXACO	
Hubert Morin	
Jacques Dion	
Jean-Guy Légaré	
Gérard Jodoin	
TOTAL DE POINTS: 734	
Félicitations à tous et bon tir.	

# Les Jets de St-Jean seraient inactifs

ST-JEAN - Les Jets de St-Jean, une équipe de fastball qui remportait de brillants succès au cours des trois dernières saisons, seraient inactifs pour la prochaine saison. Aux dernières nouvelles nous apprenions que la décision semblait presque inévitable, mais que la suspension ne serait que temporaire et le club se réorganiserait pour la saison 1966. Gilles Cardinal, un des grands responsables de mise sur pied de cette équipe championne des trois dernières saisons dans les circuits intermédiaires "B" nous confiait qu'

## OUVERTURE DIMANCHE À ST-GRÉGOIRE

ST-JEAN - Dimanche, le 16 mai, à 2h, p.m. aura lieu l'ouverture officielle de la Ligue de balle-molle de St-Grégoire. Les représentants de l'hôtel National visiteront les As de St-Grégoire.

Le habitier de Séville "Denis Bessette" sera opposé à "Ray" Drouin, gérant du National. Les arbitres seront "tourtière Champagne et "Viande" Bédard. Bienvenue à tous.

# St-Hyacinthe a fêté ses champions Pee-Wee

ST-HYACINTHE - La ligue de hockey de calibre Pee-Wee, sous la présidence de M. Louis Philippe Gaucher, clôturait une autre fructueuse saison par un excellent souper, suivi par la distribution des trophées aux champions du circuit.

Plus de 400 personnes assistaient à l'événement d'après-saison. L'on a pu se rendre compte que la ligue Pee-Wee intéresse plusieurs sportifs et particulièrement les parents des jeunes joueurs. On profita de l'occasion pour remercier les petits champions et tous les sportifs qui de près ou de loin, ont contribué au succès du circuit.

Voici la liste complète des récipiendaires des trophées: MEILLEUR CLUB DE L'ANNÉE Pharmacie Douville, instructeur Bernard Bail, trophée L. P. Gaucher.

MEILLEUR CLUB DES ELIMINATOIRES Pharmacie Dessaulles, instructeur J.A. Turcotte, trophée Jean Marie Dupont.

MEILLEUR CÉRBIÈRE Richard Labrecque du club Pharmacie Chartier.

MEILLEUR DÉFENSE Pierre Vanasse du club Pharmacie Douville, trophée Agence Chapdelaine.

MEILLEUR COMPTÉUR Daniel Racine de la Pharmacie

Douville, trophée Philippe Tardif. JOUEUR LE PLUS SPORTIF Daniel Gagnon, de la Pharmacie Dessaulles, trophée L. P. Gaucher.

JOUEUR LE PLUS GENTILHOMME Alain Richer, de la pharmacie Cascades, trophée Mon Poseur Enr.

MEILLEUR RECRUE Serge Bellavance, de la pharmacie Dessaulles, trophée Imprimerie Dominion. JOUEUR LE PLUS UTILE À SON CLUB André Paris, Pharmacie Dessaulles, trophée Paul Plante Yves Dubuc, Pharmacie Chartier, trophée La Petite Chaumière.

André Rochefort, Pharmacie Dessaulles, trophée Gérard-Bousquet.

André Bourgeois Pharmacie Cascades, trophée Maurice Meslier. Gérard Lavole, Pharmacie La Providence, trophée Ernest Sawyer. Richard St-Jean, Pharmacie Locas, trophée Alfred Bernier, Richard Gadois, Pharmacie Ravelle, trophée Germain Larivière. J.M. Tardif, Pharmacie Lanctôt, trophée Auguste Pineault.

JOUEUR DE SOUTIEN DE CHAQUE ÉQUIPE Yves St-Sauveur, Pharmacie Cascades, trophée Canadian Tire Corp. Claude Asselin, Pharmacie Chartier, trophée Bernard Bail. Richard Tétrault pharmacie La Providence, trophée Ernest Sawyer. Paul Guertin, Pharmacie Locas, trophée J.A. Laferté. Julien Leblanc, Pharmacie Ravelle, trophée Concorde Automobile. Pierre Pineault, Pharmacie Lanctôt, trophée Jean Rousseau. PRIX SPECIAUX Christian Lalonde, Pharmacie La Providence, trophée Paul Rochefort. Michel Gault, Pharmacie Locas, trophée Canadian Tire Corp. Robert Sénéchal, Pharmacie Ravelle, trophée Paul Parenteau. Luc Cartier, Pharmacie Chartier, trophée Paul Rochefort.

JOUEURS MOSQUITOS Robert Desrosiers, trophée Imprimerie La Providence. Jean Bernier, trophée Gâteaux Vachon. Alain Turcotte, trophée Station B.P. Jacques Marquette trophée Lucien Sénéchal. Claude Choquette, trophée Marcel Lalonde. Pierre Trudeau, trophée Station Service St-Louis. Félicitations à tous les récipiendaires de ces nombreux trophées et un gros merci à tous les généreux commanditaires, car sans eux cette soirée n'aurait pas été un succès. Espérons que l'an prochain, la ligue Pee-Wee connaîtra autant de succès que cette année.

## Léandre Cusson est en vedette à Acton Vale

ACTON VALE (DNC) - Le tireur Léandre Cusson de Roxton Falls a obtenu d'excellents résultats en fin de semaine au tir au pigeon d'Argile sur le terrain de la Rivière Blanche; en effet, il a obtenu une excellente fiche de 20/25 soit un premier record officiel enregistré au Club Denis Asselin. Un autre record a été établi et cette fois par André Gagnon d'Acton Vale qui a réussi huit coups parfaits consécutifs et un total de 14/25.

En 2e place, on retrouve l'excellent tireur André Tétrault avec 18/25 et en 3e place sur un pied d'égalité, Gérard "Cas" Cournoyer, Jean-Jacques Pelchat, Jacques Cusson (Roxton-Falls) et Rosaire Leclerc avec 16 coups parfaits chacun. Ce dernier est de St-Théodore d'Acton.

Notons en passant que la nouvelle trappe automatique fonctionnelle depuis samedi dernier à la grande joie des amateurs. Voici d'autres résultats complétés en fin de semaine au Club Denis Asselin: Denis Gazaille (St-Christine), 13/25; Maurice Leclerc, 11/25; Gaston Bernard et Lionel Perrault, 10/25. Moins de 10, Claude Lampron (Richmond) Yvon Gaudette (Richmond); Marcel Cardin (St-Christine); André Auger de Granby et Camil Beaudoin.

OUVERTURE L'ouverture officielle du Club de Tir au Pigeon d'Argile "Denis Asselin Sports" aura lieu dimanche le 23 mai. Nous en reparlerons dans un prochain article....

## Une course cycliste aura lieu à St-Césaire les 5 et 6 juin

ST-CESAIRE - (AL) - Les 5 et 6 juin prochain, aura lieu à St-Césaire, une course groupant plus de 50 cyclistes de toute la province, section SENIOR 'B' sous la direction de l'Association provinciale cycliste amateur, dont le président est M. Philippe Adam.

On sait que ce groupement s'est attiré une très belle popularité avec ses tours du Maskinongé et de l'Île Jésus, depuis quelques années.

La course en circuit fermé aura lieu à l'intérieur même de la ville de St-Césaire. Elle durera environ deux heures. C'est ce qu'a annoncé officiellement hier, l'exécutif du club

Maintenant voici le pointage des deux équipes qui ont dû

## HOTEL FOYER DES HIRONDELLES

Mme P.E. Fortin Prop. St-Césaire Tél: 536-2452 PRESENTE Jeudi - Vendredi Samedi et Dimanche Danse avec orchestre Programme d'artistes

ORCHESTRE LES ROMANS Spécial cette semaine Danse avec orchestre

Samedi après-midi et Dimanche après-midi VENEZ EN FOULE POUR VOUS RECREER



AU BOWLING DUFFERIN, c'est la ligue O'Keefe qui évoluait le vendredi soir à 7.00, dont on voit ici les champions. 1ère rangée, de gauche à droite, Réjean Gaudreau, capitaine, le représentant O'Keefe, M. Martel, Léo Dupuis, président de la ligue; 2e rangée, même ordre, Marcel Brien, Mme Brien, Paul Viens et Réjean Poitiers.

## SUITE DE OUVERTURE DE LA SAISON DEMAIN À 2.30 P.M.

provincial, M. Trépanier, maire de Granby, Monsieur SPORT, M. Jean-Paul Papineau, M. Clifford Warren gérant de l'Impérial Tobacco, les présidents des diverses associations de Granby et autres.	20 Granby vs Québec 2.00
Les Orioles joueront 12 dimanches, 6 fois ici et 6 fois à l'extérieur, 9 mardis, 8 fois ici, une fois à Chomedey; ce sont les deux jours où ils seront à Granby le plus souvent. Les trois autres parties ici sont un mercredi (Sorel), un jeudi (St-Jean) et un samedi (Verdun). Ils seront à l'extérieur 5 jeudis et 4 samedis l'autre partie étant un mercredi à Verdun.	22 Sorel vs Granby 8.00
CEDULE OFFICIELLE-1965-	24 Granby vs Chomedey 8.00
20 Granby vs Québec 8.00	29 Québec vs Granby 8.00
16 St-Laurent vs Granby 2.00	20 Granby vs Québec 8.00
18 Sorel vs Granby 8.00	21 Granby vs Verdun 8.00
23 St-Jérôme vs Granby 8.00	22 St-Jean vs Granby 8.00
25 Chomedey vs Granby 8.00	25 Granby vs St-Jérôme 2.00
27 Granby vs St-Jean 8.00	28 Sorel vs Granby 8.00
30 Verdun vs Granby 2.00	29 Granby vs Québec 8.00
20 Granby vs Québec 8.00	31 Verdun vs St-Jean 8.00
21 Granby vs Verdun 8.00	
22 St-Jean vs Granby 8.00	
25 Granby vs St-Jérôme 2.00	
28 Sorel vs Granby 8.00	
29 Granby vs Québec 8.00	
31 Verdun vs St-Jean 8.00	
20 Granby vs Québec 2.00	
22 Sorel vs Granby 8.00	
24 Granby vs Chomedey 8.00	
29 Québec vs Granby 8.00	
1 Granby vs Sorel 2.00	
3 Granby vs Québec 8.00	
4 Granby vs St-Jérôme 8.00	
6 Chomedey vs Granby 8.00	
10 Verdun vs Granby 8.00	
11 Québec vs Granby 8.00	
13 St-Jérôme vs Granby 8.00	
17 Granby vs Sorel 8.00	
18 Granby vs St-Laurent 8.00	
20 Granby vs Chomedey 8.00	
21 Granby vs Verdun 8.00	
22 St-Jean vs Granby 8.00	
25 Granby vs St-Jérôme 2.00	
28 Sorel vs Granby 8.00	
29 Granby vs Québec 8.00	
31 Verdun vs St-Jean 8.00	
5 Granby vs Sorel 8.00	
6 Granby vs St-Laurent 2.00	
13 Granby vs Verdun 2.00	
15 St-Jean vs Granby 8.00	
1 St-Laurent vs Granby 8.00	
3 Québec vs Granby 8.00	
8 St-Jean vs Granby 8.00	
12 Granby vs St-Jean 8.00	

## COURSES

### STOCK CARS DIMANCHE

Après-midi à 2h.

au GRANBY SPEEDWAY

CHÉMIN GANAAN

Les voitures les plus rapides de la région

Nous tenons à informer notre Clientèle, que nous sommes DEPOSITAIRES exclusifs des marques: "STANDARD TRIUMPH" et que nous avons actuellement en montre les Autos Sports "TRIUMPH SPITFIRE Marque II" et "TR-4". La photo du haut nous fait voir l'acquéreur d'une voiture "TR-4" - M. Jean-Guy Matton, et MM. Jean Préfontaine, président de l'entreprise et Guy Bearegard, gérant, remettant les Clefs au nouveau propriétaire de cette voiture. Cette remise fut faite au GARAGE DENISON LTEE, 20 rue Denison, Granby, Qué. Tél: 372-7650 et 372-4154.

# QUÉBEC

Le Québec compte soixante-quatorze circonscriptions électorales, ci-après nommées et décrites, chacune représentée par un membre de la Chambre des communes.

Le mot «comté» signifie «comté municipal» tel que nommé et décrit dans la Loi de la Division Territoriale des Statuts Refondus de la province de Québec.

Les cités, villes, et municipalités locales comprennent l'intégrité de leurs territoires, y inclus les îles, sauf description spéciale.

Les mots rue, avenue, chemin, voie d'accès, boulevard, canal, et rivière s'entendent de la ligne médiane d'iceux, sauf mention contraire.

L'indication de la population de chaque circonscription électorale correspond aux chiffres du recensement de 1961.

## 1. ABITIBI renferme:

- a) la partie de la cité de Rouyn dans le canton de Joannès;
- b) les villes de Barville, Bourlamaque, Cadillac, Malartic, Senneterre et Val-d'Or;
- c) dans le comté d'Abitibi: les municipalités des villages de Barraute et Pascalis; la municipalité de la paroisse de Senneterre; la municipalité du canton de Landrienne; les municipalités de Fiedmont et Barraute, Belcourt, Champneuf, Lac-Lemoine et La Motte; le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale borné au nord par la limite nord du comté d'Abitibi et par les municipalités des paroisses de Saint-Marc-de-Figuery et Saint-Mathieu, les municipalités des cantons de Trécesson, Launay et la municipalité de Taschereau, à l'ouest par la limite ouest des cantons de Montanier, Bousquet, Cléricky, Aiguebelle, Duvernoy, Castagnier et Coigny, et par les municipalités d'Amos-Est et de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery;
- d) dans le comté de Champlain: la municipalité du village de Parent, la partie du canton de Dandurand et la partie du canton de Lamy n'ayant aucune organisation municipale locale;
- e) la partie du canton de Dandurand située dans le comté de Saint-Maurice;
- f) la partie du comté de Témiscamingue n'ayant aucune organisation municipale locale et comprenant les cantons de Bellecombe, Béraud, Chabert, Darlens, Desroberts, Granet, Jourdan, Landanet, Laubanie, Marrias, Mazérac, Pélissier, Sabourin et Vaudray, et partie des cantons de Joannès et Rouyn.  
(Population: 56,415)

2. AHUNTSIC renferme la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant au point d'intersection de la rivière des Prairies et du prolongement du boulevard Olympia; de là suivant ledit prolongement, le boulevard Olympia et son prolongement à travers le parc Saint-Paul-de-la-Croix jusqu'à la voie ferrée de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada; de là vers le nord-est jusqu'à l'avenue Charton; de là vers le sud-est jusqu'à la limite de la cité de Saint-Michel; de là vers le sud et le sud-est suivant ladite limite jusqu'au boulevard Métropolitain; de là vers le sud-ouest et l'ouest suivant ledit boulevard jusqu'à la rue Saint-Hubert; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Jarry; de là vers le sud-ouest jusqu'à la rue Saint-Denis; de là vers le nord-ouest jusqu'au boulevard Métropolitain; de là vers le sud-ouest suivant le boulevard Métropolitain jusqu'à la limite de la ville de Mont-Royal; de là suivant une ligne brisée séparant la ville de Montréal de la ville de Mont-Royal et de la cité de Saint-Laurent jusqu'au point de rencontre de la limite le plus au nord-ouest de la cité de Saint-Laurent avec le côté sud de l'autoroute Montréal-Laurentides; de là suivant ledit côté de l'autoroute Montréal-Laurentides jusqu'à la rivière des Prairies et de là en descendant la rivière des Prairies jusqu'au point de départ.  
(Population: 77,791)

## 3. ARGENTEUIL renferme:

- a) la cité des Deux-Montagnes;
- b) les villes de Barkmere, Lachute, Oka-sur-le-Lac et Saint-Eustache;
- c) les comtés d'Argenteuil et Deux-Montagnes;
- d) dans le comté de Terrebonne: la municipalité du village de Saint-Sauveur-des-Monts et la municipalité de la paroisse de Saint-Sauveur.  
(Population: 66,734)

## 4. BEAUCE renferme:

- a) les villes de Beauceville, Beauceville-Est, Saint-Georges, Saint-Georges-Ouest et Sainte-Marie;
- b) dans le comté de Beauce: les municipalités des villages de Lac-Poulin, Linière, Saint-Elzéar, Saint-Éphrem-de-Tring, Saint-Joseph, Saint-Théophile, Saint-Victor, Tring-Jonction et Vallée-Jonction; les municipalités des paroisses de L'Enfant-Jésus, Notre-Dame-de-la-Providence, Saint-Anges, Saint-Benoît-Labre, Saint-Côme-de-Kennebec, Saint-Éphrem-de-Beauce, Saint-Frédéric, Saint-Georges-Est, Saint-Honoré, Saint-Jean-de-la-Lande, Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Jules, Sainte-Marie, Saint-René et Saint-Séverin; la partie des municipalités des paroisses de Saint-Martin et Saint-Théophile-de-la-Beauce comprise dans le comté de Beauce; la municipalité du canton de Shenley; les municipalités d'Aubert-Gallion, Saint-Alfred, Saint-Elzéar-de-Beauce, Saint-François-de-Beauce, Saint-François-Ouest, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Philibert, Saint-Simon-les-Mines et Saint-Victor-de-Tring; le canton de Metgermette-Sud;
- c) dans le comté de Frontenac: la municipalité du village de Saint-Gédéon; la municipalité de la paroisse de Saint-Gédéon; la partie des municipalités des paroisses de Saint-Martin et Saint-Théophile-de-la-Beauce comprise dans le comté de Frontenac; la partie de la municipalité des cantons-unis de Risborough et partie de Marlow comprenant le rang 1 du canton de Risborough; la municipalité de Saint-Robert-Bellarmin;
- d) dans le comté de Dorchester: la municipalité du village de Saint-Zacharie; les municipalités des paroisses de Saint-Édouard-de-Frampton et Saint-Odon-de-Cranbourne, et les municipalités de Sainte-Aurélien, Saint-Benjamin, Saint-Prosper et Saint-Zacharie.  
(Population: 68,394)

## 5. BEAUHARNOIS renferme:

- a) les cités de Beauharnois et Salaberry-de-Valleyfield;
- b) les villes de Huntingdon et Maple Grove;
- c) le comté de Beauharnois;
- d) dans le comté de Châteauguay: les municipalités des villages de Howick et Ormstown; les municipalités des paroisses de Saint-Antoine-Abbé partie Nord-Est, Saint-Malachie-d'Ormstown, Sainte-Martine et Très-Saint-Sacrement, et la municipalité de Saint-Paul-de-Châteauguay;

e) dans le comté de Huntingdon: les municipalités des paroisses de Saint-Anicet et Sainte-Barbe; les municipalités des cantons de Dundee, Elgin, Franklin, Godmanchester et Hinchinbrook, et la réserve indienne de Saint-Régis n° 15.  
(Population: 70,017)

## 6. BELLECHASSE renferme:

- a) la ville de Montmagny;
- b) le comté de Bellechasse;
- c) dans le comté de Dorchester: la municipalité du village de Lac-Etchemin; les municipalités des paroisses de Sainte-Claire, Saint-Cyprien, Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, Sainte-Justine, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Luc, Saint-Malachie et Saint-Nazaire-de-Dorchester, et les municipalités de Louis-Joliette, Saint-Louis-de-Gonzague et Sainte-Rose-de-Watford;
- d) dans le comté de Montmagny: les municipalités des paroisses de Berthier, Saint-Antoine-de-l'Isles-aux-Grues, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-François-de-Sales-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud; la municipalité du canton de Montminy, et les municipalités de Cap-Saint-Ignace, Lac-Frontière, Notre-Dame-du-Rosaire, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Saint-Juste-de-Bretenières, Sainte-Lucie-de-Beauregard et Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille.  
(Population: 68,432)

## 7. BERTHIER renferme:

- a) les villes de Berthierville, Louiseville et Trois-Rivières-Ouest;
- b) le comté de Maskinongé;
- c) dans le comté de Saint-Maurice: la municipalité du village d'Yamachiche; les municipalités des paroisses de Sainte-Anne-d'Yamachiche, Saint-Barnabé, Saint-Élie, Saint-Étienne-des-Grès et Saint-Sévère; les municipalités de Charette, La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac et Pointe-du-Lac; les cantons, parties de cantons et le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale bornés au nord par les cantons de Dandurand, Landry et David;
- d) dans le comté de Berthier: la municipalité du village de Saint-Gabriel-de-Brandon; les municipalités des paroisses de la Visitation-de-la-Sainte-Vierge-de-l'Île-du-Pads, Saint-Barthélemi, Saint-Cuthbert, Saint-Damien, Saint-Gabriel-de-Brandon, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Ignace-de-Loyola, Saint-Michel-des-Saints, Saint-Norbert, Saint-Viateur et Saint-Zénon; la municipalité de Saint-Charles-de-Mandeville, et tout le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale;
- e) dans le comté de Joliette: la municipalité du village de Saint-Félix-de-Valois; les municipalités des paroisses de Saint-Cléophas, Sainte-Elisabeth, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Saint-Félix-de-Valois et Saint-Jean-de-Matha, et tout le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale.  
(Population: 67,368)

## 8. BONAVENTURE renferme:

- a) la ville d'Amqui;
- b) dans le comté de Bonaventure: les municipalités des paroisses de Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-François-d'Assise, Saint-Laurent-de-Matapédia, Saint-Omer et Saint-Siméon, les municipalités des cantons de Carleton, Hope, Mann, Maria, New-Richmond, Ristigouche, Ristigouche partie Sud-Est et Saint-Godefroy; les municipalités de Bonaventure, Caplan, Carleton-sur-Mer, Escuminac, Grande-Cascapédia, Hope Town, New Carlisle, Nouvelle, Paspébiac, Paspébiac-Ouest, Saint-Alphonse, Saint-Elzéar, Saint-Jules, Shigawake, et la partie de la municipalité de Saint-Fidèle-de-Ristigouche située dans le canton de Ristigouche; les réserves indiennes de Ristigouche n°1 et Maria n° 2, et le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale;
- c) dans le comté de Matapédia: les municipalités des villages de Causapsal et Lac-au-Saumon; les municipalités des paroisses de Saint-Benoît-Joseph-Labre, Saint-Jacques-le-Majeur-de-Causapsal, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Raphaël-d'Alberville et Saint-Zénon-du-Lac-Humqui; les municipalités de Saint-Edmond, Sainte-Florence, Sainte-Marguerite, et la partie de la municipalité de Saint-Fidèle-de-Ristigouche située dans le canton d'Assemetquagan; le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale et comprenant les cantons de Catalogne, Clark, Gravier et Milniké, partie des cantons d'Assemetquagan, Jetté, La Vérendrye et Matalic, et la partie de la seigneurie du Lac-Mitis limitée au nord-ouest par le prolongement de la ligne séparative des cantons de Pinault et Nemtayé jusqu'à la limite sud-ouest du comté de Matapédia.  
(Population: 58,012)

9. CARTIER renferme la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant au point de rencontre de l'avenue du Mont-Royal-Ouest avec la limite nord-est de la cité d'Outremont; de là vers le nord-ouest suivant ladite limite de la cité d'Outremont jusqu'à la voie ferrée de La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; de là vers le nord-est et l'est suivant ladite voie ferrée jusqu'au prolongement de la rue De Lanaudière; de là vers le sud-est suivant ledit prolongement et la rue De Lanaudière; de là vers le nord-est jusqu'à la rue Rachel-Est; de là vers le sud-ouest jusqu'à la rue Saint-Denis; de là vers le nord-ouest jusqu'à l'avenue du Mont-Royal-Est et de là vers le sud-ouest suivant l'avenue du Mont-Royal-Est et Ouest jusqu'au point de départ.  
(Population: 76,915)

## 10. CHAMBLY renferme:

- a) les villes de Belœil, Boucherville, Chambly, Fort-Chambly, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Hubert;
- b) le comté de Verchères;
- c) dans le comté de Chambly: les municipalités des paroisses de Saint-Basile-le-Grand et Saint-Joseph-de-Chambly;
- d) dans le comté de Richelieu: la municipalité de la paroisse de Saint-Roch-de-Richelieu;
- e) dans le comté de Laprairie: la municipalité de Notre-Dame;
- f) dans le comté de Rouville: la municipalité du village de Richelieu, et les municipalités des paroisses de Notre-Dame-de-Bon-Secours et Saint-Mathias.  
(Population: 71,630)

## 11. CHAMPLAIN renferme:

- a) les villes de La Tuque, Portneuf et Saint-Tite;
- b) dans le comté de Champlain: les municipalités des villages de Champlain, La Pérade, Saint-Stanislas et Sainte-Thècle; les municipalités des paroisses de La Visitation-de-Champlain, Saint-Adelphe, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Saint-François-Xavier-de-Batiscan, Sainte-Geneviève-

## QUÉBEC—(Suite)

de-Batiscan, Saint-Jacques-des-Piles, Saint-Luc, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Prosper, Saint-Roch-de-Mékinac, Saint-Séverin, Saint-Stanislas, Sainte-Thècle, Saint-Timothée et Saint-Tite; la municipalité du canton de Langelier; la municipalité de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine; la paroisse civile de Saint-Joseph-de-Mékinac; les réserves indiennes de Coucou-cache n° 24A et Weymontachi n° 23; les cantons, parties de cantons et autres territoires à l'exception du canton de Lamy et de la partie du canton de Dandurand comprise dans le comté de Champlain;

c) dans le comté de Québec: la municipalité du Lac-Édouard et le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale situé au nord-ouest de la limite sud-est du canton de Perrault et des prolongements de ladite limite vers le nord-est et vers le sud-ouest jusqu'aux limites du comté de Québec;

d) dans le comté de Portneuf: les municipalités des villages de Deschambault, Montauban, Notre-Dame-des-Anges, Saint-Alban, Saint-Casimir, Saint-Casimir-Est, Saint-Charles-des-Grondines, Saint-Marc-des-Carières et Saint-Ubal; les municipalités des paroisses de Notre-Dame-de-Portneuf, Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban, Saint-Alban, Saint-Casimir, Saint-Charles-des-Grondines, Sainte-Christine, Saint-Gilbert, Saint-Joseph-de-Deschambault, Saint-Rémi, Saint-Thuribe et Saint-Ubal; la municipalité de Rivière-à-Pierre, et tous les territoires n'ayant aucune organisation municipale locale.

(Population: 68,428)

## 12. CHAPLEAU renferme:

a) les villes d'Amos, Duparquet, La Sarre, Macamic et Matagami;

b) dans le comté d'Abitibi: la municipalité du village de La Reine; les municipalités des paroisses de Macamic, Sainte-Hélène-de-Mancebourg, Saint-Janvier, Saint-Lambert, Saint-Marc-de-Figuery et Saint-Mathieu; les municipalités des cantons de Clermont, La Sarre, Launay, Privat et Trécesson; les municipalités d'Amos-Est, Amos-Ouest, Authier, Clerval, Colombourg, La Reine, Normétal, Palmarolle, Poularies, Roquemaure, Saint-Félix-de-Dalquier, Sainte-Germaine-Boulé, Saint-Jacques-de-Dupuy, Saint-Laurent, Taschereau et Val-Saint-Gilles; la réserve indienne d'Amos n° 1; le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale et comprenant les cantons de Béarn, Berry, Desbous, Disson, Dufresnoy, Duprat, Guyenne, Ligneris, Miniac et Montbray, et partie des cantons de Chazel, Destor, Duparquet, Hébecourt, Languedoc et Palmarolle;

c) toute la partie de la province de Québec bornée au sud par la limite nord du comté d'Abitibi et la limite sud des cantons de Lantagnac, Julien, La Touche, Rageot, Vienne, Blaiklock, Richardson et Bignell, au sud-est par la limite nord-ouest des comtés de Lac-Saint-Jean-Ouest et Chicoutimi, à l'est par la limite est des cantons d'Urban, Picquet, Marin, La Ronde, La Roncière, La Ribourde et Daine, et par le prolongement vers le nord de la limite est du comté de Chicoutimi.

(Population: 54,115)

## 13. CHARLEVOIX renferme:

a) les villes de Baie-Saint-Paul, Forestville et La Malbaie;

b) les comtés de Charlevoix-Est et Charlevoix-Ouest;

c) dans le comté de Montmorency n° 1: la municipalité de la paroisse de Saint-Féréol; la municipalité de Saint-Tite-des-Caps, et le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale situé au sud-est de ladite municipalité;

d) dans le comté de Chicoutimi: la municipalité du canton de Dumas;

e) dans le comté de Saguenay: les municipalités des villages de Chute-aux-Outardes, Grandes-Bergeronnes, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Label, Sacré-Cœur-de-Jésus, Sault-au-Mouton et Tadoussac; les municipalités des paroisses de Ragueneau et Sacré-Cœur-de-Jésus; la municipalité du canton de Bergeronnes; les municipalités de Colombier, Escoumins, Sainte-Anne-de-Portneuf, Saint-Luc-de-Laval et Saint-Paul-du-Nord; la partie de la municipalité des cantons-unis de Les Sept-Cantons-Unis-du-Saguenay située à l'ouest de la rivière Manicouagan; les réserves indiennes de Bersimis n° 3 et Escoumins n° 25; tout le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale situé à l'ouest des rivières Manicouagan et Mouchalagane et des lacs Atticoupi et Mouchalagane, et à l'est de la limite ouest du comté de Saguenay.

(Population: 58,722)

## 14. CHICOUTIMI renferme:

a) les cités de Chicoutimi et Chicoutimi-Nord;

b) les villes de Bagotville, Port-Alfred, Rivière-du-Moulin et Saguenay;

c) dans le comté de Chicoutimi: la municipalité du village de Saint-Fulgence; les municipalités des paroisses de Bagotville, Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord; les municipalités des cantons de Chicoutimi, Otis, Saint-Jean et Tremblay; la municipalité de Grande-Baie; les cantons et partie de canton situés au sud de la rivière Saguenay et à l'est de la rivière Cyriac et ne faisant partie d'aucune municipalité locale; les cantons, parties de cantons et le territoire non divisé en cantons situés au nord de la rivière Saguenay et à l'est de la municipalité de Saint-David de Falardeau, du canton d'Aulneau, et d'un méridien partant du sommet nord-est du canton d'Aulneau jusqu'à la limite est du comté de Lac-Saint-Jean-Ouest.

(Population: 76,961)

## 15. CÔTE-NORD renferme:

a) La cité de Sept-Îles;

b) les villes de Baie-Comeau, De Grasse, Gagnon, Hauterive, Port-Cartier et Schefferville;

c) dans le comté de Saguenay: les municipalités des villages de Baie-Trinité et Godbout; les municipalités des cantons de Letellier et Natashquan; les municipalités d'Aganish, Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, Havre-Saint-Pierre, Île d'Anticosti, Moisie et Rivière-au-Tonnerre; la partie de la municipalité des cantons-unis de Les Sept-Cantons-Unis-du-Saguenay située à l'est de la rivière Manicouagan; les réserves indiennes de Mingan, Natashquan n° 1, Romaine n° 2, Seven Islands n° 27, Seven Islands n° 27A et Saint-Augustine; tout le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale situé à l'est des rivières Manicouagan et Mouchalagane et des lacs Atticoupi et Mouchalagane, et à l'est de la partie de la limite ouest du comté de Saguenay au nord du lac Atticoupi;

d) la partie du territoire de la province de Québec située au nord du comté de Saguenay et à l'est du prolongement de la limite ouest du comté de Saguenay.

(Population: 55,292)

## 16. DOLLARD renferme:

a) la cité de Saint-Laurent;

b) les villes de Dollard-des-Ormeaux et Roxboro;

c) deux parties de la cité de Pierrefonds, l'une située au nord-est de la ville de Roxboro, et l'autre bornée d'un côté par la rivière des Prairies et des trois autres côtés par la ville de Roxboro;

d) la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant à l'intersection du côté sur de l'autoroute Montréal-Laurentides et de la rivière des Prairies; de là vers l'est en suivant ledit côté sud de l'autoroute Montréal-Laurentides jusqu'à la limite la plus au nord-ouest de la cité de Saint-Laurent; de là suivant une ligne brisée séparant la cité de Saint-Laurent de la ville de Montréal jusqu'à la limite nord-est de la cité de Pierrefonds; de là vers le nord-ouest en suivant ladite limite de la cité de Pierrefonds et son prolongement jusqu'à la rivière des Prairies et de là en descendant la rivière des Prairies jusqu'au point de départ.

(Population: 77,966)

## 17. DRUMMOND renferme:

a) la cité de Drummondville;

b) les villes de Drummondville-Sud et Warwick;

c) le comté de Drummond;

d) dans le comté de Bagot: les municipalités des villages de Sainte-Hélène-de-Bagot et Saint-Hugues, et les municipalités des paroisses de Sainte-Hélène, Saint-Hugues, Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Simon et Saint-Théodore-d'Acton;

e) dans le comté de Richmond: la municipalité d'Ulverton;

f) dans le comté d'Arthabaska: la municipalité du village de Sainte-Clothilde-de-Horton; les municipalités des paroisses de Sainte-Clothilde-de-Horton; Sainte-Élisabeth-de-Warwick et Sainte-Séraphine, et la municipalité du canton de Warwick.

(Population: 69,899)

## 18. DUVERNAY renferme:

a) les cités de Duvernay, Pont-Viau et Sainte-Rose;

b) les villes d'Auteuil, Fabreville, Saint-François, Saint-Vincent-de-Paul et Vimont.

(Population: 62,889)

## 19. FRONTENAC renferme:

a) la cité de Thetford Mines;

b) les villes de Black Lake et Plessisville;

c) dans le comté de Mégantic: les municipalités des villages de Bernierville, Inverness, Laurierville, Robertsonville et Sainte-Anne-du-Lac; les municipalités des paroisses de Plessisville, Sacré-Cœur-de-Marie partie Sud, Saint-Antoine-de-Pontbriand et Saint-Pierre-Baptiste; les municipalités des cantons de Halifax-Nord, Halifax-Sud, Halifax-Sud partie Sud-Ouest, Inverness, Ireland partie Nord, Leeds, Leeds partie Est, Nelson et Thetford partie Sud; les municipalités d'Ireland, Rivière-Blanche, Saint-Jacques-de-Leeds, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Sainte-Julie et Sainte-Sophie;

d) dans le comté de Lotbinière: la municipalité du village de Saint-Sylvestre, et la municipalité de la paroisse de Saint-Sylvestre;

e) dans le comté de Frontenac: la municipalité du village de La Guadeloupe; les municipalités des paroisses de Courcelles et Saint-Hilaire-de-Dorset, et les municipalités de Saint-Évariste-de-Forsyth et Saint-Méthode-de-Frontenac;

f) dans le comté de Wolfe: la municipalité de la paroisse de Sainte-Praxède;

g) dans le comté de Beauce: la municipalité du village d'East-Broughton-Station; les municipalités des paroisses de Sacré-Cœur-de-Jésus et Sainte-Clothilde, et les municipalités d'East-Broughton et Saint-Pierre-de-Broughton.

(Population: 68,300)

## 20. GAMELIN renferme:

a) la municipalité de la paroisse de Saint-Jean-de-Dieu;

b) la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant à l'intersection de la rive du fleuve Saint-Laurent, près du quai de la compagnie Canadian Vickers Limited, et du prolongement de la voie ferrée principale de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada; de là vers le nord-ouest suivant ledit prolongement, ladite voie ferrée et son prolongement vers le nord-ouest jusqu'à la rue Sherbrooke-Est; de là vers le sud jusqu'à la rue Viau; de là vers le nord-ouest jusqu'au boulevard Rosemont; de là vers le sud-ouest jusqu'à la 28<sup>e</sup> avenue; de là vers le nord-ouest jusqu'à la limite de la cité de Saint-Léonard; de là suivant une ligne brisée séparant la ville de Montréal de la cité de Saint-Léonard et de la ville d'Anjou jusqu'à la rue Saint-Donat; de là vers le sud-est en suivant la rue Saint-Donat et son prolongement jusqu'au fleuve Saint-Laurent et de là vers le sud et le sud-ouest jusqu'au point de départ.

(Population: 77,750)

## 21. GASPÉ renferme:

a) les villes de Chandler et Gaspé;

b) le comté des Îles-de-la-Madeleine;

c) dans le comté de Gaspé-Est: la municipalité du village de Grande-Rivière; les municipalités des paroisses de Saint-Maurice et Saint-Pierre-de-la-Malbaie n° 2; les municipalités des cantons de Baie-de-Gaspé-Nord et Douglas; les municipalités de Baie-de-Gaspé-Sud, Barachois, Bridgeville, Cap-d'Espoir, Grande-Grève, Grande-Rivière, Grande-Rivière-Ouest, Haldimand, L'Anse-aux-Griffons, Newport, Pabos, Pabos-Mills, Percé, Petit-Pabos, Rivière-au-Renard, Saint-Alban-du-Cap-des-Rosiers, Saint-François-de-Pabos, Sainte-Thérèse-de-Gaspé, Sydenham-Sud et York, et le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale;

d) dans le comté de Bonaventure: la municipalité de la paroisse de Sainte-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons, et les municipalités des cantons de Port-Daniel partie Est et Port-Daniel partie Ouest.

(Population: 54,184)

## 22. GATINEAU renferme:

a) les villes de Buckingham, Gatineau, Pointe-Gatineau et Thurso;

b) les comtés de Hull et Papineau;

c) dans le comté de Labelle: la municipalité du canton de Kiamika, les municipalités de Lac-du-Cerf, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus et Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, les cantons de Gagnon, Lesage, Montigny, Rivard, Rocheblave et partie du canton de Labelle n'ayant aucune organisation municipale locale.

(Population: 64,354)

23. HOCHELAGA renferme la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant à l'intersection de la rive du fleuve Saint-Laurent et du prolongement de la rue Rodier; de là vers le nord-ouest suivant ledit prolongement et la rue Rodier jusqu'à sa

## QUÉBEC—(Suite)

rencontre avec la rue Sainte-Catherine-Est et la voie ferrée principale de La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; de là vers le nord-ouest et l'ouest suivant ladite voie ferrée principale jusqu'à la rue Hochelaga; de là vers le sud-ouest jusqu'à la rue d'Iberville; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Rachel-Est; de là vers le sud-ouest suivant les rues Rachel-Est et du Parc La Fontaine jusqu'à la rue De Lanaudière; de là vers le nord-ouest jusqu'au boulevard Saint-Joseph-Est; de là vers le nord-est jusqu'à la voie ferrée principale de La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; de là vers l'est suivant ladite voie ferrée jusqu'au prolongement de la limite nord-ouest de la cour ferroviaire de La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; de là vers le nord-est et le sud-est suivant ledit prolongement et ladite limite jusqu'à la rue Rachel-Est; de là vers le nord-est jusqu'à l'avenue Bourbonnière; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Hochelaga; de là vers le nord-est jusqu'à la rue Orléans; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Ontario-Est; de là vers le nord-est jusqu'à la rue Orléans; de là vers le sud-est suivant la rue Orléans et son prolongement jusqu'à la rive du fleuve Saint-Laurent et de là suivant une ligne irrégulière dans le fleuve Saint-Laurent contournant par le nord et l'est le quai Tarte et continuant vers le sud et l'ouest jusqu'au point de départ.

(Population: 76,854)

## 24. HULL renferme:

- a) la cité de Hull;
- b) la ville d'Aylmer;
- c) dans le comté de Gatineau: la municipalité du village de Deschênes, les municipalités des cantons d'Eardley, Hull partie Est, Hull partie Ouest, et la municipalité de Lucerne.

(Population: 77,035)

## 25. JOLIETTE renferme:

- a) la cité de Joliette;
- b) la ville de L'Assomption;
- c) dans le comté de Berthier: la municipalité du village de Lavaltrie; les municipalités des paroisses de Saint-Antoine-de-Lavaltrie et Saint-Joseph-de-Lanoraie, et la municipalité de Lanoraie-d'Autray;
- d) dans le comté de Joliette: les municipalités des villages de Crabtree et Saint-Pierre; les municipalités des paroisses de Notre-Dame-de-Lourdes, Notre-Dame-des-Prairies, Sacré-Cœur-de-Jésus, Saint-Alphonse-de-Rodriguez, Saint-Ambroise-de-Kildare, Sainte-Béatrix, Saint-Charles-Borromée, Saint-Côme, Sainte-Mélanie et Saint-Thomas, et les municipalités de Joliette-Sud, Sainte-Marcelline-de-Kildare et Saint-Paul;

e) dans le comté de L'Assomption: la municipalité du village de L'Épiphanie et les municipalités des paroisses de l'Épiphanie, L'Assomption, Saint-Gérard-Magella et Saint-Sulpice;

f) dans le comté de Montcalm: les municipalités des villages de Rawdon, Saint-Alexis et Saint-Jacques; les municipalités des paroisses de Lac-Paré, Saint-Alexis, Saint-Esprit, Saint-Jacques, Sainte-Julienne-de-Rawdon, Saint-Liguori et Sainte-Marie-Salomée; les municipalités des cantons de Chertsey, Rawdon et Wexford, et les municipalités de Notre-Dame-de-la-Merci, Saint-Calixte et Saint-Donat.

(Population: 70,660)

## 26. KAMOURASKA renferme:

- a) la cité de Rivière-du-Loup;
- b) les villes de La Pocatière et Saint-Pamphile;
- c) les comtés de Kamouraska et L'Islet;
- d) dans le comté de Montmagny: la municipalité de la paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton;
- e) dans le comté de Rivière-du-Loup: les municipalités des paroisses de Notre-Dame-du-Portage, Saint-Antoine et Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup.

(Population: 67,911)

## 27. LABELLE renferme:

- a) la cité de Saint-Jérôme;
- b) les villes d'Estérel, Mont-Gabriel, et Sainte-Agathe-des-Monts;
- c) dans le comté de Labelle: les municipalités des villages de Labelle, Lac-des-Écorces, L'Annonciation, Nominique, Sainte-Anne-du-Lac et Val-Barrette; la municipalité de la paroisse de L'Ascension; les municipalités des cantons de Décarie, Joly, La Minerve, Loranger, Marchand et Turgeon, et les municipalités de Bellerive-sur-le-Lac, Chute-Saint-Philippe, Lac-des-Écorces, La Conception, Lac-Saint-Paul, Lac-Tremblant-Nord, La Macaza, Mont-Saint-Michel et Saguy;
- d) dans le comté de Montcalm: tout le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale;
- e) dans le comté de Terrebonne: les municipalités des villages de Lac-Carré, Lafontaine, Prévost, Sainte-Agathe-Sud, Saint-Antoine-des-Laurentides, Saint-Jovite, Shawbridge et Val-David; les municipalités des paroisses de Brébeuf, Sainte-Adèle, Sainte-Agathe, Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Antoine-des-Laurentides, Saint-Hippolyte, Sainte-Jérôme, Saint-Joseph-de-Mont-Rolland, Saint-Jovite et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson; les municipalités d'Ivry-sur-le-Lac, Lac-Supérieur, Lantier, Lesage, Mont-Tremblant, Piedmont, Saint-Agricole, Saint-Faustin, Sainte-Lucie et Val-Morin, et la réserve indienne de Doncaster n° 17.

(Population: 71,539)

## 28. LACHINE renferme:

- a) les cités de Dorval, Lachine et Pointe-Claire;
- b) la ville de l'Île-Dorval.

(Population: 79,933)

## 29. LAC-SAINT-JEAN renferme:

- a) la cité d'Alma;
- b) la ville de Desbiens;
- c) le comté de Lac-Saint-Jean-Est;
- d) dans le comté de Lac-Saint-Jean-Ouest: les municipalités des villages de Chambord, Lac-Bouchette, Saint-André et Sainte-Jeanne-d'Arc; les municipalités des paroisses de Saint-Augustin, Sainte-Jeanne-d'Arc et Saint-Louis-de-Chambord; les municipalités de Péribonka, Saint-André, Saint-François-de-Sales, Saint-Ludger-de-Milot et Saint-Thomas-d'Aquin; les cantons, parties de cantons et le territoire non divisé en cantons situés au nord des municipalités

des paroisses de Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Augustin et de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot, au nord-est de la municipalité de Saint-Michel-de-Mistassini, au nord et à l'ouest de la rivière Péribonka, et à l'est de la rivière Mistassibi et une ligne franc nord à partir de la tête de ladite rivière jusqu'à la limite nord-ouest du comté de Lac-Saint-Jean-Ouest;

e) dans le comté de Chicoutimi: la municipalité du canton de Taché; la municipalité de Labrecque, et le territoire non divisé en cantons situé au nord des cantons de Rouleau et Aulneau, à l'est de la rivière Péribonka et à l'ouest d'un méridien partant du coin nord-est du canton d'Aulneau jusqu'à la limite est du comté de Lac-Saint-Jean-Ouest;

f) la partie du lac Saint-Jean située à l'est d'une ligne reliant l'extrémité la plus à l'ouest du comté de Lac-Saint-Jean-Est à l'extrémité nord-est de la municipalité du village de Val-Jalbert.

(Population: 57,813)

30. LAFONTAINE renferme la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant à l'intersection du boulevard Saint-Joseph-Est et de la rue De Lanaudière; de là vers le nord-ouest suivant la rue De Lanaudière et son prolongement jusqu'à la voie ferrée principale de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; de là vers le nord-est jusqu'à l'avenue Papineau; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Beaubien-Est; de là vers le nord-est jusqu'à l'avenue Des Érables; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Augier; de là vers le sud-ouest jusqu'à l'avenue Des Érables; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Bélanger; de là vers le nord-est jusqu'à la rue d'Iberville; de là vers le nord-ouest jusqu'au prolongement vers le sud-ouest de la limite sud-est de la cité de Saint-Michel; de là vers le nord-est suivant ledit prolongement et ladite limite jusqu'à la 13<sup>e</sup> avenue; de là vers le sud-est jusqu'au boulevard Rosemont; de là vers le nord-est jusqu'à la rue Lafond; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Masson; de là vers le sud-ouest jusqu'à la 10<sup>e</sup> avenue; de là vers le sud-est suivant la 10<sup>e</sup> avenue et son prolongement jusqu'à la limite nord-ouest de la cour ferroviaire de La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; de là vers le sud-ouest suivant ladite limite jusqu'à la voie ferrée principale de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; de là vers l'ouest le long de ladite voie ferrée jusqu'au boulevard Saint-Joseph-Est et de là vers le sud-ouest suivant ledit boulevard jusqu'au point de départ.

(Population: 76,944)

31. LANGELIER renferme la partie de la cité de Québec bornée par une ligne commençant à un point dans le fleuve Saint-Laurent sur le prolongement vers le sud-est de la voie d'accès reliant le quai de la gare maritime au boulevard Champlain et passant au nord-est du hangar «A»; de là vers le nord-ouest suivant ledit prolongement et ladite voie d'accès jusqu'au boulevard Champlain; de là vers le nord-ouest suivant une ligne droite jusqu'à l'extrémité sud-est de la rue Briand; de là vers le nord-ouest suivant la rue Briand jusqu'à la rue Grande-Allée-Ouest; de là vers le nord-est jusqu'à la rue De Salaberry; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Lockwell; de là vers le nord-est jusqu'à la rue Claire-Fontaine; de là vers le nord jusqu'à la rue Saint-Jean-Est; de là vers le sud-ouest jusqu'à la rue Sutherland; de là vers le nord-ouest suivant la rue Sutherland et son prolongement jusqu'à la cime du coteau Sainte-Geneviève; de là suivant la cime dudit coteau dans une direction générale sud-ouest jusqu'au côté sud-ouest de l'avenue Saint-Sacrement; de là suivant la limite de la cité de Québec en direction nord-ouest, est, nord-ouest et nord-est jusqu'à la limite nord-est de la ville de Québec-Ouest; de là vers le sud-est dans le prolongement de la limite nord-est de la ville de Québec-Ouest jusqu'au milieu de la rivière Saint-Charles; de là suivant la rivière Saint-Charles en descendant son cours jusqu'au fleuve Saint-Laurent et de là vers le sud en remontant le cours du fleuve Saint-Laurent jusqu'au point de départ.

(Population: 76,688)

## 32. LAPOINTE renferme:

- a) les cités d'Arvida, Jonquière et Kénogami;
- b) dans le comté de Chicoutimi: les municipalités des villages de Laterrière, Saint-Ambroise, Saint-Honoré, Saint-Jean-Eudes et Saint-Jean-Vianney; les municipalités des paroisses de Larouche, Notre-Dame-de-Laterrière, Saint-Dominique-de-Jonquière et Saint-Honoré; les municipalités des cantons de Bégin, Bourget et Kénogami; les municipalités de Saint-Ambroise, Saint-David-de-Falardeau et Shipshaw; les cantons d'Aulneau, Plessis, Lartigue et Rouleau, et le territoire non divisé en cantons situé au sud des cantons de Lartigue et Plessis et à l'ouest de la rivière Cyriac.

(Population: 75,588)

## 33. LAPRAIRIE renferme:

- a) la cité de Saint-Lambert;
- b) les villes de Brossard, Candiac, Châteauguay, Châteauguay-Centre, Châteauguay Heights, Delson, Greenfield Park, La Prairie, LeMoine, Léry et Prévile;
- c) dans le comté de Laprairie: les municipalités des paroisses de Saint-Constant et Sainte-Catherine-d'Alexandrie-de-Laprairie, et la réserve indienne de Caughnawaga n° 14.

(Population: 73,843)

## 34. LASALLE renferme:

- a) la cité de LaSalle;
- b) la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant dans le canal Lachine, à l'extrémité nord de la cité de LaSalle; de là vers le nord-est suivant ledit canal jusqu'à la voie ferrée de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada; de là vers l'est jusqu'à l'avenue Atwater; de là vers le sud-est jusqu'au prolongement de la limite la plus au nord-ouest de la cité de Verdun; de là vers le sud-ouest suivant ledit prolongement et la limite de la cité de Verdun jusqu'à la limite de la cité de LaSalle et de là suivant une ligne brisée séparant la ville de Montréal de la cité de LaSalle jusqu'au point de départ.

(Population: 78,804)

## 35. LAURIER renferme:

- a) la cité de Montréal-Nord;
- b) la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant à l'intersection de la rivière des Prairies et de la limite sud-ouest de la cité de Montréal-Nord; de là suivant une ligne brisée séparant la ville de Montréal des cités de Montréal-Nord et de Saint-Michel jusqu'à l'avenue Charton; de là vers le nord-ouest jusqu'à la voie ferrée principale de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada; de là vers le sud-ouest le long de ladite voie ferrée jusqu'au prolongement du boulevard Olympia; de là vers le nord-ouest suivant ledit prolongement et le boulevard Olympia prolongé à travers le parc Saint-Paul-de-la-Croix jusqu'à la rivière des Prairies; de là vers le nord en descendant le cours de la rivière des Prairies et en passant à l'ouest de l'Île au Sergent et de l'Île aux Pins et à l'ouest, au nord et à l'est de l'Île du Cheval-de-Terre jusqu'au prolongement de la limite sud-ouest de la cité de Montréal-Nord et de là vers le sud-est suivant ledit prolongement jusqu'au point de départ.

(Population: 77,316)

## QUÉBEC—(Suite)

## 36. LAVAL renferme:

- a) les cités de Chomedey, Laval-Ouest et Laval-des-Rapides;
- b) les villes des Îles-Laval, Laval-sur-le-Lac et Sainte-Dorothée.  
(Population: 61,852)

## 37. LÉVIS renferme:

- a) les cités de Lauzon et Lévis;
- b) les villes de Saint-David-de-l'Auberivière, Saint-Nicolas et Saint-Romuald-d'Etchemin;
- c) le comté de Lévis;
- d) dans le comté de Dorchester: les municipalités des villages de Saint-Anselme, Saint-Bernard et Saint-Isidore; les municipalités des paroisses de Saint-Anselme, Saint-Bernard, Sainte-Hénédine, Saint-Isidore, Sainte-Marguerite et Saint-Maxime, et la municipalité de Taschereau-Fortier;
- e) dans le comté de Lotbinière: les municipalités des villages de Francœur, Saint-Agapitville et Saint-Patrice-de-Beaurivage, et les municipalités des paroisses de Saint-Agapit-de-Beaurivage, Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Apollinaire, Saint-Gilles, Saint-Narcisse-de-Beaurivage et Saint-Patrice-de-Beaurivage.  
(Population: 70,196)

## 38. LIMOILOU renferme:

- a) la ville de Québec-Ouest;
- b) dans le comté de Québec: la municipalité de la paroisse de Saint-Michel-Archange;
- c) la partie de la cité de Québec bornée par une ligne commençant à un point au milieu de la rivière Saint-Charles, sur le prolongement de la limite la plus au nord-est de la ville de Québec-Ouest; de là vers le nord-ouest suivant ledit prolongement et une ligne brisée séparant la cité de Québec-Ouest de la ville de Québec-Ouest, de la municipalité de Charlesbourg-Ouest, de la cité de Charlesbourg, de la ville d'Orsainville, de la municipalité de la paroisse de Saint-Michel-Archange et de la cité de Giffard jusque dans le fleuve Saint-Laurent; de là dans le fleuve Saint-Laurent suivant le prolongement de la limite nord-est de la cité de Québec jusqu'au prolongement de la rivière Saint-Charles et de là suivant ledit prolongement et la rivière Saint-Charles en remontant son cours jusqu'au point de départ.  
(Population: 78,804)

39. LONGUEUIL renferme les cités de Jacques-Cartier, Lafleche et Longueuil.  
(Population: 75,922)

## 40. LOTBINIÈRE renferme:

- a) les villes de Victoriaville et Princeville;
- b) dans le comté d'Arthabaska: les municipalités des villages de Daveluyville et Norbertville; les municipalités des paroisses de Saint-Albert-de-Warwick, Sainte-Anne-du-Sault, Saint-Eusèbe-de-Stanford, Saint-Louis de Blandford, Saint-Norbert-d'Arthabaska, Saint-Rosaire et Sainte-Victoire-d'Arthabaska; la municipalité du canton de Maddington, et les municipalités de Saint-Jacques-de-Horton et Saint-Valère;
- c) dans le comté de Lotbinière: les municipalités des villages de Deschailions, Deschailions-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Laurier-Station, Leclercville, Lotbinière, Sainte-Agathe, Sainte-Croix et Saint-Flavien; les municipalités des paroisses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun, Sainte-Agathe, Sainte-Croix, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Sainte-Emmélie, Saint-Flavien, Saint-Jacques-de-Parisville, Saint-Louis-de-Lotbinière, Saint-Octave-de-Dosquet et Sainte-Philomène-de-Fortierville, et les municipalités de Sainte-Françoise, Saint-Janvier-de-Joly, Val-Alain et Villeroi;
- d) dans le comté de Mégantic: la municipalité du village de Lyster, et les municipalités des paroisses de Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Anastasia-de-Nelson;
- e) dans le comté de Nicolet: les municipalités des villages d'Aston-Jonction, Bécancour, Gentilly, Laval, Les Becquets, Manseau, Sainte-Marie, Saint-Sylvère et Villers; les municipalités des paroisses de Bécancour, Sainte-Angèle-de-Laval, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Saint-Édouard-de-Gentilly, Sainte-Gertrude, Saint-Joseph-de-Blandford, Sainte-Marie-de-Blandford, Saint-Pierre-les-Becquets, Saint-Raphaël partie Sud, Saint-Samuel, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Sylvère et Très-Précieux-Sang-de-Notre-Seigneur; les municipalités de Lemieux et Sainte-Eulalie, et la réserve indienne de Bécancour n° 11.  
(Population: 68,239)

## 41. LOUIS-HÉBERT renferme:

- a) les cités de Sainte-Foy et Sillery;
- b) dans le comté de Québec: la municipalité de la paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge;
- c) la partie de la cité de Québec bornée par une ligne commençant à un point dans le fleuve Saint-Laurent sur le prolongement de la limite commune aux cités de Québec et Sillery, dans l'anse Ottawa; de là suivant ledit prolongement et une ligne brisée séparant les cités de Québec et Sillery jusqu'à la limite de la cité de Sainte-Foy; de là suivant la limite commune aux cités de Québec et Sainte-Foy jusqu'au côté sud-ouest de l'avenue Saint-Sacrement à son point de rencontre avec la cime du coteau Sainte-Geneviève; de là suivant la cime dudit coteau dans une direction générale nord-est jusqu'au prolongement de la rue Sutherland; de là suivant ledit prolongement et la rue Sutherland jusqu'à la rue Saint-Jean-Est; de là vers le nord-est jusqu'à la rue Claire-Fontaine; de là vers le sud jusqu'à la rue Lockwell; de là vers le sud-ouest jusqu'à la rue De Salaberry; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Grande-Allée-Ouest; de là vers le sud-ouest jusqu'à la rue Briand; de là vers le sud-est suivant la rue Briand jusqu'à son extrémité sud-est; de là vers le sud-est suivant une ligne droite jusqu'à l'intersection du boulevard Champlain et de l'extrémité nord-ouest de la voie d'accès le reliant au quai de la gare maritime en passant au nord-est du hangar «A»; de là suivant ladite voie d'accès et son prolongement dans le fleuve Saint-Laurent et de là vers le sud-ouest en remontant le cours du fleuve Saint-Laurent jusqu'au point de départ.  
(Population: 76,940)

42. MAISONNEUVE renferme la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant sur la rive du fleuve Saint-Laurent dans le prolongement de la rue Orléans; de là vers le nord-ouest suivant ledit prolongement et la rue Orléans jusqu'à la rue Ontario-Est; de là vers le sud-ouest jusqu'à la rue Orléans; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Hochelaga; de là vers le sud-ouest jusqu'à l'avenue Bourbonnière; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Rachel-Est; de là vers le sud-ouest jusqu'au prolongement vers le sud-est de la limite nord-est de la cour ferroviaire de La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; de là vers le nord-ouest et le sud-ouest suivant ledit prolongement et ladite limite jusqu'au prolongement de la 10<sup>e</sup> avenue; de là vers le nord-ouest suivant ledit prolongement et la

10<sup>e</sup> avenue jusqu'à la rue Masson; de là vers le nord-est jusqu'à la rue Lafond; de là vers le nord-ouest jusqu'au boulevard Rosemont; de là vers le sud-ouest jusqu'à la 13<sup>e</sup> avenue; de là vers le nord-ouest jusqu'à la limite sud-est de la cité de Saint-Michel; de là vers le nord-est suivant la limite sud-est des cités de Saint-Michel et Saint-Léonard jusqu'à la 28<sup>e</sup> avenue; de là vers le sud-est jusqu'au boulevard Rosemont; de là vers le nord-est jusqu'à la rue Viau; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Sherbrooke-Est; de là vers le nord suivant la rue Sherbrooke-Est jusqu'au prolongement vers le nord-ouest de la voie ferrée principale de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada; de là vers le sud-est suivant ledit prolongement et ladite voie ferrée et son prolongement jusqu'à la rive du fleuve Saint-Laurent et de là suivant une ligne irrégulière dans le fleuve Saint-Laurent contournant par le nord le quai de la compagnie Canadian Vickers Limited et continuant vers le sud et vers l'ouest entre les quais Tarte et Sutherland jusqu'au point de départ.  
(Population: 76,153)

## 43. MATANE renferme:

- a) les villes de Matane et Murdochville;
- b) le comté de Gaspé-Ouest;
- c) dans le comté de Gaspé-Est: la municipalité du canton de Cloridorme, et les municipalités de Grande-Vallée et Petite-Vallée;
- d) dans le comté de Matane: les municipalités des villages de Métis-sur-Mer, Sainte-Félicité et Saint-Ulric; les municipalités des paroisses de Saint-Adelme, Sainte-Félicité, Saint-Jean-de-Cherbourg, Saint-Jérôme-de-Matane, Saint-Léandre, Saint-Luc, Saint-Nil, Saint-Paulin-Dalibaire, Saint-René-de-Matane, Saint-Thomas-de-Cherbourg et Saint-Ulric-de-Matane; les municipalités de Baie-des-Sables, Capucins, Grosses-Roches, Les Boules, Les Méchins et Petite-Matane, et tout le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale;
- e) dans le comté de Matapédia: les municipalités des paroisses de Saint-Alexandre-des-Lacs, Saint-Jean-Baptiste-Vianney et Saint-Tharcisius; le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale et comprenant le canton de Casault, partie du canton de Blais et partie de la seigneurie du Lac-Matapédia.  
(Population: 57,770)

## 44. MERCIER renferme:

- a) la cité de Pointe-aux-Trembles;
- b) les villes d'Anjou et Montréal-Est;
- c) la partie de la ville de Montréal bornée par la rue Saint-Donat et son prolongement jusqu'au fleuve Saint-Laurent, les villes d'Anjou et Montréal-Est, et le fleuve Saint-Laurent;
- d) la partie de la ville de Montréal bornée par les cités de Pointe-aux-Trembles et Montréal-Nord, les villes d'Anjou et Montréal-Est, et la rivière des Prairies.  
(Population: 74,204)

## 45. MISSISQUOI renferme:

- a) les cités de Farnham et Magog;
- b) les villes de Bedford, Bromont, Cowansville et Sutton;
- c) les comtés de Brome, Iberville et Missisquoi;
- d) dans le comté de Stanstead: la municipalité du village d'Omerville, et la municipalité du canton de Magog.  
(Population: 69,160)

## 46. MONTMORENCY renferme:

- a) les cités de Beauport, Charlesbourg et Giffard;
- b) les villes de Beaupré, Courville, Montmorency, Orsainville et Villeneuve;
- c) le comté de Montmorency n° 2 (Île d'Orléans);
- d) dans le comté de Montmorency n° 1: les municipalités des villages de Sainte-Anne-de-Beaupré et Saint-Jean-de-Boischatel; les municipalités des paroisses de Château-Richer, L'Ange-Gardien, Sainte-Anne-de-Beaupré, Sainte-Brigitte-de-Laval et Saint-Joachim; le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale situé au nord-ouest des municipalités des paroisses de Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Féréol, de la municipalité de Saint-Tite-des-Caps et de la ville de Beaupré;
- e) dans le comté de Québec: les municipalités de Beauport-Ouest, Charlesbourg-Est et Sainte-Thérèse-de-Lisieux.  
(Population: 75,568)

## 47. MOUNT ROYAL renferme:

- a) la cité de Côte-Saint-Luc;
- b) les villes de Hampstead et Mont-Royal;
- c) la partie de la ville de Montréal bornée par les cités de Côte-Saint-Luc et Saint-Laurent, les villes de Mont-Royal et Hampstead;
- d) la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne brisée commençant au point le plus à l'est de la ville de Hampstead et séparant la ville de Montréal de la ville de Hampstead, de la cité de Côte-Saint-Luc et de la ville de Mont-Royal jusqu'à la voie ferrée principale de La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; de là vers le sud-ouest suivant ladite voie ferrée jusqu'au chemin de la Côte-des-Neiges; de là vers le sud-est jusqu'à l'avenue Carlton; de là vers le sud-ouest jusqu'à l'avenue Victoria; de là vers le sud-est jusqu'au chemin Queen Mary; de là vers le sud-ouest jusqu'au boulevard Décarie; de là vers le sud-est jusqu'au chemin de la Côte-Saint-Luc et de là vers le sud-ouest et l'ouest suivant le chemin de la Côte-Saint-Luc jusqu'au point de départ.  
(Population: 77,800)

## 48. NOTRE-DAME-DE-GRÂCE renferme:

- a) les villes de Montréal-Ouest et Saint-Pierre;
- b) la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne brisée commençant dans le canal Lachine et se prolongeant dans la ligne de division entre la ville de Montréal et les villes de Saint-Pierre et Montréal-Ouest, la cité de Côte-Saint-Luc, et la ville de Hampstead jusqu'à l'avenue Melrose; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Sherbrooke-Ouest; de là vers le nord-est jusqu'à la limite de la cité de Westmount; de là suivant une ligne brisée séparant la ville de Montréal de la cité de Westmount jusqu'à la limite sud-est de ladite cité; de là continuant vers le sud-est en suivant la rue Saint-Rémi jusqu'au canal Lachine et de là vers le sud-ouest en suivant le canal Lachine jusqu'au point de départ.  
(Population: 79,605)

## QUÉBEC—(Suite)

## 49. OUTREMONT renferme:

- a) la cité d'Outremont;
- b) la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant à l'intersection du chemin Queen Mary et de l'avenue Victoria; de là vers le nord-ouest jusqu'à l'avenue Carlton; de là vers le nord-est jusqu'au chemin de la Côte-des-Neiges; de là vers le nord-ouest jusqu'à la voie ferrée de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; de là vers le nord-est jusqu'à la limite de la ville de Mont-Royal; de là suivant la ligne de division entre la ville de Montréal et la ville de Mont-Royal jusqu'au prolongement vers le nord-est du chemin Queen Mary et de là suivant ledit prolongement et le chemin Queen Mary jusqu'au point de départ.

(Population: 78,653)

50. PAPINEAU renferme la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant à l'intersection de la rue Saint-Hubert et de la voie ferrée de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Beaubien-Est; de là vers le sud-ouest jusqu'à la rue Saint-Denis; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Jarry-Est; de là vers le nord-est jusqu'à la rue Saint-Hubert; de là vers le nord-ouest jusqu'au boulevard Métropolitain; de là vers le nord-est jusqu'à l'avenue Papineau; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Jean-Talon-Est; de là vers le nord-est jusqu'à l'avenue Des Érables; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Augier; de là vers le nord-est jusqu'à l'avenue Des Érables; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Beaubien-Est; de là vers le sud-ouest jusqu'à l'avenue Papineau; de là vers le sud-est jusqu'à la voie ferrée de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique et de là vers le sud-ouest jusqu'au point de départ.

(Population: 78,573)

## 51. PONTIAC renferme:

- a) les villes de Maniwaki et Mont-Laurier;
- b) le comté de Pontiac;
- c) dans le comté de Gatineau: les municipalités des villages de Gracefield et Wakefield; les municipalités des cantons d'Aumond, Aylwin, Bouchette, Cameron, Denholm, Hincks, Low, Lytton, Masham-Nord, Sicotte, Wakefield, Wakefield partie Est et Wright; les municipalités de Blue Sea, Bois-Franc, Deléage, Egan-Sud, Messine, Montcerf, Northfield, Sainte-Cécile-de-Masham et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau; la réserve indienne de Maniwaki n° 18, et tout le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale;

d) dans le comté de Labelle: la municipalité du village de Ferme-Neuve; la municipalité de la paroisse de Ferme-Neuve; la municipalité des cantons-unis de Robertson et Pope; la municipalité de Brunet; le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale borné au sud par la municipalité des cantons-unis de Robertson et Pope et par la municipalité de la paroisse de Ferme-Neuve, et à l'est par la municipalité de la paroisse de Ferme-Neuve.

(Population: 56,266)

## 52. PORTNEUF renferme:

a) les villes de Château-d'Eau, Donnacona, Duberger, Lac-Delage, Lac-Saint-Joseph, Lac-Sergent, Les Saules, Loretteville, Neufchâtel, Saint-Raymond et Val-Saint-Michel;

b) dans le comté de Québec: les municipalités des villages de Notre-Dame-de-Lorette et Saint-Émile; les municipalités des paroisses de L'Ancienne-Lorette, Notre-Dame-des-Laurentides, Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport et Saint-Gérard-Magella; la municipalité des cantons-unis de Stoneham et Tewkesbury; les municipalités de Charlesbourg-Ouest, Lac-Saint-Charles, Saint-Gabriel-Ouest et Saint-Gabriel-de-Valcartier; les réserves indiennes de Lorette n° 7 et Lorette n° 7A; le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale situé au nord-ouest des municipalités de Saint-Gabriel-Ouest et des cantons-unis de Stoneham et Tewkesbury, et au sud-est de la limite sud-est du canton de Perrault et des prolongements de ladite limite vers le nord-est et vers le sud-ouest jusqu'aux limites du comté de Québec;

c) dans le comté de Portneuf: les municipalités des villages de Fossambault-sur-le-Lac, Neuville, Pont-Rouge et Saint-Basile-Sud; les municipalités des paroisses de Pointe-aux-Trembles, Saint-Augustin-de-Desmaures, Saint-Basile, Sainte-Catherine et Saint-Raymond, et les municipalités de Cap-Santé, Les Écureuils, Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge, Saint-Léonard-de-Portneuf et Shannon.

(Population: 75,487)

## 53. RICHELIEU renferme:

- a) la cité de Sorel;
- b) les villes de Nicolet, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours et Tracy;
- c) le comté d'Yamaska;
- d) dans le comté de Richelieu: la municipalité du village de Massueville, et les municipalités des paroisses de Saint-Aimé, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Louis, Saint-Marcel, Saint-Ours, Saint-Pierre-de-Sorel, Saint-Robert et Sainte-Victoire-de-Sorel;

e) dans le comté de Nicolet: les municipalités des villages d'Annaville, Larochelle, Saint-Léonard-d'Aston, Sainte-Monique et Saint-Wenceslas; les municipalités des paroisses de Sainte-Brigitte-des-Saults, Saint-Grégoire-le-Grand, Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, Sainte-Monique et Sainte-Perpétue, et les municipalités de Grand-Saint-Esprit, Nicolet-Sud, Saint-Célestin, Saint-Léonard et Saint-Wenceslas.

(Population: 69,696)

## 54. RICHMOND renferme:

- a) les villes d'Arthabaska, Asbestos, Bromptonville, Danville, Richmond et Windsor;
- b) dans le comté de Richmond: les municipalités des villages de Kingsbury, Melbourne, Saint-Georges-de-Windsor et Saint-Grégoire-de-Greenlay; les municipalités des paroisses de Saint-Denis-de-Brompton et Saint-François-Xavier-de-Brompton; les municipalités des cantons de Brompton, Cleveland, Melbourne, Saint-Georges-de-Windsor, Shipton, Stoke et Windsor, et les municipalités de Brompton Gore et Saint-Claude;

c) dans le comté de Wolfe: les municipalités des villages de Beaulac, Bishopton, Disraëli, Marbleton, Saint-Gérard, Weedon-Centre et Wottonville; les municipalités des paroisses de Disraëli, Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfeston, Saint-Joseph-de-Ham-Sud, Saint-Julien et Saints-Martyrs-Canadiens; les municipalités des cantons de Dudswell, Garthby, Ham-Nord, Saint-Camille, Stratford, Weedon et Wotton, et les municipalités de Fontainebleau, Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, Saint-Adrien et Saint-Fortunat;

d) dans le comté d'Arthabaska: la municipalité du village de Chesterville; les municipalités des paroisses de Saint-Christophe-d'Arthabaska et Saint-Rémi-de-Tingwick; les municipalités des cantons de Chester-Est et Chester-Ouest, et les municipalités de Chénier, Chester-Nord, Tingwick et des Trois-Lacs.

(Population: 68,710)

## 55. RIMOUSKI renferme:

- a) la cité de Rimouski;
- b) la ville de Mont-Joli;
- c) dans le comté de Rimouski: les municipalités des villages du Bic, Luceville, Naareth, Rimouski-Est et Sainte-Angèle-de-Mérici; les municipalités des paroisses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Saint-Anaclet-de-Lessard, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père, Sainte-Blandine, Sainte-Cécile-du-Bic, Saint-Donat, Sainte-Flavie, Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, Saint-Gabriel, Saint-Germain-de-Rimouski, Saint-Joseph-de-Lepage, Sainte-Luce, Saint-Marcellin, Saint-Narcisse-de-Rimouski et Sainte-Odile-sur-Rimouski; les municipalités de Fleuriault, Mont-Lebel et Saint-Jean-Baptiste, et le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale limité au sud-ouest par le prolongement de la ligne séparative des cantons de Flynn et Varin jusqu'à la limite sud du comté de Rimouski;

d) dans le comté de Matane: la municipalité du village de Price; la municipalité de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, et la municipalité de Grand-Métis;

e) dans le comté de Matapédia: les municipalités des villages de Saint-Noël, Sayabec et Val-Brillant; les municipalités des paroisses de La Rédemption, Saint-Antoine-de-Padoue-de-Kempt, Saint-Cléophas, Saint-Damase, Sainte-Érène, Sainte-Jeanne-d'Arc, Sainte-Marie-de-Sayabec, Saint-Moïse et Saint-Pierre-du-Lac; le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale et comprenant les augmentations d'Awantjish et de MacNider, partie des cantons d'Awantjish, Massé, MacNider et Nemtayé, et la partie de la seigneurie du Lac-Mitis limitée au sud-est par le prolongement de la ligne séparative des cantons de Nemtayé et Pinault jusqu'à la limite sud-ouest du comté de Matapédia.

(Population: 70,165)

## 56. ROBERVAL renferme:

- a) la cité de Roberval;
- b) les villes de Chapais, Chibougamau, Dolbeau, Mistassini et Saint-Félicien;
- c) le territoire limité par une ligne commençant à l'extrémité nord-est du comté d'Abitibi; de là vers l'ouest suivant la limite nord du comté d'Abitibi jusqu'à la limite ouest du canton de Lacroix; de là vers le nord suivant la limite ouest des cantons de Lacroix, Belmont, Royal, Du Guesclin, Guercheville, Lapparent, De Saussure et Guettard; de là vers l'est suivant les limites nord des cantons de Guettard, Lamarck, Opémisca, Cuvier, Barlow, McKenzie, Roy et de partie du canton de McCorkill jusqu'à la limite nord-ouest du comté de Lac-Saint-Jean-Ouest; de là vers le sud-ouest suivant la limite dudit comté jusqu'à la limite nord-est du comté de Champlain et de là vers le nord-ouest suivant ladite limite jusqu'au point de départ.

d) dans le comté de Lac-Saint-Jean-Ouest: les municipalités des villages d'Albanel, Normandin, Saint-Prime et Val-Jalbert; les municipalités des paroisses de Notre-Dame-de-la-Doré, Sainte-Hedwige et Saint-Prime; les municipalités des cantons d'Albanel et Normandin; les municipalités de Girardville, Roberval, Saint-Edmond, Saint-Eugène, Saint-Félicien, Saint-Méthode, Saint-Michel-de-Mistassini, Saint-Stanislas et Saint-Thomas-Didyme; la réserve indienne d'Ouïatchouan n° 5; les cantons, parties de cantons et le territoire non divisé en cantons situés au sud de la municipalité de Saint-François-de-Sales, à l'ouest des municipalités de Saint-François-de-Sales et Saint-Thomas d'Aquin, au nord du comté de Québec, au nord-est du comté de Champlain, au sud-est de la limite nord-ouest du comté de Lac-Saint-Jean-Ouest et à l'ouest de la rivière Mistassibi et une ligne franc nord à partir de la tête de ladite rivière jusqu'à la limite nord-ouest du comté de Lac-Saint-Jean-Ouest;

e) la partie du lac Saint-Jean située à l'ouest d'une ligne reliant l'extrémité la plus à l'ouest du comté de Lac-Saint-Jean-Est à l'extrémité nord-est de la municipalité du village de Val-Jalbert.

(Population: 57,781)

57. SAINTE-ANNE renferme la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant à l'intersection de la rive du fleuve Saint-Laurent et de la limite nord-est de la cité de Verdun; de là suivant ladite limite jusqu'à l'extrémité nord de la cité de Verdun; de là vers le nord-est suivant le prolongement de la limite nord-ouest de la cité de Verdun jusqu'à l'avenue Atwater; de là vers le nord-ouest jusqu'à la voie ferrée de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada; de là vers l'ouest jusqu'au canal Lachine; de là vers le sud-ouest jusqu'à la rue Saint-Rémi; de là vers le nord-ouest jusqu'à la limite sud-est de la cité de Westmount; de là vers le nord-est suivant une ligne brisée séparant la ville de Montréal de la cité de Westmount jusqu'à la rue Sainte-Catherine-Ouest; de là vers le nord-est jusqu'à la rue Peel; de là vers le sud-est jusqu'au boulevard Dorchester-Ouest; de là vers le sud-ouest jusqu'à la rue Windsor; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Notre-Dame-Ouest; de là vers le sud-ouest jusqu'à la rue de La Montagne; de là vers le sud-est et l'est jusqu'à la rue Wellington; de là vers le sud-est jusqu'au canal Lachine; de là vers le nord-est et le nord le long dudit canal jusqu'à son extrémité nord; de là dans le havre de Montréal suivant une ligne irrégulière contournant la jetée Mackay par l'ouest, le nord et l'est et passant à mi-chemin entre la jetée Mackay et l'île Verte jusqu'à la limite de la ville de Montréal dans le fleuve Saint-Laurent et de là remontant le fleuve Saint-Laurent en suivant la limite de la ville de Montréal jusqu'au point de départ.

(Population: 80,102)

58. SAINT-DENIS renferme la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant à l'intersection de la rue Saint-Hubert et de la voie ferrée de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; de là suivant ladite voie ferrée jusqu'à la limite nord-est de la cité d'Outremont; de là suivant une ligne brisée séparant la ville de Montréal de la cité d'Outremont et de la ville de Mont-Royal jusqu'au boulevard Métropolitain, de là vers le nord-est jusqu'à la rue Saint-Denis; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Beaubien-Est; de là vers le nord-est jusqu'à la rue Saint-Hubert et de là vers le sud-est jusqu'au point de départ.

(Population: 77,856)

## 59. SAINT-HYACINTHE renferme:

- a) la cité de Saint-Hyacinthe;
- b) les villes de Marieville, Saint-Césaire et Saint-Hilaire-sur-Richelieu;
- c) le comté de Saint-Hyacinthe;
- d) dans le comté de Bagot: les municipalités des villages de Saint-Dominique, Saint-Pie et Sainte-Rosalie, et les municipalités des paroisses de Saint-Dominique, Saint-Pie et Sainte-Rosalie;
- e) dans le comté de Rouville: la municipalité du village de Rougemont; les municipalités des paroisses de Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Césaire, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Marie-de-Monnoir et Saint-Michel-de-Rougemont, et les municipalités de Mont-Saint-Hilaire et Otterburn Park.

(Population: 70,877)

60. SAINT-JACQUES renferme la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant dans le havre de Montréal à l'entrée du canal Lachine; de là vers le sud et le sud-ouest suivant le canal Lachine jusqu'à la rue Wellington; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue de La Montagne; de là vers l'ouest et le nord-ouest jusqu'à la rue Notre-Dame-Ouest; de là vers le nord-est jusqu'à la rue Windsor; de là vers le nord-ouest jusqu'au boulevard Dorchester-Ouest;

## QUÉBEC—(Fin)

de là vers le nord-est jusqu'à la rue Peel; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Sherbrooke-Ouest; de là vers le nord-est jusqu'à l'avenue du Parc; de là vers le nord-ouest jusqu'à l'avenue du Mont-Royal-Ouest; de là vers le nord-est suivant l'avenue du Mont-Royal-Ouest et Est jusqu'à la rue Saint-Denis; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Sherbrooke-Est; de là vers le nord jusqu'à la rue Amherst; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Ontario-Est; de là vers le nord jusqu'à la rue de La Visitation; de là vers le sud-est suivant la rue de La Visitation et son prolongement jusqu'au fleuve Saint-Laurent et de là dans le havre de Montréal suivant une ligne irrégulière passant à mi-chemin entre les quais et la jetée Mackay jusqu'au point de départ.

(Population: 79,182)

## 61. SAINT-JEAN renferme:

- a) la cité de Saint-Jean;
- b) les villes d'Iberville, Saint-Luc, Sainte-Philomène et Saint-Rémi;
- c) les comtés de Napierville et Saint-Jean;
- d) dans le comté de Huntingdon: la municipalité du village de Hemmingford, et les municipalités des cantons de Havelock et Hemmingford;
- e) dans le comté de Châteauguay: la municipalité du village de Saint-Chrysostôme, et les municipalités des paroisses de Sainte-Clothilde, Saint-Jean-Chrysostôme et Saint-Urbain-Premier;
- f) dans le comté de Laprairie: les municipalités des paroisses de Saint-Isidore, Saint-Jacques-le-Mineur et Saint-Philippe, et la municipalité de Saint-Mathieu.

(Population: 71,841)

62. SAINTE-MARIE renferme la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant sur la rive du fleuve Saint-Laurent dans le prolongement de la rue de La Visitation; de là vers le nord-ouest suivant ledit prolongement et la rue de La Visitation jusqu'à la rue Ontario-Est; de là vers le sud jusqu'à la rue Amherst; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Sherbrooke-Est; de là vers le sud jusqu'à la rue Saint-Denis; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Rachel-Est; de là vers le nord-est jusqu'à l'avenue Christophe-Colomb; de là vers le sud-est jusqu'à la rue du Parc La Fontaine; de là vers le nord-est jusqu'à l'avenue Papineau; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Rachel-Est; de là vers le nord-est jusqu'à la rue d'Iberville; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Hochelaga; de là vers le nord-est jusqu'à la voie ferrée de La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; de là vers l'est et le sud-est suivant ladite voie ferrée jusqu'à son point de rencontre avec les rues Sainte-Catherine-Est et Rodier; de là vers l'est suivant la rue Rodier et son prolongement dans le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la limite est de la ville de Montréal; de là vers le sud suivant ladite limite jusqu'au côté nord-ouest du Pont Victoria; de là suivant ledit côté nord-ouest jusqu'au milieu du fleuve Saint-Laurent; de là vers le nord-ouest suivant une ligne droite passant à mi-chemin entre la jetée Mackay et l'île Verte jusqu'au prolongement de la rue de La Visitation et de là vers le nord-ouest suivant ledit prolongement jusqu'au point de départ.

(Population: 76,631)

## 63. SAINT-MAURICE renferme:

- a) les cités de Grand-Mère et Shawinigan;
- b) la ville de Shawinigan-Sud;
- c) dans le comté de Champlain: la municipalité du village de Saint-Georges; les municipalités des paroisses de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Louis-de-France et Saint-Théophile, et la municipalité de Saint-Jean-des-Piles;
- d) dans le comté de Saint-Maurice: les municipalités des villages de Baie-de-Shawinigan et Saint-Boniface-de-Shawinigan, et les municipalités des paroisses de Saint-Gérard-des-Laurentides, Sainte-Flore et Saint-Mathieu.

(Population: 74,261)

## 64. SAINT-MICHEL renferme:

- a) les cités de Saint-Léonard et Saint-Michel;
- b) la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant au point le plus au sud de la cité de Saint-Michel; de là vers le sud-ouest suivant le prolongement de la limite sud-est de ladite cité jusqu'à la rue d'Iberville; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Bélanger; de là vers le sud-ouest jusqu'à l'avenue Des Érables; de là vers le nord-ouest jusqu'à la rue Jean-Talon-Est; de là vers le sud-ouest jusqu'à l'avenue Papineau; de là vers le nord-ouest jusqu'au boulevard Métropolitain; de là vers le nord-est jusqu'à la limite de la cité de Saint-Michel et de là vers le nord-est et le sud-est suivant ladite limite de la cité de Saint-Michel jusqu'au point de départ.

(Population: 78,811)

## 65. SHEFFORD renferme:

- a) la cité de Granby;
- b) les villes d'Actonvale et Waterloo;
- c) le comté de Shefford;
- d) dans le comté de Rouville: la municipalité du village d'Ange-Gardien, et les municipalités des paroisses de Saint-Ange-Gardien et Saint-Paul-d'Abbotsford;
- e) dans le comté de Sherbrooke: la municipalité de la paroisse de Saint-Élie-d'Orford et la municipalité du canton d'Orford;
- f) dans le comté de Bagot: les municipalités des villages de Saint-Liboire et Upton, et les municipalités des paroisses de Saint-André-d'Acton, Sainte-Christine, Saint-Éphrem-d'Upton et Saint-Liboire.

(Population: 69,104)

## 66. SHERBROOKE renferme:

- a) la cité de Sherbrooke;
- b) la ville de Lennoxville;
- c) dans le comté de Sherbrooke: la municipalité du village de Deauville; la municipalité du canton d'Ascot, et les municipalités d'Ascot-Nord et Rock Forest.

(Population: 77,885)

## 67. STANSTEAD renferme:

- a) les villes de Coaticook, Cookshire, East Angus, Lac-Mégantic, Rock Island et Scottstown;
- b) le comté de Compton;
- c) dans le comté de Frontenac: les municipalités des villages de Lambton, Saint-Ludger et Saint-Sébastien; les municipalités des paroisses de Saint-Augustin-de-Woburn, Saint-Sébas-

tien et Val-Racine; les municipalités des cantons de Gayhurst, Gayhurst partie Sud-Est, Lambton et Marston; la municipalité des cantons-unis de Risborough et partie de Marlow à l'exclusion du Rang 1 du canton de Risborough, et les municipalités d'Audet, Frontenac, Milan, Nantes, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis, Sainte-Cécile-de-Whitton, Saint-Romain et Winslow-Sud;

d) dans le comté de Stanstead: les municipalités des villages d'Ayer's Cliff, Beebe Plain, Dixville, Hatley, North Hatley, Saint-Herménégilde et Stanstead Plain; les municipalités des cantons de Barford, Barnston, Hatley, Hatley partie Ouest et Stanstead, et les municipalités de Barnston-Ouest, Ogden, Sainte-Catherine-de-Hatley, Saint-Herménégilde, Saint-Mathieu-de-Dixville et Stanstead-Est;

e) dans le comté de Sherbrooke: les municipalités des villages de Compton et Waterville; la municipalité du canton de Compton, et les municipalités d'Ascot Corner et Compton Station.

(Population: 67,152)

## 68. TÉMISCAMINGUE renferme:

- a) la cité de Noranda et la partie de la cité de Rouyn dans le canton de Rouyn;
- b) les villes de Belleterre, Temiscaming et Ville-Marie;
- c) dans le comté de Temiscamingue: les municipalités des villages d'Angliers, Évain et Lorrainville; les municipalités des paroisses de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville, Saint-Bruno-de-Guigues, Saint-Édouard-de-Fabre et Saint-Isidore; les municipalités des cantons de Guérin et Nédelec; la municipalité des cantons-unis de Latulipe et Gaboury; les municipalités de Duhamel-Ouest, Évain, Fugèreville, Moffet, Notre-Dame-du-Nord, Saint-Eugène-de-Guigues et Saint-Placide-de-Béarn; la réserve indienne de Timiskaming n° 19; le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale comprenant les cantons et parties de cantons situés à l'ouest de la limite est du comté de Temiscamingue, des cantons de Chabert, Darlens, Bellecombe, Rouyn et de la municipalité d'Évain et au sud des cantons de Granet, Pélissier, Jourdan, Mazérac, Landanet, Chabert, Vaudray et Bellecombe.

(Population: 56,619)

## 69. TÉMISCOUATA renferme:

- a) les villes de Cabano et Trois-Pistoles;
- b) le comté de Témiscouata;
- c) dans le comté de Rivière-du-Loup: les municipalités des villages de L'Isle-Verte et Saint-Georges-de-Cacouna; les municipalités des paroisses de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Saint-Arsène, Saint-Clément, Saint-Éloi, Saint-Épiphan, Sainte-Françoise, Saint-Georges-de-Cacouna, Saint-Hubert, Saint-Modeste et Saint-Paul-de-la-Croix; les municipalités de Saint-Cyprien, Saint-François-Xavier-de-Viger, Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte, Saint-Jean-de-Dieu et Sainte-Rita, et le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale;
- d) dans le comté de Rimouski: les municipalités des paroisses de Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Fabien, Saint-Mathieu-de-Rioux, Saint-Simon, Saint-Valérien et Trinité-des-Monts; les municipalités de Biencourt, Lac-des-Aigles, Saint-Guy et Saint-Médard; le territoire n'ayant aucune organisation municipale locale limité au nord-est par le prolongement de la ligne séparative des cantons de Flynn et Varin jusqu'à la limite sud du comté de Rimouski.

(Population: 67,633)

## 70. TERREBONNE renferme:

- a) la cité de Sainte-Thérèse;
- b) les villes de Laurentides, Lorraine, Repentigny, Rosemère et Terrebonne;
- c) dans le comté de L'Assomption: la municipalité du village de Charlemagne; les municipalités des paroisses de Saint-Charles-de-Lachenaie, Saint-Henri-de-Mascouche, Saint-Joachim, Saint-Lin, Saint-Paul-l'Ermitte et Saint-Roch-de-l'Achigan, et la municipalité de Saint-Roch-Ouest;
- d) dans le comté de Terrebonne: les municipalités des villages de Bois-des-Filion et New Glasgow; les municipalités des paroisses de Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Janvier-de-Blainville, Saint-Louis-de-Terrebonne et Sainte-Thérèse-de-Blainville, et les municipalités de Saint-Janvier-de-Lacroix, Sainte-Sophie et Sainte-Thérèse-Ouest.

(Population: 70,270)

## 71. TROIS-RIVIÈRES renferme les cités du Cap-de-la-Madeleine et des Trois-Rivières.

(Population: 83,338)

## 72. VAUDREUIL renferme:

- a) la partie de la cité de Pierrefonds située au sud-ouest de la ville de Roxboro;
- b) les villes de Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Dorion, Île-Cadieux, Île-Perrot, Kirkland, Pincourt, Pointe-du-Moulin, Rigaud, Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Geneviève et Vaudreuil;
- c) les comtés de Soulanges et Vaudreuil;
- d) la municipalité du village de Senneville;
- e) la municipalité de la paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard.

(Population: 71,599)

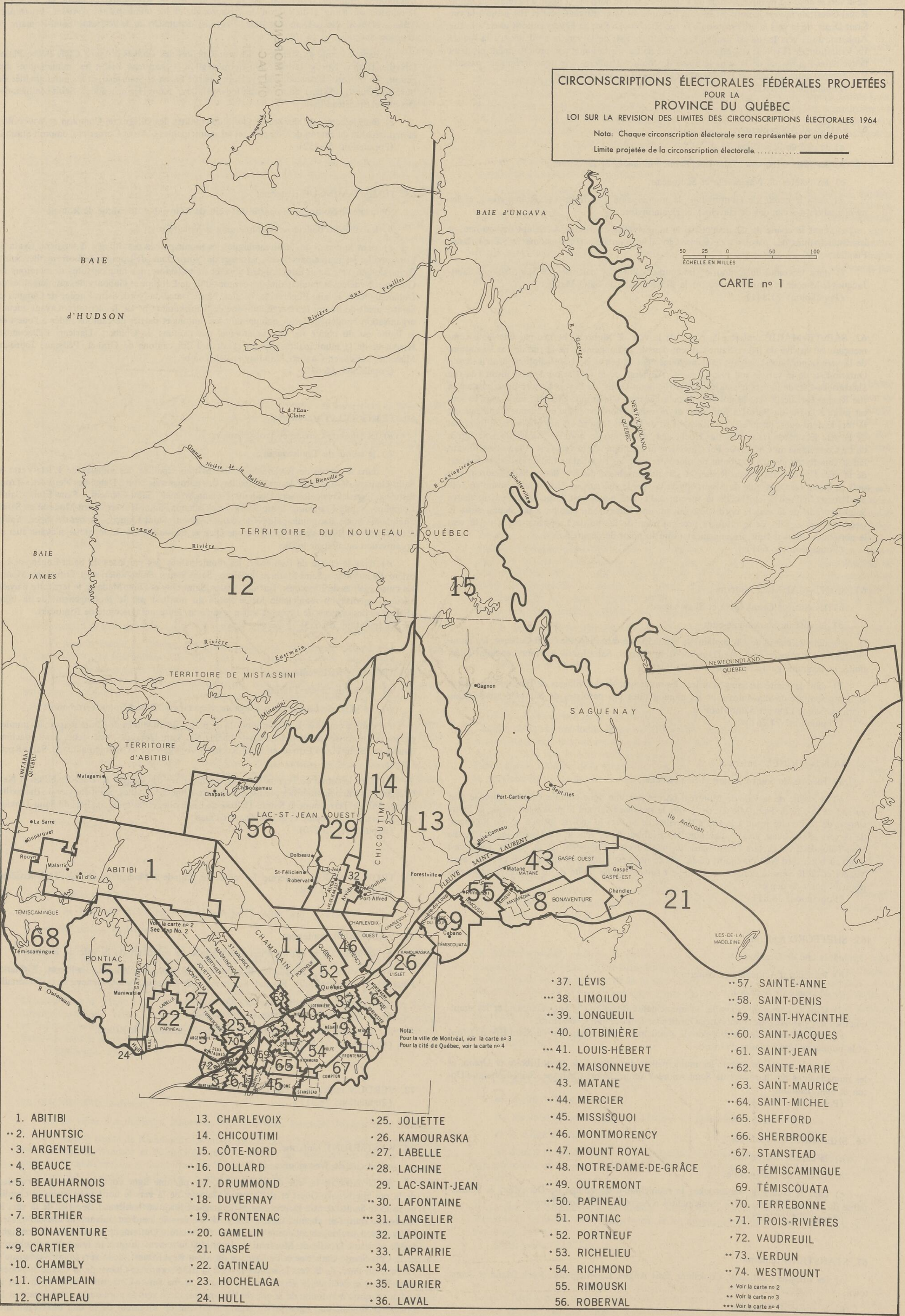
## 73. VERDUN renferme la cité de Verdun.

(Population: 78,317)

## 74. WESTMOUNT renferme:

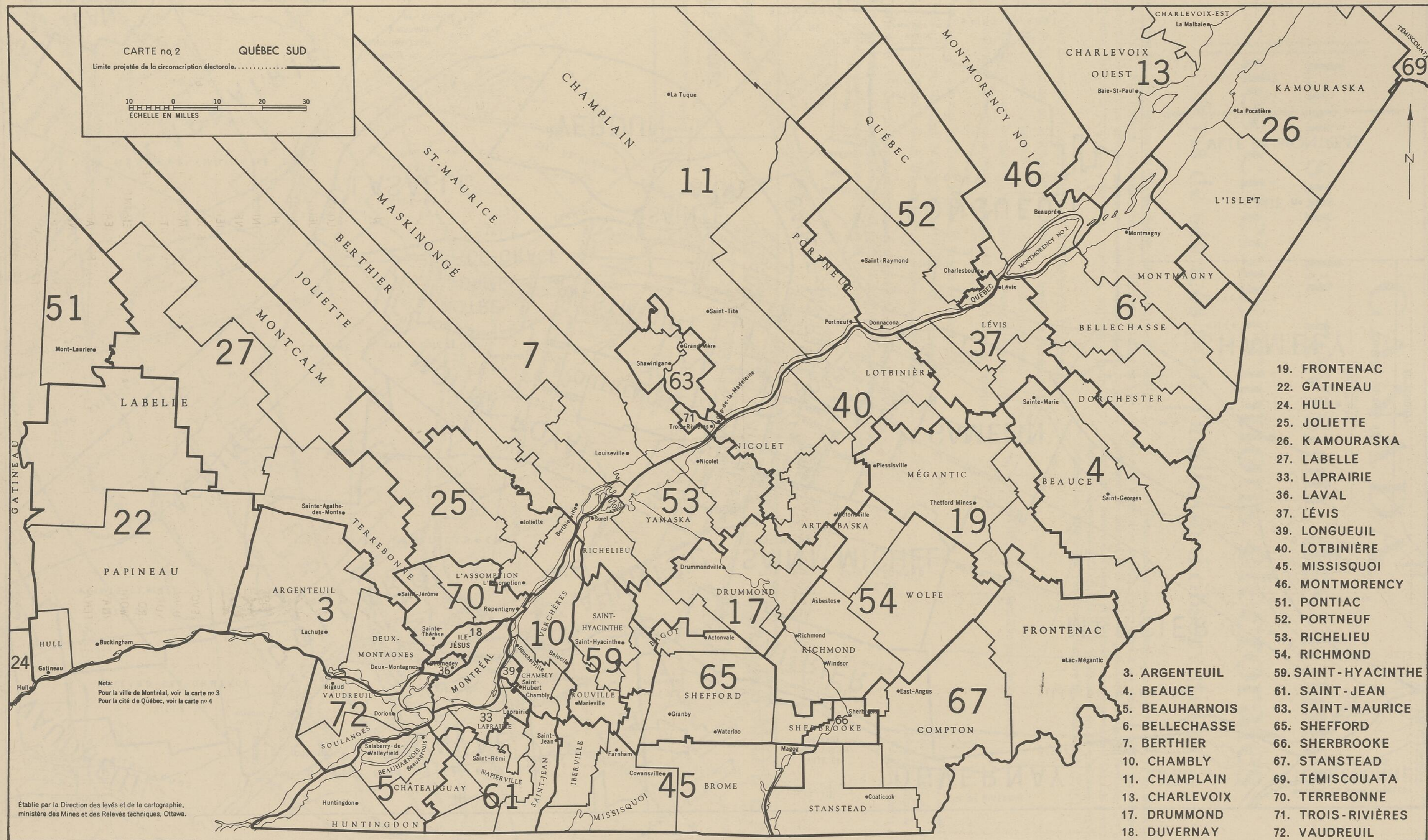
- a) la cité de Westmount;
- b) la partie de la ville de Montréal bornée par une ligne commençant à l'intersection de la rue Sherbrooke-Ouest et de l'avenue Melrose; de là vers le nord-ouest jusqu'au chemin de la Côte-Saint-Luc; de là vers l'est et le nord-est jusqu'au boulevard Décarie; de là vers le nord-ouest jusqu'au chemin Queen Mary; de là vers le nord-est suivant le chemin Queen Mary et son prolongement jusqu'à la limite de la cité d'Outremont; de là suivant une ligne brisée séparant la ville de Montréal de la cité d'Outremont jusqu'à la rencontre du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et de l'avenue du Mont-Royal-Ouest; de là vers le nord-est jusqu'à l'avenue du Parc; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Sherbrooke-Ouest; de là vers le sud-ouest jusqu'à la rue Peel; de là vers le sud-est jusqu'à la rue Sainte-Catherine-Ouest; de là vers le sud-ouest jusqu'à la limite de la cité de Westmount; de là vers le nord-ouest, le sud-ouest et le sud-est et suivant une ligne brisée séparant la ville de Montréal de la cité de Westmount jusqu'à la rue Sherbrooke-Ouest et de là vers le sud-ouest jusqu'au point de départ.

(Population: 78,693)



CARTE no 2 QUÉBEC SUD  
 Limite projetée de la circonscription électorale. ....

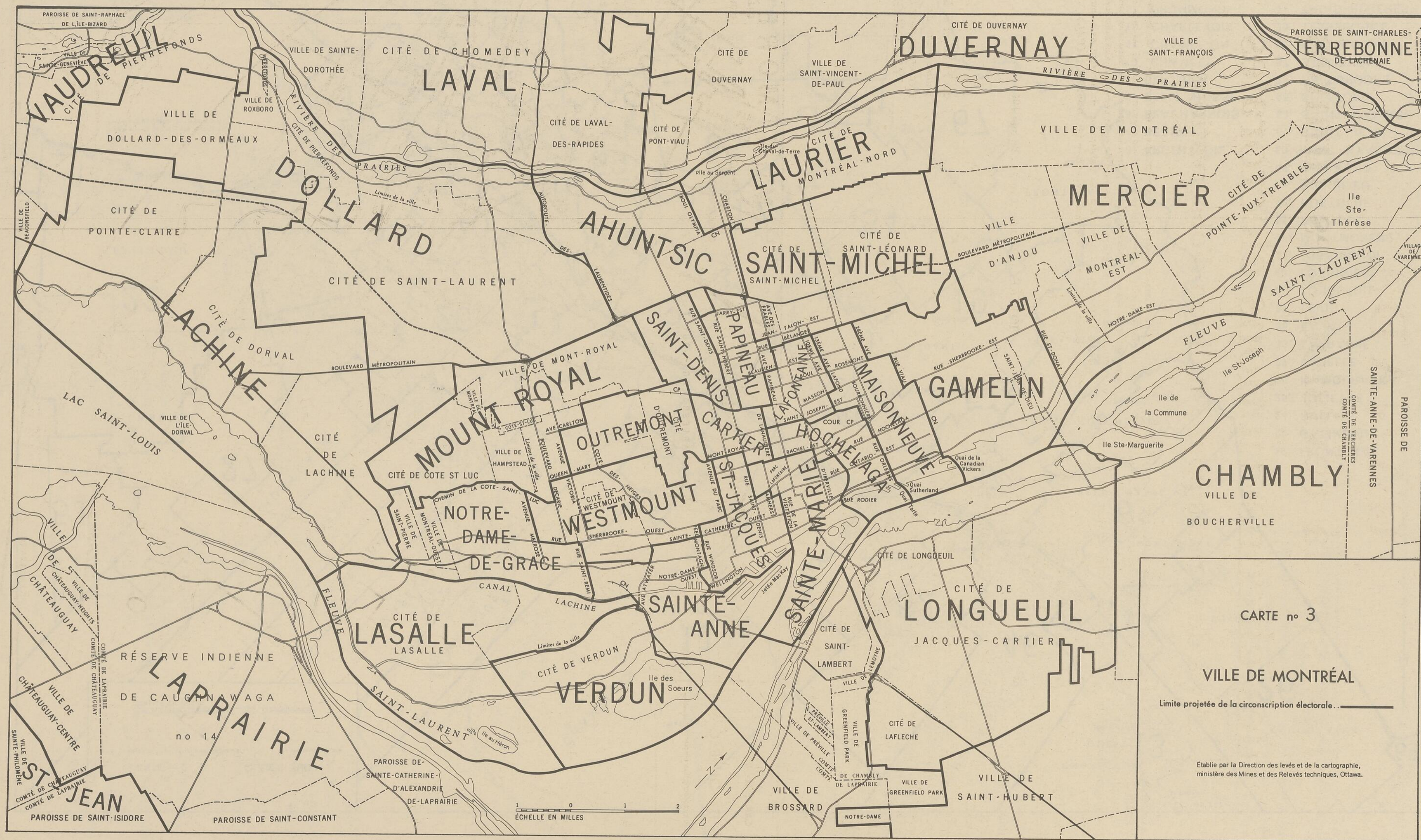
ÉCHELLE EN MILLES



- 19. FRONTENAC
- 22. GATINEAU
- 24. HULL
- 25. JOLIETTE
- 26. KAMOURASKA
- 27. LABELLE
- 33. LAPRAIRIE
- 36. LAVAL
- 37. LÉVIS
- 39. LONGUEUIL
- 40. LOTBINIÈRE
- 45. MISSISQUOI
- 46. MONTMORENCY
- 51. PONTIAC
- 52. PORTNEUF
- 53. RICHELIEU
- 54. RICHMOND
- 59. SAINT-HYACINTHE
- 61. SAINT-JEAN
- 63. SAINT-MAURICE
- 65. SHEFFORD
- 66. SHERBROOKE
- 67. STANSTEAD
- 69. TÉMISCOUATA
- 70. TERREBONNE
- 72. VAUDREUIL

Nota:  
 Pour la ville de Montréal, voir la carte no 3  
 Pour la cité de Québec, voir la carte no 4

Établie par la Direction des levés et de la cartographie,  
 ministère des Mines et des Relevés techniques, Ottawa.



# CANADA

## Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales

### Avis de séances pour l'audition d'observations

La Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour le Québec, conformément à la Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales (13 Élisabeth II, chapitre 31), tiendra des séances pour l'audition d'observations au sujet des circonscriptions électorales proposées pour cette province, aux lieux, jours et heures suivants:

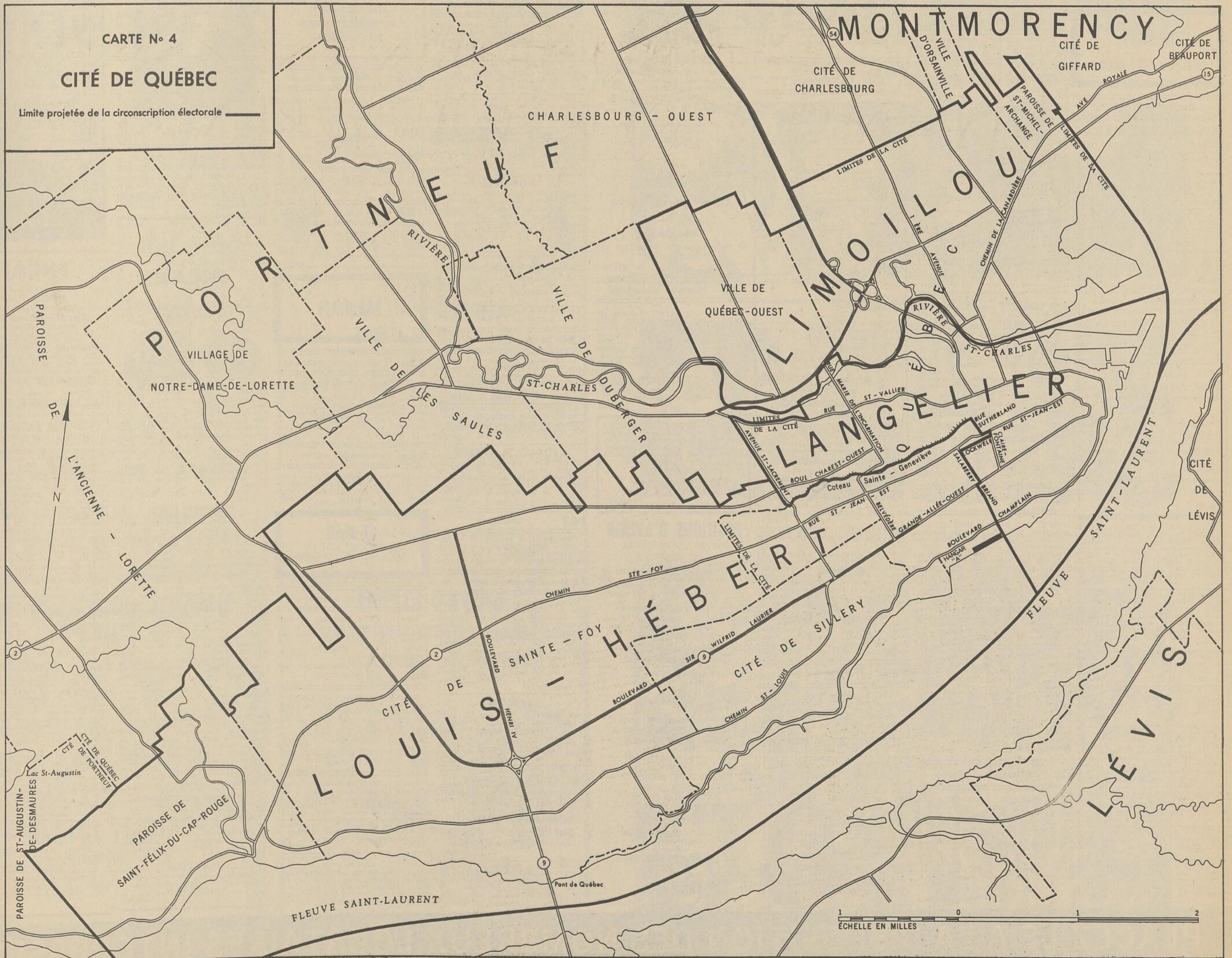
- Québec, Palais de justice, le lundi 21 juin 1965, à 10 heures de l'avant-midi.
- Chicoutimi, Palais de justice, le lundi 28 juin 1965, à 10 heures de l'avant-midi.
- Rimouski, Palais de justice, le lundi 5 juillet 1965, à 2 heures de l'après-midi.
- Sherbrooke, Palais de justice, le mardi 13 juillet 1965, à 10 heures de l'avant-midi.
- Trois-Rivières, Palais de justice, le mardi 20 juillet 1965, à 10 heures de l'avant-midi.
- Hull, Palais de justice, le mardi 17 août 1965, à 10 heures de l'avant-midi.
- Amos, Palais de justice, le mardi 24 août 1965, à 10 heures de l'avant-midi.
- Montréal, Palais de justice, le lundi 30 août 1965, à 2 heures de l'après-midi.

Une carte de la province montrant les circonscriptions électorales projetées et indiquant la représentation et le nom suggéré pour chaque circonscription est annexée au présent avis, de même que la description et les limites de chacune.

Le Parlement a stipulé, au paragraphe 4 de l'article 17 de ladite Loi, que la Commission n'entendra aucune observation à ses séances, sauf si un avis écrit a été donné, indiquant le nom et l'adresse de la personne qui désire formuler des observations et précisant la nature de celles-ci et l'intérêt de cette personne. Cet avis écrit doit être donné dans les vingt-trois (23) jours de la publication du présent avis, au Secrétaire de la Commission, 400 ouest, rue Craig, chambre 60, Montréal 1 (P.Q.).

MONTRÉAL, ce quinzième jour de mai 1965.

Le Président de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour le Québec,  
PAUL LANGLOIS, J. C. S.



# IMMOBILIER

## CARTES PROFESSIONNELLES

### Gérard Legendre

COMPTABLE AGREE  
135, Principale GRANBY (10-1-64) FR. 2-4821

## CARTES D'AFFAIRES

### PRETS

en 1ère et 2ème hypothèques  
● Résidentiels  
● Commerciaux  
● Industriels  
● Prêts pour ville et campagne  
Intérêt de 6,75 à 7,25 ans. ristourne de 3%.

### JEAN-PAUL MATTON

NOTAIRE  
338, rue Principale Granby TEL: 378-4112 (27401)

## ARGENT A PRETER

1ère et 2ème hypothèques sur:  
● Résidentiels  
● Commerciaux  
● Industriels  
● Particuliers  
● Compagnies  
● Assurances  
● Compagnies de fiducie  
Taux COBRANT  
S'adresser à:  
**JACQUES NOISEUX ou BERNARD TRUDEL**  
NOTAIRES  
237 rue Principale Granby TEL: 372-3377 (28026)

## Terre à parterre et remplissage

● Gravier à ciment  
● Sable à vendre  
● Ouvrage de béton mécanique et chargement de camion avec chargeur, capacité 3 verges.  
Prix modiques

### J. P. AUCLAIR

611 MISSIONNER  
Ste-Cécile de Milton Rang Mascock TEL: 378-6871

## GRANBY

TEL: FR. 2-5433

## 4 Propriétés à vendre

### STE-CECILE DE MILTON

MAISON de 5 pièces plus 2 salles de bain incluant préfabriqué, tapis de Turquie, avec garage commercial à même, de 2500 pi. de plancher, 2 systèmes de chauffage automatique pour maison et garage. Cause de vente: Départ. L. Despar. Ste-Cécile de Milton, Tél. 378-8048 (27823)

A VENDRE: Propriété de 2 logis, située à 19 et 21 rue Church à Granby. Prix \$20.000, résidence tranquille, comprenant aussi un lot supplémentaire. Vendrais séparément si désiré. Conditions de paiements à être discutées. Pour informations, signalez charges renversées. Montréal: UN. 1-1811 ou 366-4265 (27695)

## 7 Commerces à vendre

A VENDRE: Cantine-restaurant (Café de la Montagne), située à 3 1/2 milles de Granby, chemin Waterloo. S'adresser sur les lieux, signalez 372-2611. (28046)

## 11 Magasins à louer

GRANBY  
MAGASIN à LOUER, environ 1.400 pieds de plancher, 12 rue 1er mai. S'adresser: ROSAIRE BIENVENUE, 233 Ave du Parc, GRANBY. TEL: 372-2815 ou 372-6149. (27625)

## 16 Chalets

A VENDRE ou à louer, chalets à Bondville et à Adamsville. Signalez 372-3034. (27442)

7 CHALET à louer, 1-3 pièces, l'autre 4 pièces, situés Baie Miséricorde, bord de l'eau. Signalez: 589-7127 Martville, M. R. Gravel, (28028)

CHALET à louer sur le bord du lac Bowker. Toilette, eau courante, électricité, réfrigérateur, etc. Prix modique. Location à la semaine ou à la saison. S'adresser: Omer Bolduc, Bonsecours, C/o Shefford, Tél: 514-1-8-2 (27745)

CHALET à vendre avec toutes les commodités à environ 11 milles de Granby. A très bon prix. Signalez: 372-5741. (28133)

A VENDRE ou à échanger, chalet situé à Adamsville, 4 pièces, meublé. S'adresser à Lionel Parent, Granby, Tél: 372-2453. (28143)

CHALET à vendre, meublé, canot, moteur. Pour information, signalez: 372-6836. (28090)

LAC ROXTON: Grand chalet, meublé, à louer à saison. Nombreux arbres, magnifique vue sur le lac, endroit de repos. Tél: 378-7798. Granby. (27339)

A VENDRE ou à louer, situé au Lac-Bowker. Signalez: Farnham 293-6978. Après 7.00 hrs p.m. signalez: 372-6836. (27339)

CHALET à louer pour le saison à Adamsville, Eau, électricité, toilette, plage. S'adresser: 378-6315. (28162)

CHALET à louer pour la saison. Aussi 6 lots pour chalet à vendre. \$1.000 pour 6 \$300 comptant. Balance par paiements. S'adresser: Phleg Darby. 372-6850. (28197)

## 17 Terrains à vendre

150 TERRAINS à vendre, situés au développement St-Jude à Bondville (lac Brome). 225 comptant et \$10 par mois. Aussi chalet tout équipé à louer pour la saison. S'adresser L. Harvey, 526 St-François, Granby, Tél: 378-6297. (28023)

2 TERRAINS 70' x 130' sur la rue Hillview à Granby. A vendre ensemble ou séparément. Appelez: Aline Beaudry, R. R. No 3, Granby, Tél: 372-3326 le jour ou 372-2571 le soir. (28111)

A VENDRE terrains 65 x 100 pieds, situés rue Brignon près St-Jacques, Beau-Puis, près piscine St-Eugène, prêt à construire. Bas prix. Signalez: 378-3107. (28112)

TERRAIN à vendre 60 x 160 pieds sur rue Laurier, quartier résidentiel. Signalez: 372-7145. (28116)

BEAU TERRAIN à vendre, situé rue Cyr, grandeur 75 x 111. S'adresser: C. Robitaille, 100 Cowie, Tél: 378-2713. (27199)

A VENDRE: Terrain 75 x 100, coin Lasserre-Choinière, résidentiel, pomiers, près chemin Saw. Signalez: 378-4944. (27257)

DEVELOPPEMENT LAC BOWKER. Magnifiques terrains à vendre, situés au bord de l'eau. Lac Bowker, 14 milles de Waterloo, Grand terrain, facilités d'arrangement. Peut être visité le samedi et le dimanche. Lac Bowker Développement à louer, rue Lac Bowker ou tél. 372-8336. Montréal: 360-1000. RI. 8-9536. (28198)

TERRAINS à vendre 60 x 165, rue Simonds. Pour renseignements, s'adresser à Mme Omer Lavigne, 372-3838. (28198)

UN TERRAIN de 66 x 100 pieds, coin Laval et Horner. Aussi un terrain de 16 x 120 pieds rue Ste-Cécile. S'adresser à Mme Simon, St-Césaire, Tél: 536-3180. (28160)

A VENDRE: Beau terrain, rue Ste-Catherine, près Décolles, 68 de large par 200 de profondeur. S'adresser: Tél: 378-8881. (28166)

LOGIS à louer, 3 pièces, chauffé, eau chaude, 2 galeries, situé au centre de la ville. Libres le 1er mai. S'adresser: Tél: 372-7544. (27661)

LOGIS 9 pièces avec réfrigérateur, 2 chambres de bain, plancher de bois, situé à 69 (28092) son, près de la rue Principale, \$100,00 par mois. Libre le 1er juillet. S'adresser à Mme Simon, Guyotte, 67 Robinson St. (28008)

LOGIS à louer, 5 pièces 1/2, installation neuve et sècheuse. 2ème étage. S'adresser à Mme Simon, (28019)

LOGIS 3 pièces, dans un bas, 220 volts, situé à 351 Cowie, tél. 378-8292. (27868)

LOGIS à louer 3 pièces, chauffé, eau chaude, \$50,00 par mois. Libre le 1er août. S'adresser à Roger Hamel, Roston Pond. (28094)

LOGIS 5 pièces, au 2e étage, \$60,00 par mois. Libre le 1er juin. S'adresser à 307 rue St-Jacques. Tél: 378-7638. (28101)

RESTAURANT très achalandé, beau chiffre d'affaires, près de piste de ski, ouvert à l'année. Pour information, Tél: 538-2627. (27775)

A ST-PAUL D'ABBOTSFOURD, restaurant à vendre, terminus d'autobus, avec taxi, très bon chiffre d'affaires, voisin de l'hôtel. Signalez: 378-5723. (28154)

MAISON en brique pouvant se transformer en 5 chambres. Situé rue St-Antoine sud près de l'église Notre-Dame. (28042)

PLUSIEURS Propriétés dans la ville et aux alentours de Granby. (28110)

TERRAIN situé rue Principale à Granby. (28120)

GROSSE TERRE avec tous les animaux et machines agricoles, au tracteur, située à 6 milles de Granby. (28120)

MAISON de 5 logis à vendre ou à échanger pour terre. (28152)

M. ALPHONSE FORTIN  
COURTIER  
70 RUE DRUMMOND  
GRANBY  
Tél: 372-2152 (28122)

25 Appartements à louer

APTS 2 1/2 et 3 1/2 pièces, très moderne, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, sècheuse automatique, stationnement privé, près église St-Joseph. Prix très raisonnable. Situé à 359 Boul. Leclerc, s'adresser au Marché Fleury 369, Boul. Leclerc, tél: 378-8411 ou si ça ne répond pas 372-0655. (27329)

APT 2 1/2 pièces, moderne, meublé, eau chaude, éclairé, entrée et chambre de bain privées, ménage fait à neuf, bas prix, situé 31 Centre. Signalez: 372-2811. (28028)

LOGIS à louer 4 pièces et chambre de bain, 220 volts. S'adresser à 6 Irwin. (28161)

ON DEMANDE LOGEMENT, 4 pièces dans paroisse Notre-Dame. Libre vers juillet ou août. Signalez: 378-1267. (28149)

27 Chambres à louer

CHAMBRE à louer dans un quartier résidentiel, entrée semi-privée, usage du téléphone et de la télévision. Pour homme de préférence. Signalez: 378-6162. (28043)

CHAMBRE pour une ou deux personnes, à partir de \$5,00 par semaine, entrée libre, réfrigérateur, téléphone, poêle, 220 volts, douche. S'adresser: Mme Ross. TEL: 378-6414 (28091)

## 36a) Meubles neufs et usagés

### MEUBLES USAGES ET RECONDITIONNES

1 buffet-pieds en chenille \$2,00  
1 canifonrier, noyer \$5,00  
Une verrerie, 30 pièces \$5,00  
Une berçante, chromée \$5,00  
Un mobilier de cuisine, \$10,00  
Un poêle combiné bois et électrique, marque Beach \$35,00  
Une annexe Gurney \$20,00  
Un van en nylon beige, comme neuve \$35,00  
Une bassinet blanche, 27 x 51 pouces \$25,00  
Un poêle combiné bois et électrique, marque Beach \$35,00  
Un poêle combiné huile et électrique \$50,00  
Lit continental Drulland 39 pou, neuf \$50,00  
Un réfrigérateur \$75,00  
Electric, 12 pi. cu. garanti \$75,00

Termes aussi bas que \$1,00 par semaine  
S'adresser:  
**WOODHOUSE LTEE**  
174 Principale Tél. 372-3317 (27657)

LESSIVEUSE à vendre "Thor", modèle récent, carrée. Aussi un métier à tisser de 45 pouces de large, marque "Leclerc". Signalez: 378-8360. (28102)

1 petit et un gros FRIGIDAIRE à vendre pour chalet, très propre, garantie en très bonne condition. S'adresser à R. LAMOUREUX, 107 St-Hubert, Granby. (28153)

LA COMPAGNIE "AVON" a un territoire libre à Ste-Cécile de Milton, Ste-Anne, St-Joachim, excellentes ventes, heures conviviales. S'adresser à Mme A. Lebrun, Waterloo, tél: 539-1040. (28052)

FEMME veuve, célibataire pour ouvrage général dans maison privée, pour dame seule, devra coucher à la maison. Demeurant dans le haut de la ville. Salaire à discuter. Signalez: 372-8134. (28151)

JEUNE FILLE pour garder 3 enfants, aussi à faire l'ouvrage général de maison. S'adresser: 372-5135. (28092)

ON DEMANDE une waitress pour restaurant, travail le soir de 5 heures à minuit, doit avoir plus de 20 ans. S'adresser à St-Antoine sud Granby. (28140)

BONNE demandée pour ouvrage général de maison. Devra coucher avec les lieux. Signalez: 378-4596. (28114)

53a) Instruments aratoires

A VENDRE: Tracteur Massey-Ferguson No 35, Diesel avec prise de force vivante, chargeur sur le devant, broie de fumier, aussi tracteur International V-9, avec prise de force et poulie, les deux en parfaite condition. Prix raisonnable, jusqu'à 36 mois pour payer. Auguste Rivard, Dawnville, tél. 839-2506. (27807)

ROBE DE MARIÉE, longue, grandeur 12-13 ans. Signalez: 378-3300. (28134)

ROBE DE MARIÉE, en dentelle avec voile, couleur, idéal pour mariage de juillet. S'adresser à 238 Roy, Tél: 378-2586 après 5 heures seulement. (28117)

A VENDRE: Robe de mariée, fait sur mesure, grandeur 10-11 ans, avec diadème. Signalez: 378-4315 ou 372-6514. (28044)

## 88 Restaurants

RESTAURANT à vendre, situé à 382 St-Jacques. Signalez: 378-7023. (27819)

RESTAURANT à louer à condition d'acheter l'équipement. Se présenter en personne si possible après 7.00 p.m. au restaurant Zan-Zai-Bar. (28073)

RESTAURANT très achalandé, beau chiffre d'affaires, près de piste de ski, ouvert à l'année. Pour information, Tél: 538-2627. (27775)

A ST-PAUL D'ABBOTSFOURD, restaurant à vendre, terminus d'autobus, avec taxi, très bon chiffre d'affaires, voisin de l'hôtel. Signalez: 378-5723. (28154)

MAISON en brique pouvant se transformer en 5 chambres. Situé rue St-Antoine sud près de l'église Notre-Dame. (28042)

PLUSIEURS Propriétés dans la ville et aux alentours de Granby. (28110)

TERRAIN situé rue Principale à Granby. (28120)

GROSSE TERRE avec tous les animaux et machines agricoles, au tracteur, située à 6 milles de Granby. (28120)

MAISON de 5 logis à vendre ou à échanger pour terre. (28152)

M. ALPHONSE FORTIN  
COURTIER  
70 RUE DRUMMOND  
GRANBY  
Tél: 372-2152 (28122)

25 Appartements à louer

APTS 2 1/2 et 3 1/2 pièces, très moderne, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, sècheuse automatique, stationnement privé, près église St-Joseph. Prix très raisonnable. Situé à 359 Boul. Leclerc, s'adresser au Marché Fleury 369, Boul. Leclerc, tél: 378-8411 ou si ça ne répond pas 372-0655. (27329)

APT 2 1/2 pièces, moderne, meublé, eau chaude, éclairé, entrée et chambre de bain privées, ménage fait à neuf, bas prix, situé 31 Centre. Signalez: 372-2811. (28028)

LOGIS à louer 4 pièces et chambre de bain, 220 volts. S'adresser à 6 Irwin. (28161)

ON DEMANDE LOGEMENT, 4 pièces dans paroisse Notre-Dame. Libre vers juillet ou août. Signalez: 378-1267. (28149)

27 Chambres à louer

CHAMBRE à louer dans un quartier résidentiel, entrée semi-privée, usage du téléphone et de la télévision. Pour homme de préférence. Signalez: 378-6162. (28043)

CHAMBRE pour une ou deux personnes, à partir de \$5,00 par semaine, entrée libre, réfrigérateur, téléphone, poêle, 220 volts, douche. S'adresser: Mme Ross. TEL: 378-6414 (28091)

## 98a) A vendre - Divers

PLANTS de FRANISERS vérifiés (Red Coat et Sparkle). S'adresser à Paul Dion, Ste-Brigitte, Iverville, tél: 293-6355. (28119)

104 Occasions d'affaires

STATION de SERVICE et restaurant à louer ainsi que l'équipement de garage et de restaurant à vendre. Cause de vente: maladie. Tél: 536-9919, St-Césaire. (27851)

SERVEUSE de table "Waitress" demandée, pour Hôtel Waterloo, à Waterloo. S'adresser personnellement au gérant de l'hôtel. (27698)

LA COMPAGNIE "AVON" a un territoire libre à Ste-Cécile de Milton, Ste-Anne, St-Joachim, excellentes ventes, heures conviviales. S'adresser à Mme A. Lebrun, Waterloo, tél: 539-1040. (28052)

FEMME veuve, célibataire pour ouvrage général dans maison privée, pour dame seule, devra coucher à la maison. Demeurant dans le haut de la ville. Salaire à discuter. Signalez: 372-8134. (28151)

JEUNE FILLE pour garder 3 enfants, aussi à faire l'ouvrage général de maison. S'adresser: 372-5135. (28092)

ON DEMANDE une waitress pour restaurant, travail le soir de 5 heures à minuit, doit avoir plus de 20 ans. S'adresser à St-Antoine sud Granby. (28140)

BONNE demandée pour ouvrage général de maison. Devra coucher avec les lieux. Signalez: 378-4596. (28114)

53a) Instruments aratoires

A VENDRE: Tracteur Massey-Ferguson No 35, Diesel avec prise de force vivante, chargeur sur le devant, broie de fumier, aussi tracteur International V-9, avec prise de force et poulie, les deux en parfaite condition. Prix raisonnable, jusqu'à 36 mois pour payer. Auguste Rivard, Dawnville, tél. 839-2506. (27807)

ROBE DE MARIÉE, longue, grandeur 12-13 ans. Signalez: 378-3300. (28134)

ROBE DE MARIÉE, en dentelle avec voile, couleur, idéal pour mariage de juillet. S'adresser à 238 Roy, Tél: 378-2586 après 5 heures seulement. (28117)

A VENDRE: Robe de mariée, fait sur mesure, grandeur 10-11 ans, avec diadème. Signalez: 378-4315 ou 372-6514. (28044)

## 88 Restaurants

RESTAURANT à vendre, situé à 382 St-Jacques. Signalez: 378-7023. (27819)

RESTAURANT à louer à condition d'acheter l'équipement. Se présenter en personne si possible après 7.00 p.m. au restaurant Zan-Zai-Bar. (28073)

RESTAURANT très achalandé, beau chiffre d'affaires, près de piste de ski, ouvert à l'année. Pour information, Tél: 538-2627. (27775)

A ST-PAUL D'ABBOTSFOURD, restaurant à vendre, terminus d'autobus, avec taxi, très bon chiffre d'affaires, voisin de l'hôtel. Signalez: 378-5723. (28154)

MAISON en brique pouvant se transformer en 5 chambres. Situé rue St-Antoine sud près de l'église Notre-Dame. (28042)

PLUSIEURS Propriétés dans la ville et aux alentours de Granby. (28110)

TERRAIN situé rue Principale à Granby. (28120)

GROSSE TERRE avec tous les animaux et machines agricoles, au tracteur, située à 6 milles de Granby. (28120)

MAISON de 5 logis à vendre ou à échanger pour terre. (28152)

M. ALPHONSE FORTIN  
COURTIER  
70 RUE DRUMMOND  
GRANBY  
Tél: 372-2152 (28122)

25 Appartements à louer

APTS 2 1/2 et 3 1/2 pièces, très moderne, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, sècheuse automatique, stationnement privé, près église St-Joseph. Prix très raisonnable. Situé à 359 Boul. Leclerc, s'adresser au Marché Fleury 369, Boul. Leclerc, tél: 378-8411 ou si ça ne répond pas 372-0655. (27329)

APT 2 1/2 pièces, moderne, meublé, eau chaude, éclairé, entrée et chambre de bain privées, ménage fait à neuf, bas prix, situé 31 Centre. Signalez: 372-2811. (28028)

LOGIS à louer 4 pièces et chambre de bain, 220 volts. S'adresser à 6 Irwin. (28161)

ON DEMANDE LOGEMENT, 4 pièces dans paroisse Notre-Dame. Libre vers juillet ou août. Signalez: 378-1267. (28149)

27 Chambres à louer

CHAMBRE à louer dans un quartier résidentiel, entrée semi-privée, usage du téléphone et de la télévision. Pour homme de préférence. Signalez: 378-6162. (28043)

CHAMBRE pour une ou deux personnes, à partir de \$5,00 par semaine, entrée libre, réfrigérateur, téléphone, poêle, 220 volts, douche. S'adresser: Mme Ross. TEL: 378-6414 (28091)

## 111 Hommes demandés

ATTENTION COLPORTEURS!  
Si vous êtes ambitieux et désirez ajouter une autre ligne à ce que vous avez déjà, nous pouvons vous fournir une ligne complète de bijoux. Adressez-vous à Rousseau et Frères Inc., 1012 Mont-Royal, Est, Suite 102 Montréal. (28115)

JITO DEMANDE UN BON VENDEUR POUR GRANBY  
Chance de réaliser revenus jusqu'à \$85 par semaine. Venez profiter de toilettes, culinaires, médicinales, nécessités de tous les jours. Commission 45% — spéciaux économiques — primes. Période d'essai 30 jours. Opportunité à ne pas manquer. S'adresser à: 1, 5130 St-Hubert, Montréal. (27935)

SERVEUSE de table "Waitress" demandée, pour Hôtel Waterloo, à Waterloo. S'adresser personnellement au gérant de l'hôtel. (27698)

LA COMPAGNIE "AVON" a un territoire libre à Ste-Cécile de Milton, Ste-Anne, St-Joachim, excellentes ventes, heures conviviales. S'adresser à Mme A. Lebrun, Waterloo, tél: 539-1040. (28052)

FEMME veuve, célibataire pour ouvrage général dans maison privée, pour dame seule, devra coucher à la maison. Demeurant dans le haut de la ville. Salaire à discuter. Signalez: 372-8134. (28151)

JEUNE FILLE pour garder 3 enfants, aussi à faire l'ouvrage général de maison. S'adresser: 372-5135. (28092)

ON DEMANDE une waitress pour restaurant, travail le soir de 5 heures à minuit, doit avoir plus de 20 ans. S'adresser à St-Antoine sud Granby. (28140)

BONNE demandée pour ouvrage général de maison. Devra coucher avec les lieux. Signalez: 378-4596. (28114)

53a) Instruments aratoires

A VENDRE: Tracteur Massey-Ferguson No 35, Diesel avec prise de force vivante, chargeur sur le devant, broie de fumier, aussi tracteur International V-9, avec prise de force et poulie, les deux en parfaite condition. Prix raisonnable, jusqu'à 36 mois pour payer. Auguste Rivard, Dawnville, tél. 839-2506. (27807)

ROBE DE MARIÉE, longue, grandeur 12-13 ans. Signalez: 378-3300. (28134)

ROBE DE MARIÉE, en dentelle avec voile, couleur, idéal pour mariage de juillet. S'adresser à 238 Roy, Tél: 378-2586 après 5 heures seulement. (28117)

A VENDRE: Robe de mariée, fait sur mesure, grandeur 10-11 ans, avec diadème. Signalez: 378-4315 ou 372-6514. (28044)

## 88 Restaurants

RESTAURANT à vendre, situé à 382 St-Jacques. Signalez: 378-7023. (27819)

RESTAURANT à louer à condition d'acheter l'équipement. Se présenter en personne si possible après 7.00 p.m. au restaurant Zan-Zai-Bar. (28073)

RESTAURANT très achalandé, beau chiffre d'affaires, près de piste de ski, ouvert à l'année. Pour information, Tél: 538-2627. (27775)

A ST-PAUL D'ABBOTSFOURD, restaurant à vendre, terminus d'autobus, avec taxi, très bon chiffre d'affaires, voisin de l'hôtel. Signalez: 378-5723. (28154)

MAISON en brique pouvant se transformer en 5 chambres. Situé rue St-Antoine sud près de l'église Notre-Dame. (28042)

PLUSIEURS Propriétés dans la ville et aux alentours de Granby. (28110)

TERRAIN situé rue Principale à Granby. (28120)

# RADIO MENU

## CHEF 1450 au cadran

SAMEDI

7.58 Début des émissions  
8.00 Radio Sacré-Coeur

**VISITEZ LA FOIRE MONDIALE de New-York**  
Voyages organisés par autobus (3 jours)  
DEPART: Sherbrooke et Granby  
**\$39.95**

Faites vos réservations  
FETE de la REINE - 23 Mai  
FETE du TRAVAIL - 4 Sept.  
ACTION de GRACE - 9 Oct.

**VOYAGES Marie Rees Boulanger**  
GRANBY  
481 Principale  
378-4624

### Opportunité d'affaires

Joignez une organisation progressive, une compagnie de détail complètement canadienne, vous offrant la prospérité, l'indépendance et un statut social intéressant dans votre localité. Vous bénéficiez d'un entraînement complet de l'assistance d'un programme de supervision, de mise en marché, de publicité et d'administration sans qu'il ne vous en coûte un seul sou. L'investissement est très raisonnable, plusieurs territoires intéressants disponibles. Pour informations, écrire aujourd'hui à :

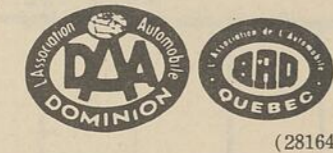
**HANDY ANDY CO.**  
Division des Associés  
8300 Devonshire Road,  
Montréal, Qué. (28724)



### L'ASSOCIATION DE L'AUTOMOBILE DOMINION NOMINATION



M. J.P. Lewicki, Directeur des Enrôlements de l'Association de l'Automobile Dominion, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. René Bricault au poste de surintendant. M. Bricault possède déjà beaucoup d'expérience dans le domaine du club automobile, et son travail de recrutement de membres a été couronné de succès. Dans ses nouvelles fonctions, M. Bricault invite tous les automobilistes à s'enquérir sur les multiples avantages d'un enrôlement de l'Association de l'Automobile Dominion. Vous pourrez communiquer avec M. René Bricault, à R.R. No 1, Ste-Cécile-de-Milton. Tél. 378-7422 (Granby).



Nous sommes heureux d'annoncer que monsieur Gilles Galipeau, de l'Industrielle Cie d'assurance sur la Vie, vient de se voir décerner pour une cinquième année consécutive, un Certificat National de Compétence.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter monsieur Gilles Galipeau et nous invitons la population à communiquer avec lui pour tout ce qui se rapporte à l'assurance-vie à :

Bureau : 372-4054  
Résidence : 378-4256 (28168)

Pour tous vos travaux de pavage d'asphalte, cour, de-vanture de garage etc. Excavation pierre, terre noire et tourbe verte pour parterre.

Ouvrage garanti - Prix sur demande  
Adressez-vous à :  
**Gérard DAUDELIN, représentant**  
St-Alexandre Asphalte Paving - Tél.: 347-2843 (26698)

**UNE PROFESSION FEMININE D'ELITE**  
En suivant NOTRE COURS PAR CORRESPONDANCE vous obtiendrez en 6 mois un diplôme des mieux accredités dans le monde médical d'

**ASSISTANTE POUR MEDECINS ET DENTISTES**

Demandez-nous gratuitement la nouvelle brochure "D" avec programme des cours et conditions d'inscription.

**INSTITUT MARTAL**  
C.P. 213 MONTREAL 16, P.Q.

NOM: ..... AGE: .....

ADRESSE: .....

# Télé-Vision

## CBFT CANAL 2

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
11.00 Musique	10.00 Musique	8.30 Miro - Musique
11.20 Tour de terre	10.45 Un grand maître	9.30 Bites L'homme
12.00 La Soirée verte	11.30 Le jour du Seigneur	10.30 "La Marie du Dimanche"
12.30 Pédagogie	12.30 Le professeur Guillaume	11.00 Manches - Horaire
		11.15 En Matinée
		11.30 "La Fille de Mère-Hari"
1.00 Le Golf et ses stades	1.00 Aventures vécues	2.00 Super Ringo
2.00 Baseball	2.00 Les Invités des jours	2.30 Bécasse-Midi
4.30 Echoes du sport	2.00 Il est resuscité	4.00 Aventure d'Outre-Mer
5.00 Ulysse et Océar	2.30 Magazine International	4.30 Capitaine Snow
	3.00 L'Univers des sports	5.30 Les Hommes Volants
5.30 Les uns les autres	4.00 Châliam 65	6.00 Tête-Méto
6.00 Le Roman de la science		6.30 Les Indes
6.30 Tête-Journal	4.30 Expo 67	7.00 Dernière Heure
6.45 Langue vivante	5.00 A l'heure de Concetti	7.30 La Virginie
	5.30 L'heure des quilles	8.00 Bob-Collins
7.00 Jeunesse oblige	7.00 Robin des bois	10.00 Découvertes '65
8.00 Thierry la Fronde	7.30 Les Indes	10.30 Qui êtes-vous?
8.30 Bilet de faveur	8.30 A communiquer	10.45 La Première Page
		10.55 La Couleur du Temps
10.00 Votre choix	10.30 Tête-Journal	11.00 La Route des Sports
10.40 Nouvelles du sport	10.45 Nouvelles du sport	11.15 Châliam
11.00 Châliam	11.00 Actualités politiques	11.30 "Mère de la Ville Accusée"
11.40 "Les Indes"	11.30 D'Her à demain	12.40 Fermeture

## CFTM CANAL 10

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
8.30 Miro	10.00 Miro	10.00 Musique
9.45 Manches - Horaire	10.30 Cours 7ème année	11.00 Long Métrage
10.00 Tête-Journal	11.15 Bécasse-Midi	12.30 Tête-Journal
10.30 Don Pini, son well	12.45 Manches - Horaire	1.00 Long Métrage
11.00 Les Quatre Justiciers		3.00 Marie-Eve vous suggère
12.00 En Matinée		3.15 Des golfs et des concours
1.00 "Si Tu N'Es Comu"	1.00 En ce Temps-ci	3.30 Miroir d'Éves
2.00 Sur le matras	1.30 Le Coin du Dialogue	4.30 La Route à Surprendre
	1.45 Promesses Doubles	4.30 Les Indes
	"La Mère et l'Enfant"	5.30 Aloués et ploués
3.00 Châliam	2.30 "Barbe Bleue"	6.00 Jeunesse oblige
4.30 "L'Amberg Rouge"	3.30 "Barbe Bleue"	6.30 Tête-Journal
4.30 La Range Sportive	5.15 La Chance	7.00 Jeunesse oblige
5.00 Monsieur le maire	5.20 Les "Têtes Bonhommes" du Dimanche	7.00 Jeunesse oblige
5.30 Aventure dans les Indes		7.30 Jeunesse oblige
6.30 "C'est arrivé ce soir"		7.30 Jeunesse oblige
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui	6.30 Les Jeunes talents Châliam	7.30 Jeunesse oblige
8.00 Comptes Pourquoi?	7.00 Châliam Spectacle	7.30 Jeunesse oblige
8.30 Les Grand-Spectacles	8.30 Qui est Vrai?	8.30 Les Indes
10.30 Amour des Lys et Orques	9.00 Perry Mason	9.00 Bras dessus, bras des-ous
10.45 Dernière Heure	10.30 Le Québec en Marche	9.30 Chasse à l'homme
10.45 La Couleur du Temps	10.45 En Première Page	10.30 Tête-Journal
11.00 La Route des Sports	10.55 La Couleur du Temps	10.30 Tête-Journal
11.15 Châliam	11.00 La Route des Sports	10.30 Tête-Journal
11.40 Fermeture	11.10 Face à Face	10.54 Nouvelles du Sport
	11.20 Fermeture	11.00 Châliam

## CHLT CANAL 7

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
8.45 Cours télévisés	8.45 Cours télévisés	12.00 Adam on Eve
9.30 Cours télévisés	9.30 Cours télévisés	12.15 Des Indes
10.15 Cours télévisés	10.15 Cours télévisés	12.45 Miro Sport
11.00 Un oiseau de Paradis	11.00 Masse de la basilique	1.00 Votre Pot Pourri
11.20 Tour de terre	12.00 Première pas	2.00 Kermesse
12.00 La Soirée verte	12.30 Professeur Guillaume	2.45 Propos Fétides
12.30 Entrée des Artistes	1.00 Aventures vécues	3.00 Marie-Eve vous suggère
1.00 Le golf et tennis sur table	2.00 Inshook	3.15 Des golfs et des concours
2.00 Elise	2.30 Magazine International	4.00 Bob-Collins
2.30 Tire l'Alpague	3.00 L'Univers des sports	4.30 La Route à Surprendre
3.00 F.M.A.	4.00 Châliam 65	4.30 Les Indes
4.00 Les uns les autres	4.30 A l'heure de Concetti	5.00 Les Indes
4.30 Indes à l'aveil	5.30 L'heure des quilles	6.00 Les Indes
5.30 Bon Voyage	6.30 La famille Stone	6.45 La Météo
6.00 Les Jeunes Talents	7.00 Robin des bois	7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
6.30 Tête-Journal	7.30 Les Indes	7.30 Les Indes
6.45 La météo	8.30 Les Indes	8.30 De 9 à 5
6.50 Edition Sportive	8.30 Les Indes	9.00 Bras dessus, bras des-ous
7.00 Soirée Cinéma	9.00 A communiquer	
8.00 Thierry La Fronde		
8.30 A communiquer		
10.15 Votre choix	10.30 Tête-Journal	9.30 Chasse à l'homme
10.45 Tête-Journal	10.45 Québec en marche	10.30 Tête-Journal
11.00 Dernière Edition	11.00 Le grand prix musical	11.00 Émission politique
11.15 Châliam 7	11.30 Star Time on 7	11.20 Dernière Edition
11.30 Fermeture	11.30 Fermeture	11.15 Les Inscrutables

## CBMT CANAL 6

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
8.30 Test Pattern and Music	8.30 Test Pattern and Music	10.00 Canadian Schools
8.30 Today on CBMT	9.30 Today on CBMT	10.30 Across Canada
9.00 Mr. Magoo	10.00 Time for Sunday School	11.15 Chez Hillier
9.30 Jimmy Quest	10.30 The Christopher	11.30 News
	11.00 Church Service	12.00 A la Carte
	12.00 U.K. Magazine	12.30 Calendar
10.00 Steve's Corner	12.30 Film - T.V.A.	1.30 Movie Matinée
11.00 Teen '65	12.45 Addresses by J. Alphonse as Ombudsman	3.00 Moment of Truth
12.00 Three-Star Bowling	1.00 Early Bird Inaugural	3.30 7-11
1.00 Clusters	2.00 French for Love	4.00 As the World Turns
1.20 Sports Magazine	2.30 The Valiant Years	4.31 Bon Voyage
2.00 World of Sport	3.00 Heritage	5.00 The World of Nature
	3.30 CBC TV News	5.30 Bras dessus, bras des-ous
	3.30 20/20	6.00 Sea Heat
4.15 Film - T.V.A.	4.00 Early Bird Inaugural	6.30 Across Canada
5.00 Forest Rangers	5.00 Show on Shows	7.01 CBC Evening News
5.30 Back Street	5.30 Time of Your Life	7.25 Sports with Doug Smith
6.10 Confrontations from Europe	6.00 Sing Day	7.30 Don Messer's Jubilee
6.45 CBC TV News	6.30 Show of Show Days	8.00 Dan Aykroyd's America West
7.00 Beverly Hills 90210	7.00 Patty Duke	8.00 Dan Aykroyd's America West
8.30 NHL Hockey	7.30 Flashback	8.01 Healthier Weather and Water?
	8.00 24 Sullivan	8.30 The Way Things Are
	9.00 Bonanza	11.00 CBC TV News
10.15 Juliette	10.01 Seven Days	11.14 Vancouver
10.45 Time Out for Sports	11.00 CBC TV News	11.21 Final Edition
11.00 CBC TV News	11.00 Final Edition	11.30 Sports Final
11.20 Final Edition	11.27 Weekend in Sports	11.37 Science Fiction Theatre
11.37 The Sport Shop	11.37 Shoestring Theatre	

**MAGASIN NOUVELLE-FRANCE**  
419 Notre-Dame (Granby) Tél. 378-8255

Ferronnerie, peinture, appareils électriques etc.  
**Réal Brodeur, Gérant, E.-J. Brodeur, Prop.**

Dépositaires des peintures :  
**CONANT - ROBBIALAC**

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS EN VILLE.  
Pour mieux vous servir, nous disposons de tout à qualité supérieure.

**SNUG HARBOR LAC MEMPHREMAGOG**  
SUPERBE DEVELOPPEMENT

comprenant au-delà de cent grands terrains:

Magnifique site, pittoresque, au bord de l'eau. Terrains pour tous les goûts, boisés, ornés de grands arbres, sites idéals, éloignés, paisibles et tranquilles.

Les propriétaires à **SNUG HARBOR** bénéficient d'une grande plage modèle, d'un parc central, de toutes les commodités et services: vidanges, entretien des routes (été-hiver), etc. Ils bénéficient aussi d'une grande facilité d'accès puisque **SNUG HARBOR** est situé sur le chemin de Georgeville à 3 milles de Magog.

Ces terrains aux prix des plus avantageux, vous garantissent aussi de grandes facilités d'arrangement.

Il faut visiter ce merveilleux endroit situé sur les rives du lac le plus majestueux des Cantons de l'Est.

Votre terrain, votre chalet: un rêve à votre portée.

Pour informations:  
S'adresser sur les lieux en fin de semaine ou  
TEL.: 372-3877. Granby, en tout temps. (28069)

**EMPLOI D'AVENIR**  
SERVICE PENITENTIAIRE CANADIEN  
SURINTENDANT DES TRAVAUX  
\$6,480. - \$7,200.

QUALIFICATIONS:  
Gradué d'une école technique ou diplômé d'un cours supérieur; au moins 10 ans d'expérience dans un travail connexe, dont au moins 5 années comme surintendant en charge. Bonnes connaissances des lois et spécifications provinciales de la construction. Bonne condition physique. Personnalité agréable.

FONCTIONS:  
Sous direction, surveiller la marche des travaux, les programmes de construction et d'entretien, les chambres à bouillottes, les unités électriques des institutions de la région. Assister dans l'organisation et la coordination de la prévention des accidents et des incendies. Agir comme consultant en ce qui a trait aux travaux de construction.

AVANTAGES  
Vacances annuelles après 6 mois; congés spéciaux et de maladie; semaine de 5 jours; fonds de pension; assurance-groupe vie et maladie.

Pour formules d'application et renseignements additionnels, écrire à:  
**Case Postale 7, Montréal-Nord. (28159)**

**Bureau à louer**  
situé édifice Hôtel de Ville de WATERLOO, Qué.  
S'adresser: La Voix de l'Est, Granby  
TEL.: 372-5433  
Demandez M. J. Rock Beauregard (25888)

**PAYSAGISTES**  
— Dessinateurs de parterres et entretien.  
— A votre service depuis deux générations.  
— Le meilleur choix pour: arbustes, arbres verts, plants, fleurs, tourbe.  
— Service rapide. • Qualité garantie

**MODERN LANDSCAPING Reg'd**  
HORACE WOSSLIDLO, pépiniériste  
TEL.: 378-7454 GRANBY (27340)  
SERVICE DANS LES REGIONS AVOISINANTES

**MESDAMES**  
Fini pour vous les poils superflus.  
Ayez recours au nouveau procédé sans douleur de l'électrolyse.  
Vous serez enchantées de cette découverte.  
Tarif réduit pour ouverture.

**MME SUZANNE BOUCHER**  
ELECTROLOGISTE DIPLOMÉE  
CLINIQUE D'ELECTROLYSE  
286 MONTCALM GRANBY TEL.: 372-4042 (27945)

**A VENDRE**

FERME 90 arpents, 6 milles de St-Hyacinthe, idéal pour tous genres de culture, bonne bâtisse.  
COMMERCE de transport, (Montréal-St-Hyacinthe) avec permis et licence, 3 camions. Comptant: \$35,000. Balance: échange.  
RESTAURANT route no 1, grosse clientèle, grand stationnement, échange accepté, faut vendre!  
GARAGE de 85 x 70 pieds, en stucco, terrain de 160 x 190 pieds, idéal pour agence, construction récente. Local libre à l'acheteur. Prix \$45,000.  
Situé dans une ville populaire, un AUTO CENTRE WESTERN, marchandises à l'inventaire plus les fixtures et l'équipement de garage, le tout pour \$27,000., revenu brut par semaine: \$1,200. Cause de vente: maladie.

Pour informations:  
**IMMEUBLES TANGUY ENR.**  
1621 rue GIROUARD ST-HYACINTHE TEL.: 773-8424 (28146)

**LE FANTOME**

NOTRE Fantôme lit la chronique du Fantôme de 1675...  
"J'ai entendu des rumeurs au sujet de la soi-disant sorcière Hanta... une déesse, dit-on." Hmmm...

"Son château se trouve à la croisée des routes des anciennes caravanes."  
"Les voyageurs doivent la payer richement!"  
"Sinon, ils paient de leur vie, livrés à des démons crachant le feu, dit-on!"

**LE CHEVALIER MASQUE**

Et comme le tir d'Elijah manque le chevalier masqué...  
Tonto, protège-moi tandis nous ne pouvons le désarmer lui enlever son arme rapidement...  
Bien! Mais si je ne puis pas le désarmer moi-même, je vais le faire disparaître...  
...le feu gagnera le reste de la ville!"

**LARRY BRANNON**

Par FRAN STRIKER

**CAPITAINE BONVENT**

FRANCESCA SE HÂTE D'INTERVENIR.  
C'EST IMPOSSIBLE, MONSIEUR VAN DOORN. CE SOIR EDDY N'EST PAS LIBRE HELAS! N'EST-CE PAS, EDDY?  
QU'EST-CE QUE CA SIGNIFIE?  
APRÈS QUE FRANCESCA S'EST DÉBARRASSÉE DE BAS...  
CROIS-MOI, EDDY, TU ES TROP FATIGUÉ CE SOIR. IL VAUT MIEUX QUE TU ALLES À L'HÔTEL POUR TE COUCHER!

**PILOTE TEMPETE**

NOUS ALLONS FONDER LE PREMIER CLUB D'AMATEURS DE CAFÉ DE MARS ET NATURELLEMENT NOUS COMMENCERONS SANS TARDER À PLANTER DES GRAINS DE CAFÉ.  
SERAIT-CE UN BON ARTICLE DE COMMERCE SUR MARS?  
J'EN SUIS SÛR! NOUS ALLONS CHANGER MARS EN PLAINTE DE CAFÉ!

DES HOMMES CÉLÈBRES SUR TERRE DOIVENT LEUR INSPIRATION ET LEURS IDÉES À CETTE BOISSON BRUNE. BEETHOVEN EN ÉTAIT DEVENU L'ESCLAVE ET COMPTAIT 6 GRAINS PAR TASSE. BACH A COMPOSÉ UNE CAJUTATE À LA GLOIRE DU CAFÉ...  
ASSEZ, AH! GARDE LE RESTE DE TA CONFÉRENCE POUR UNE AUTRE FOIS!  
DOMMAGE, CAR J'AI ENCORE DES SOUVENIRS À MONTRER.  
EH BIEN, REGARDEZ-MOI CA! DES ALLUMETTES, UN PEIGNE, UNE PASSOIRE À THÉ, UN REVOLVER, DU CACHOU, DES PÉTARDS!



M. Claude CHARRON vient d'être nommé directeur du génie à la Coopérative agricole de Granby, nous annonce M. Philippe Pariseau, gérant-général. M. Charron est diplômé en génie mécanique de l'université de Montréal et membre de la Corporation des ingénieurs du Québec. Le nouveau fonctionnaire supérieur de la coopérative est âgé de 28 ans; il est marié et père de trois enfants. M. Charron a succédé à M. Roger Brière qui exerce maintenant sa profession d'ingénieur à Montréal.

**Dernière réunion des Associés des Auxiliatrices**

GRANBY -- La dernière assemblée des Associés des Auxiliatrices du Purgatoire, avant les vacances, aura lieu lundi soir, le 17 mai, à 7 heures 30 au couvent du boulevard Leclerc. La causerie sera prononcée par Rév. Soeur Marie-Anselme supérieure des Auxiliatrices. La messe sera célébrée à 8 heures 15, par le Révérend Père Muter, de la Société des Pères du Verbe Divin. Il n'y aura aucune réunion en juin. Toutefois, un pèlerinage aura lieu vers le 20 juin à Enfield aux Etats-Unis.



L'ATELIER DE L'ELECTRICITE du nouveau centre d'apprentissage des métiers de la construction de Granby possède l'équipement que tout entrepreneur-électricien sérieux doit avoir et même plus. Les apprentis installent de véritables systèmes d'éclairage électrique avec toute la gamme de fils conducteurs que ce travail exige. Les expériences pratiques accompagnent les leçons théoriques, et lorsque l'apprenti obtient avec succès son certificat d'études, la Corporation des Maîtres-Électriciens du Québec le considère comme un apprenti de deux ans et il reçoit le salaire prévu dans ce cas. A l'arrière droite de notre photo, nous apercevons M. le professeur Rolland Desroches surveillant la mise en place de tableaux de distribution d'énergie électrique. Au travail: les apprentis Jacques Boileau, Lucien Grégoire, Normand Marcotte, Daniel Lacasse, Gilles Scott, Fernand Plante et Pierre Larose.



LES CHIROPRA TIENS de la province étaient invités ces jours-ci à un Séminar, à Montréal, par le Dr Réal Choinière, de Granby, président de la S.O.S. A cette occasion, le Dr Bertrand De Jarnett, du Nebraska, qui a consacré quarante ans de sa vie à la recherche chiropratique et qui a également publié plusieurs volumes sur les résultats de ses recherches, était le conférencier invité. On remarque ici, de gauche à droite, le Dr. Jarnett et son épouse, le Dr Robert Côté. Debout, les Docteurs Réal et André Choinière. M. De Jarnett a reçu une plaque commémorative, un hommage des chiropraticiens de la province.

**La CRT ordonne la tenue d'un vote chez les salariés du zoo**

GRANBY - La Commission des relations de travail du Québec vient d'ordonner la tenue d'un vote au scrutin secret sur une décision qu'elle a rendue et par laquelle elle exclut les employés de l'admission et les gardiens de barrières du groupe d'employés pour lequel le Syndicat national des employés de la Société zoologique de Granby a déposé une requête en accréditation en date du 14 octobre 1964.

L'exclusion de ces deux catégories d'employés est justement à l'origine du différend qui oppose actuellement la Société zoologique de Granby au Syndicat national des employés de la Société zoologique de Granby (CSN). Dans la requête en reconnaissance syndicale déposée par le Syndicat, le groupe d'employés visés est décrit com-

me suit: "Tous salariés, à l'exception des employés de l'administration, des gardiens de barrières, des employés de l'admission, des contremaitres et autres personnes automatiquement exclues par la Loi".

Devant la Commission des relations de travail, les représentants de la Société zoologique ont soutenu que le groupe d'employés en question devrait être décrit comme suit: "Tous les salariés à l'exception des employés de l'administration, des contremaitres et des autres personnes exclues par la Loi". Les dirigeants de la Société zoologique n'acceptent pas ces exclusions et ne veulent pas le morcellement du groupe.

**Educateur à Granby depuis 19 ans**  
**M. Léo Laforest dirigera la formation professionnelle de plus de 9,000 jeunes**

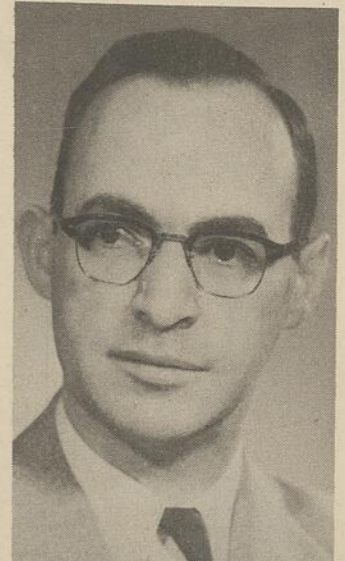
GRANBY - M. Léo Laforest B.A., directeur de l'École de Métiers de notre ville depuis 19 ans, nous quittera au mois d'août pour devenir directeur de la formation professionnelle à la Commission scolaire régionale Maisonneuve sur l'île Jésus, à Montréal.

C'est ce que nous apprenait lui-même hier, l'un des éducateurs les plus respectés de notre région. On sait que M. Laforest est le président actuel de l'Association des directeurs de l'enseignement spécialisé du Québec. Quant il arriva à Granby, le cours technique et de métiers était à l'état embryonnaire et était dispensé dans des locaux modestes, disséminés ici et là en ville. M. Laforest a donc été le penseur et le fondateur de l'institution qu'il dirige, rue St-Antoine-sud.

Tout en regrettant son départ de Granby et la perte de son influence salutaire dans notre monde de l'enseignement, La Voix de l'Est est heureuse de présenter à M. Laforest

ses respectueuses félicitations et ses vœux sincères de franc succès.

**LA BIBLE VOUS PARLE**  
Le Seigneur est fidèle: il vous affermira et vous gardera du Mauvais.  
(II Thess 3, 3)



Léo LAFOREST

Réjouissez-vous sans cesse dans le Seigneur, je le dis encore, réjouissez-vous. Que votre bienveillance soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche.  
(Phil 4, 4-5)

Agissez en tout sans murmures ni contestations afin de vous rendre irréprochables et purs, enfants de Dieu sans tache au sein d'une génération dévoyée et pervertie, d'un monde où vous brillez comme des foyers de lumière, en lui présentant la Parole de vie.  
(Phil 2, 14-16)

**GRANDE VENTE en COURS**

ET  
**SAMEDI toute la journée**  
**FRENCHIE JARRAUD**



**L'AS DES ANNONCEURS !**



**VENEZ ME RENCONTRER CHEZ LUC GIRARD AUTO SAMEDI LE 15 MAI de 9h. a.m. à 6h. p.m.**

Je vous parlerai des spéciaux de l'ami Luc.

**PROFITEZ DE L'OCCASION POUR GAGNER DES PRIX EN ARGENT: DE \$10. A \$500. POUR CHAQUE AUTOMOBILE QUE VOUS ACHETEZ**

En plus des bas prix des automobiles, Luc Girard a installé un arbre d'argent dans sa salle de montre. L'acheteur y pigera une enveloppe contenant de l'argent variant de \$10.00 à \$500.00.

**IL NE S'AGIT PAS D'UNE REDUCTION SUR LE PRIX DE LA VOITURE mais bien de l'argent comptant qui va dans votre poche...**

**SEUL Luc Girard peut faire ça!**

922, rue PRINCIPALE

GRANBY

TEL. 378-7918